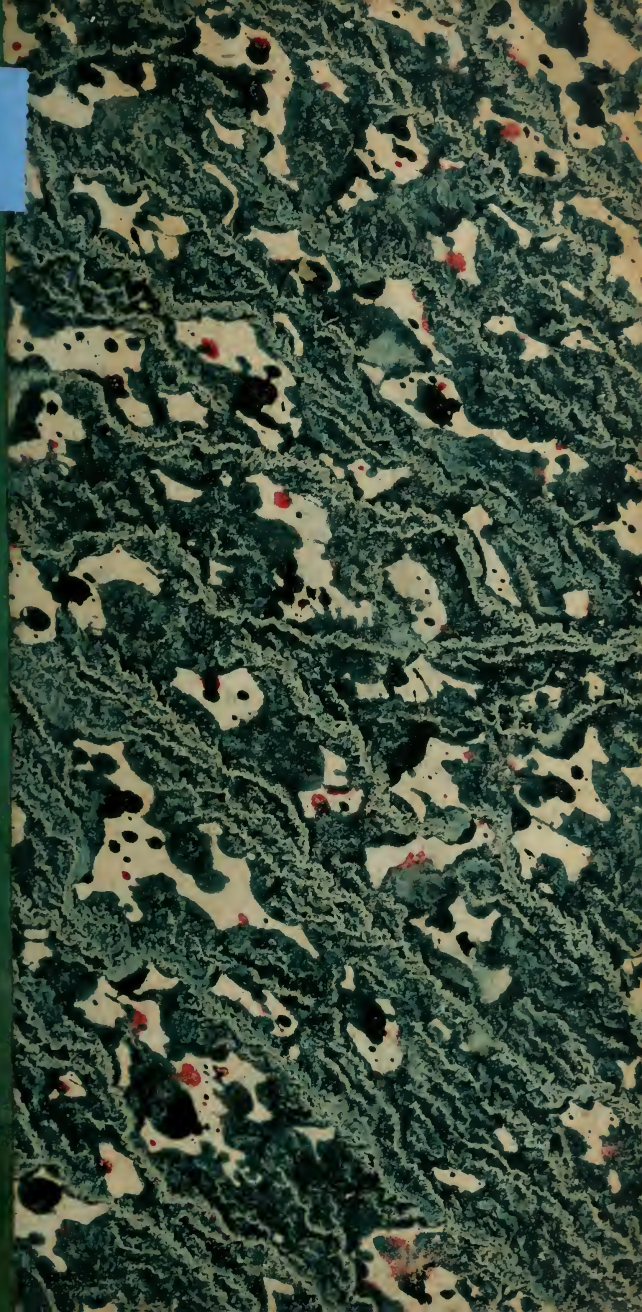


rnia
l

C.160

546

L'ÉCHO

DES

SALONS DE PARIS

DEPUIS LA RESTAURATION.

Cet ouvrage se trouve aussi chez les Libraires suivans :

BRUNOT-LABBE, quai des Augustins, n°. 33;
BILLOIS, même quai, n°. 31;
GABRIEL WARÉE, quai de Voltaire;
PÉLICIER, Palais-Royal, derrière le grand escalier;
Et, dans les départemens, chez les principaux Libraires.

L'ÉCHO

DES

SALONS DE PARIS

DEPUIS LA RESTAURATION;

OU

Recueil d'anecdotes sur l'ex-empereur Buonaparte, sa cour et ses agens; de pièces officielles inédites ou peu connues, relatives à plusieurs événemens de son règne; de faits et de particularités piquantes concernant d'autres personnages et d'autres époques de la révolution; de couplets, chansons, facèties, jeux de mots, morceaux satiriques faits avant et après la chute du gouvernement impérial; d'épigrammes littéraires et autres, composées dans le même temps, etc., etc., etc.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez DELAUNAY, Libraire, Palais-Royal, galerie de Bois, n°. 243.

1814 — 1815.

IMPRIMERIE DE FAIN, PLACE DE L'ODÉON.

AVERTISSEMENT.

Les *deux premiers volumes de cet ouvrage sont achevés depuis le mois d'octobre* 1814, *et leur publication, retardée par une circonstance qui nous est personnelle, allait se faire au commencement de mars* 1815, *lorsque l'épouvantable événement du retour de Buonaparte vint tout à coup arrêter ce projet, dont l'exécution n'aurait pas été sans danger pour l'éditeur. Aujourd'hui que l'homme dont ce recueil dévoile le caractère, les crimes et les si funestes folies, a purgé le sol européen de son odieuse présence, nous nous empressons de présenter au public ces deux volumes, accompagnés d'un troisième que nous leur avons ajouté, et qui est entièrement composé de pièces relatives aux événemens qui ont eu lieu en France depuis l'horrible journée du* 20 *mars jus-*

2500776

qu'à l'heureuse époque de la seconde restauration.

Nous avons suivi, pour la composition de ce dernier volume, la même marche que pour les deux premiers; c'est pourquoi nous renvoyons le lecteur à la Préface suivante, qui est imprimée depuis un an, et à laquelle nous n'avons rien cru devoir changer en 1815.

PRÉFACE.

Depuis le jour mémorable qui a vu se briser les indignes fers sous lesquels gémissait la France, il a paru un nombre très-considérable de brochures et d'autres écrits plus volumineux sur Napoléon Buonaparte et son gouvernement. Depuis la même époque aussi, les journaux français et étrangers nous ont révélé, sur cet usurpateur et ses agens, une foule d'anecdotes plus ou moins piquantes, mais qui toutes ont été lues avec cet intérêt que l'on met à connaître jusqu'aux moindres particularités de ceux que de grands forfaits ou des actions sublimes ont rendus célèbres.

Nous avons lu toutes ces brochures, au nombre de plus de cinq cents, et nous avons quelques raisons de douter que beaucoup de personnes aient eu la même constance, ou plutôt le même

courage que nous ; car elles sont en général composées de faits, et écrites d'un style peu propres à attacher le lecteur. Il en est quelques-unes, il est vrai, qui méritent une distinction honorable, et qui survivront probablement à la circonstance qui les a fait naître ; mais les autres (et c'est le plus grand nombre) auront un sort bien différent, et ne pourront échapper au néant qui les menace.

Cependant, dans celles-ci même se trouvent disséminées des particularités curieuses et une foule de traits caractéristiques qui appartiennent à l'histoire, et que, pour l'intérêt du public, il importe de préserver de l'oubli. Nous en pouvons dire autant des journaux quotidiens ; on a déja presque entièrement perdu le souvenir des anecdotes et des faits qui ont été consignés dans ces feuilles éphémères, qu'on parcourt avec une extrême rapidité, qu'on ne relit presque jamais, et dont on conserve très-peu de collections.

Ces réflexions nous ont fait naître l'idée de recueillir dans ces différens écrits, les anecdotes, les particularités et les traits qui nous ont paru les plus saillans et les plus propres à caractériser avec justesse le chef et les principaux agens du gouvernement qui vient de finir. Un semblable recueil, outre qu'il épargnera aux amateurs d'anecdotes la peine de lire plusieurs centaines d'ouvrages séparés, dont la collection est d'ailleurs difficile à former, et très-dispendieuse, aura peut-être aussi l'avantage de fournir d'assez bons matériaux à ceux qui, nouveaux Tacites, entreprendront un jour d'écrire l'histoire du plus épouvantable oppresseur qui ait jamais pesé sur l'espèce humaine.

Cet ouvrage n'est donc, à proprement parler, qu'un extrait de toutes les brochures et de tous les ouvrages périodiques publiés depuis le premier avril. Nous l'avons intitulé l'*Écho des Salons de Paris*, parce qu'en effet les brochures

et les journaux ayant, depuis cette époque, fait l'objet presque exclusif de toutes les lectures et de toutes les conversations, ce titre devait naturellement devenir celui d'un ouvrage dans lequel nous ne faisons, en quelque sorte, que reproduire les objets qui ont le plus frappé les diverses classes de lecteurs, et sur lesquels ont dû se porter de préférence leurs entretiens journaliers.

Nous avons entremêlé ce recueil de quelques faits curieux, qui, quoique étrangers aux événemens du jour, n'en appartiennent pas moins à l'histoire de la révolution, et de quelques anecdotes littéraires jusqu'ici restées secrètes, parce que, pour la plupart, elles concernaient des protégés ou des personnages puissans, et que la police de Buonaparte, qui exerçait également son despotisme sur la littérature, menaçait d'envoyer à Bicêtre ceux qui osaient se permettre la moindre épigramme contre les honnêtes gens de lettres qui étaient à ses

gages (1). Enfin, nous avons tâché, en n'y admettant toutefois que des faits évidemment garantis, et en nous abstenant de toute personnalité odieuse, de composer ce recueil de telle sorte qu'il puisse offrir une lecture constamment piquante.

Au reste, nos vœux les plus chers seront remplis, si, par sa publication, nous parvenons enfin à détromper le petit nombre de ceux qui, aveuglés encore sur Napoléon Buonaparte, refusent d'ajouter foi au récit, malheureusement trop vrai, des calamités et des désolations de toute espèce dont cet homme et ses vils complices ont accablé pendant si long-temps notre belle patrie; et si nous

---

(1) Ce serait une chose curieuse que de compulser les registres du caissier de la police générale. Que de preuves nous y trouverions de l'honnêteté, de l'incorruptibilité, du désintéressement, de la délicatesse, de la loyauté de MM. tels et tels!... Quel honneur l'examen de ces registres ferait à nos gens de lettres!...

pouvons enfin les déterminer à réunir leurs voix à celles qui, de tous les points de la France, s'élèvent par milliers pour bénir la main libératrice qui a fait cesser tant de maux, et qui a versé ; sur nos plaies profondes et douloureuses, le baume réparateur qui doit les cicatriser à jamais.

VIVE LE ROI!

Errata du premier Volume.

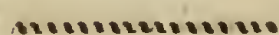
Pag. 26, lig. 4 : *proscription*, lisez *prescription.*
Pag. 133, dernière lig. : *E ôtant*, lisez *En ôtant.*

L'ÉCHO

DES

SALONS DE PARIS

DEPUIS LA RESTAURATION.



LETTRES

SUR CE QUI SE PASSE ET SUR CE QUI S'EST PASSÉ.

(Extraites du journal de Paris).

LETTRE PREMIÈRE.

Paris, ce 4 avril 1814.

C'est une chose bien décidée, mon ami, je ne croirai plus aux bulletins. Ils m'ont bien trompé. Tu sais quelle confiance aveugle je leur accordais. Ils étaient mon évangile et le fondement de toute ma politique. C'est en les citant, en les commentant, que j'avais le mérite de déraisonner du matin au soir. Voulait-on me contredire sur l'issue d'une bataille,

me chicaner sur le nombre des morts, des blessés, etc. ? Lisez, disais-je, lisez le Moniteur ; et soutenu par le bulletin du jour, je tenais ferme et ne cédais pas une seule pièce d'artillerie, pas un seul caisson. En vain essayait-on de me prouver qu'il faisait clair en plein midi ; que *reculer* et *avancer* n'étaient point synonymes : Lisez, répétais-je, lisez le Moniteur ; il ne ment point, car il est officiel. Je me souviens qu'alors plusieurs malins me riaient au nez. Ce rire très-significatif aurait dû m'avertir que j'étais pris pour dupe, et que mon évangile était apocryphe ; mais devais-je soupçonner qu'un journal officiel pût mentir ! Hors du bulletin, point de salut : je ne cessais de le dire.

Ma bonne foi était grande, et pourtant je t'avouerai que j'avais quelque peine à concevoir comment ces alliés, partis de si loin, étaient, après de nombreuses défaites, arrivés si près de nous, et comment, dans leur déroute, on les avait forcés de fuir en toute hâte depuis Dresde jusqu'à Pantin. Cette retraite, en avançant, me paraissait bien singulière ; mais le bulletin parlait, il fallait le croire. Tu peux maintenant juger de mon étonnement,

lorsque j'appris que de faibles débris, devenus tout à coup des armées formidables, attaquaient les hauteurs qui avoisinent la capitale, et que les troupes qui les défendaient, quoique très-braves (c'était des Français) devaient infailliblement céder au nombre. Cette nouvelle me terrassa; car remarque bien que le canon des Invalides ne se faisait point entendre. Il mentait bien aussi celui-là; c'était le compère du bulletin.

J'envoyai chercher le Moniteur, afin qu'il voulût bien m'expliquer ce dernier résultat de tant de manœuvres savantes, de tant de victoires signalées, de tant de batailles décisives qui pourtant n'avaient rien décidé, et me dire enfin si la prise de Paris était un nouveau piége qu'on tendait à l'ennemi. Un bulletin, si court qu'il eût été, m'aurait fort tranquillisé, et j'aurais rassuré mes voisines qui tremblaient de tous leurs membres. En effet, ce qu'elles craignaient est affreux. Le Moniteur ne dit mot ce jour-là, et son silence commença à m'inspirer, sur sa véracité, des doutes que la suite des événemens a bien justifiés.

Paris a été occupé, après une bataille sanglante, mais non inutile, puisqu'elle a donné

à ceux qui voulaient nous abandonner le temps de déménager. Ces messieurs, en montant en voiture, nous invitèrent courageusement à soutenir un siége, à défendre nos monumens, à dépaver nos rues, etc. (1); heureusement nous n'avons point fait cette folie. Nos rues sont fort bien comme elles sont, et si on les dépavait, elles deviendraient fort incommodes.

---

(1) La veille de l'entrée des puissances alliées à Paris, la police avait répandu avec profusion, dans tous les quartiers de la ville, un écrit incendiaire, dont voici le texte littéral.

« *Nous laisserons-nous piller! nous laisserons-nous brûler!*

» Tandis que l'empereur arrive sur les derrières de l'ennemi, vingt-cinq à trente mille hommes, conduits par un partisan audacieux, osent menacer nos barrières. En imposeront-ils à cinq cent mille citoyens qui peuvent les exterminer! Ce parti ne l'ignore point; ses forces ne lui suffiraient pas pour se maintenir dans Paris. Il ne veut faire qu'un coup de main.

» Comme il n'aurait que peu de jours à rester parmi nous, il se hâterait de nous piller, de se gorger d'or et de butin; et, quand une armée victo-

Puis, il ne m'est pas très-démontré que laisser brûler et détruire les maisons d'une ville que rien ne peut défendre, soit le plus sûr moyen d'en conserver les monumens. Qu'en penses-tu ?

---

rieuse le forcerait à fuir de la capitale, il n'en sortirait qu'à la lueur des flammes qu'il aurait allumées.

» Non, nous ne nous laisserons pas piller! nous ne nous laisserons pas brûler! Défendons nos biens, nos femmes, nos enfans, et laissons le temps à notre brave armée d'arriver pour anéantir sous nos murs les barbares qui venaient les renverser. Ayons la ferme volonté de les vaincre, et ils ne nous attaqueront pas! Notre capitale serait le tombeau d'une armée qui voudrait en forcer les portes. Nous avons en face de l'ennemi une armée considérable; elle est commandée par des chefs habiles et intrépides; il ne s'agit que de les seconder.

» Nous avons des canons, des baïonnettes, des piques, du fer. Nos faubourgs, nos rues, nos maisons, tout peut servir à notre défense. Établissons, s'il le faut, des barricades; faisons sortir nos voitures et tout ce qui peut obstruer les passages; crénelons nos murailles, creusons des fossés; montons à tous nos étages les pavés des rues, et l'ennemi reculera d'épouvante.

Paris est occupé, et Buonaparte *jouit de la meilleure santé.* Il nous avait pourtant assurés que les alliés n'entreraient dans nos murs qu'après avoir *marché sur son cadavre.* Ce sont ses expressions, et un honnête homme

---

» Qu'on se figure une armée essayant de traverser un de nos faubourgs au milieu de tels obstacles, à travers le feu croisé de la mousqueterie qui partirait de toutes les maisons, des pierres, des poutres qu'on jetterait de toutes les croisées!

» Cette armée serait détruite avant d'arriver au centre de Paris. Mais non! le spectacle des apprêts d'une telle défense la forcerait de renoncer à ses vains projets, et elle s'éloignerait à la hâte, pour ne pas se trouver entre l'armée de Paris et l'armée de l'empereur ».

De quelle main est sortie cette infernale production! Est-ce le génie de Marat ou de Robespierre qui l'a inspirée? Qu'il est à plaindre ou à blâmer celui dont la main a pu tracer un pareil écrit, celui qui, dans sa fureur, a pu le concevoir! Au reste, ses auteurs le trouvèrent eux-mêmes si horrible, qu'ils n'osèrent pas le faire afficher. Ils se bornèrent à le faire distribuer dans les différens quartiers, et notamment dans les faubourgs. Mais leurs projets incendiaires s'évanouirent. Le peuple resta immobile.

n'a que sa parole. Mais nous y voilà pris encore une fois; Paris est occupé.

J'ai été témoin de la journée la plus mémorable du dix-neuvième siècle. J'ai vu défiler, en bon ordre, quarante mille hommes, petit échantillon des armées qui nous environnaient. Ce sont, mon ami, de fort beaux débris; et je connais quelqu'un qui s'en accommoderait et donnerait volontiers en échange la grande armée qui lui reste. Le Moniteur cependant nous en donnait une idée fort chétive. En vérité, le Moniteur est bien dégoûté.

J'ai vu des souverains modestes dans leurs triomphes, et encore plus émus que surpris de l'accueil touchant qu'ils recevaient au milieu de nous. Toute la population était sur leur passage. Que leur souhaitions-nous? Tu le devines aisément. Que leur demandions-nous en retour? Je te l'apprendrai une autre fois. On ne peut pas tout écrire dans une première lettre. N'allais-je pas déjà oublier de remarquer qu'en passant devant la place Vendôme, en voyant la fameuse colonne, un des deux souverains avait dit qu'il ne voudrait pas être placé si haut, qu'il craindrait que la tête ne lui tournât?

Crie bien vite au miracle, mon ami, les morts ressuscitent. J'ai vu à la tête de leurs corps, ces mêmes généraux que nos bulletins avaient entèrrés deux ou trois fois, afin qu'ils n'en pussent pas revenir. Bon dieu! comme ils se portent! quelle santé! je t'en souhaite une pareille pour la consolation de ta femme, qui a tant de motifs de s'y intéresser. Tu vois bien, mon ami, que, malgré le bulletin, il ne faut pas plus se presser de chanter un *De profundis* qu'un *Te Deum*. Les gens qu'il tue en rappellent.

Dirais-tu que les dames, plus curieuses pendant cette journée qu'elles n'avaient été effrayées la veille, n'ont point évité la rencontre de ces hommes qu'on leur avait dépeints avec de si noires couleurs? Ils les ont trouvées fort jolies; c'est la seule insulte qu'ils leur aient faite. Je t'assure, mon ami, que ces barbares sont fort civilisés; au moins jusqu'à présent, ils n'ont mis à la broche aucun de nos enfans, comme on nous en avait officiellement menacés. S'ils prenaient goût à cette friandise, tu en serais informé sur-le-champ; car je serai véridique. Je ne veux point que

mes lettres ressemblent aux bulletins du Moniteur.

Nous regardons tous ces guerriers moins comme des étrangers que comme autant de membres de la grande famille, dont les malheurs sont enfin terminés. Nous aimons surtout à les entendre célébrer noblement le courage de nos soldats. Les armes sont journalières; les défaites succèdent presque toujours aux triomphes; mais rien n'est perdu quand l'honneur est sauf, et nous devons nous glorifier d'appartenir à une nation qui jouit de l'estime des braves. Enfin, pour bannir toute réflexion chagrine, que chacun se dise en les voyant dans Paris : S'ils n'y étaient pas, il y serait. La question est jugée.

Je connais ta curiosité, tu ne manqueras pas de me faire bientôt mille questions. Tu me demanderas, par exemple, si cette révolution ne nous a pas privés de quelques-uns des avantages dont nous jouissions sous le règne de Napoléon. Oui, mon ami, plusieurs nous ont été enlevés. Déjà nous n'avons presque plus de droits réunis. C'est sans doute un très-grand malheur; mais ces Français, de quoi ne se consolent-ils pas? Après tout, si le bon vin coûte

moins cher, nous en boirons davantage. Il faut bien, dans les circonstances difficiles, se résigner à quelques sacrifices. On nous y a bien préparés.

Mais au moment où j'écris cette lettre, ne voilà-t-il pas qu'on m'annonce que le sucre et le café vont baisser de prix à faire trembler; il en arrive de tout côté. Je ne sais où diable ils vont le chercher. Ne serait-ce pas un mauvais tour que nos voisins nous joueraient? Ils oublient donc qu'ils sont bloqués par notre décret du..... J'ai oublié la date, mais le décret existe, j'en suis assuré; car je l'ai lu dans le Bulletin des lois.

Nos ports, si sagement fermés, pour la prospérité de nos villes maritimes, seraient-ils donc rouverts? Tout cela, mon ami, est bien étrange, bien extraordinaire! Ces Bordelais ne pouvaient-ils pas attendre? Ils auraient si avantageusement vendu, dans cinquante ans, leur récolte de l'année dernière! On ne conçoit pas une telle impatience. Il leur en eût bien peu coûté de se laisser entièrement ruiner. La chose était déjà si avancée! Mais ces propriétaires veulent vendre leurs récoltes. Ces marchands veulent réparer leurs pertes. Eh bien!

qu'ils les réparent, cela leur sera facile; car on nous menace encore de nous rendre nos colonies.

Adieu, mon ami. Ma seconde lettre ne se fera pas attendre.



LETTRE II.

Paris, 8 avril.

Un malheur, on a bien raison de le dire, ne vient jamais seul. Je t'annonçais dernièrement que les droits réunis, auxquels nous tenions fort, nous étaient enlevés, et ne voilà-t-il pas qu'on nous prive encore de la conscription, qui nous était chère à tant de titres! Oui, mon ami, plus de conscription. Ce cri va retentir dans les villes et dans les campagnes, et il est fort à craindre qu'il n'y soit répété avec allégresse. Je gagerais surtout que ces mères seront assez folles pour s'en réjouir. Les unes cessent déjà de maudire le jour où elles ont enfanté; les autres ne redoutent plus une dangereuse fécondité, montrent un zèle, une ardeur..... Laissons-les faire, aidons-les même un peu. La France se recommande à

leurs bons offices. Elle a tant de pertes à réparer, que ce ne sera pas l'affaire d'une nuit. Plus de conscription; qu'en ferions-nous? Tous les Français ne forment plus aujourd'hui qu'un seul vœu : moins de gloire et plus de bonheur.

Un héros a pourtant ses agrémens; mais tu conviendras qu'on le paie toujours un peu cher. Il confisque d'abord, au profit de sa grande pensée, une jeunesse belliqueuse que son courage et la gendarmerie font voler au combat. Bientôt l'appétit lui vient en mangeant. Il sait d'ailleurs que les pères ne voient jamais partir leurs enfans sans regrets. En conséquence, il craint de les séparer, et, par un grand acte de générosité, fait participer tous les âges au bénéfice de la conscription. Plus de distinction, plus de préférence; tous les jeunes gens, depuis dix-huit ans jusqu'à soixante ans, sont appelés sous les drapeaux : les boiteux eux-mêmes sont obligés d'y courir, et on enlève à ces dames le troisième ban qui leur restait et faisait son possible pour les désennuyer. J'ai vu des vieillards caracoler en voltigeurs, et j'ai appris que, dans certaines provinces, il fallait ne pouvoir mar-

cher qu'avec des béquilles pour échapper à la gloire, et encore était-on menacé d'être envoyé au dépôt. Tout cela sans doute est fort beau, et doit nécessairement rendre un pays très-heureux; mais ce bonheur, arrivant un peu tard, ne commence que lorsqu'il ne reste plus personne pour en jouir. Et voilà, mon ami, le grand inconvénient des héros : il est impossible de vivre avec ces gens-là; ils voient toujours de mauvais œil ceux qui n'ont pas l'honnêteté de se faire tuer pour eux; parce qu'on ne meurt pas, cela les fâche. Quel caractère !

Tu diras peut-être que de telles mesures, exécutées avec tant de libéralité, peuvent nuire à la population : que tu es simple, que tu as la vue courte! Lis, mon ami, lis avec soin le rapport très-officiel que je te fais passer, et qui ne date que d'un an; tu verras comme la loi de la conscription peuple un empire; tu verras que plus on en tue, plus il s'en présente; que plus on enlève de jeunes gens, plus il naît d'enfans, parce qu'apparemment les vieillards se piquent alors d'une noble émulation et font merveilles. Ainsi, dans quelques années, la France, enrichie de ses pertes

successives, aurait été fort embarrassée du superflu de sa population. L'auteur de ce rapport est, sans contredit, un homme fort habile; mais, avant de partir, il aurait bien dû nous dire comment nous pourrons marier nos filles qui sèchent sur pied. Il nous apprend, au reste, que le commerce et l'industrie jouissent chez nous d'une prospérité qui fait le désespoir de nos voisins. En vérité, le souverain, obligé de payer d'aussi beaux rapports, est bien à plaindre. Eût-il 1500 millions de revenu, eût-il encore, vu l'urgence, le droit d'ajouter un tiers à cette bagatelle, il lui sera toujours impossible de joindre les deux bouts de l'année.

Plus de conscription; partant plus de guerre. C'est encore un sacrifice auquel il faut se résigner de bonne grâce. Il faut, quoi qu'on en ait, consentir à vivre. J'ai déjà retiré mon testament que j'avais déposé chez un notaire le mois dernier. Il était sage alors de mettre ordre à ses petites affaires. Mais dis-moi donc ce que c'est que la paix; elle aura pour nous le mérite de la nouveauté. On ne cessait de nous en parler; mais elle n'arrivait jamais, et, de bonne foi, pouvions-nous l'attendre? Un

héros peut-il rester les bras croisés? Fait-on des bulletins en temps de paix ? Cette France d'ailleurs est si petite ! A peine peut-on s'y retourner. Qu'elle ait, moins grande encore, suffi à l'ambition de Louis XIV, je n'en suis pas surpris : c'était un roi d'une assez pauvre maison. Mais nous..... Il fallait donc songer sérieusement à reculer encore une fois de cinq à six cents lieues les limites toujours naturelles de cet empire. Écoute-moi, mon ami. et tu m'avertiras si je me trompe.

Grâce à la valeur française que les victoires exaltent et que les revers ne sauraient abattre, nous avions fait de très-grandes choses. Mais les élémens, comme l'a dit le bulletin, avaient détruit tout notre ouvrage. Une famille nombreuse était retombée sur nos bras. Tous les rois que nous avions faits étaient à refaire. Il fallait donc travailler sur de nouveaux frais et le bal allait recommencer. D'abord les Hollandais étaient fort à notre convenance ; en bons voisins, nous les mangions. Partant d'Amsterdam pour Lubeck, nous allions visiter un beau canal qui doit être aujourd'hui fort avancé, et nous détruisions l'indépendance des villes anséatiques, afin de rétablir

plus facilement celle de la Pologne : bien entendu qu'en passant, nous dations un décret de Berlin. Cette promenade nous amenait aux frontières de la Russie ; mais nous aurions eu soin d'y arriver un peu plus tôt, et d'en sortir un peu plus tard, car nous avons appris, à notre grand étonnement, que l'hiver y était assez froid. Ce petit empire une fois conquis, et nos aigles plantées sur le Caucase, rien ne nous empêchait d'enjamber la grande muraille et de demander à cet empereur chinois de quel droit il ose ouvrir aux Anglais le port de Canton qui lui appartient? L'année suivante les Indes auraient eu de nos nouvelles, car le sort de ces pauvres cipayes nous touchait fort. Nous n'avons jamais pu souffrir qu'on attentât à la liberté des peuples. C'est une vérité démontrée par l'expérience.

D'autres contrées nous offraient d'autres triomphes. Nous avions encore deux mots à dire aux Espagnols et aux Portugais, et nous réduisions enfin sous le joug ces rebelles, ces factieux, qui s'obstinent depuis si long-temps à rester fidèles à leurs souverains légitimes. Cependant une de nos colonnes, s'avançant sur Constantinople, nous donnait le plaisir de

chanter un *Te Deum* en faux-bourdon dans la mosquée de Sainte-Sophie, et bien aurait pris au muphti de s'enfuir à toutes jambes; car il serait venu tenir compagnie au souverain pontife, privé de ses états pour n'avoir pas voulu endosser la cuirasse, se mettre à la tête de ses armées, et combattre nos ennemis qui n'étaient pas les siens. Cela fait, nous aurions vu ce qu'il nous restait à faire. Mais on conviendra qu'il eût été assez désagréable de s'arrêter en si beau chemin; et, après tout, avions-nous plus de sept lieues à faire pour aller, sur des bateaux plats, on sait bien où?

Tu crois sans doute que je rêve. Regarde en arrière, et tu auras une meilleure idée de mon plan de campagne. Pourtant je ne l'exécuterai pas cette année; la conquête du globe est ajournée indéfiniment. Permis désormais aux peuples d'être indépendans; permis à tous les souverains de régner à leur guise et d'être les maîtres chez eux; nous ne nous mêlerons plus de leurs affaires. La guerre n'est plus une loi constitutionnelle de l'empire, et l'espérance qui nous avait quittés, revient à la suite de celui que tout bon Français attend comme le gage assuré d'une paix durable. Mais que

dis-tu de ces conquérans qui, tout exprès pour faire mentir le bulletin, ne veulent pas même prendre un village? S'ils n'y prennent garde, ils gâteront le métier. En serais-tu fâché?

Je t'envoie les pièces de vers que les circonstances ont fait naître; bonnes ou mauvaises, elles ont un mérite particulier; on ne les a point payées. Quant aux mots plaisans ou malins qui circulent de bouche en bouche, les journaux, qui sont à l'affût, ne manquent pas de les recueillir. Ont-ils dit que, ces jours derniers, un individu de mauvaise humeur, se plaignant devant quelques dames de la halle d'un changement peu favorable à ses intérêts, une d'elles dit à sa voisine: « N'en crois rien, » ma commère; c'est qu'il avait la fourniture » des jambes de bois ».

Avant de finir cette lettre, je veux t'apprendre que ton fils, qui avait été fait prisonnier dans les dernières affaires, vient de recouvrer sa liberté. Il part demain, et vole dans tes bras. Gronde-le bien de vivre encore.



LETTRE III ET DERNIÈRE.

Paris, 15 avril.

La nouvelle révolution est complète. Tous les cœurs n'ont qu'un seul vœu, toutes les voix n'ont qu'un seul cri. Les cocardes blanchissent à vue d'œil. Les Français se rallient au panache de Henri IV, et l'auteur de leurs maux, se condamnant lui-même au supplice de la vie, se dispose à partir pour sa destination. Ce qu'il y a d'heureux, mon ami, dans cette affaire, c'est que l'expérience et la réflexion approuvent cet élan universel, et sont enfin d'accord avec nos sentimens; car il ne faut pas que les politiques remontent si haut pour trouver les causes qui ont amené la révolution de 89. Ceux qui nous connaissent bien assurent que nous l'avons faite par curiosité. Fatigués du repos, nous avons cherché l'agitation : vivant depuis plusieurs siècles sous une monarchie douce, paternelle et tempérée, au besoin, par nos vaudevilles, nous avons voulu essayer d'autres formes de gouvernement. Ces essais n'ont point réussi, et comme les

plus courtes folies sont les meilleures, nous aurons le bon esprit de ne pas vouloir recommencer.

Nous sommes bien revenus, je l'espère, du gouvernement républicain, fort beau rêve qu'il est impossible de réaliser parmi nous. On dit qu'il conviendrait à des anges. Soit; mais au moins faudrait-il que ces anges fussent en petit nombre, sans quoi ils se battraient bientôt comme des diables, et la république, tout angélique, deviendrait un enfer, où ni toi, ni moi, ne voudrions élire domicile. Voilà ce que l'expérience, dont il ne faut jamais dédaigner les leçons, nous a suffisamment appris. Il te souvient, mon ami, du temps où chacun de nous était roi. Je l'étais, tu l'étais. Qui ne l'était pas? Soyons de bonne foi. Convenons que nous avons assez mal gouverné nos états. Quel tintamarre! quel charivari! Encore, si nous n'avions parlé que trois ou quatre cent mille à la fois, peut-être serions-nous venus à bout de nous faire entendre; mais le moyen d'être écouté, lorsque plusieurs millions de souverains, usant d'un droit inhérent à leur souveraineté, parlent tous ensemble, ouvrent tous un avis différent,

et croient que crier à tue-tête, est le plus bel attribut de leur puissance!

Les plus sages, ou les moins fous, sentirent cet inconvénient, et jugèrent que, dans l'impossibilité de régner tous à la fois, il convenait de prendre son tour, et de régner l'un après l'autre. Il y avait bien encore quelques récalcitrans. Ceux-ci, trouvant que le métier était bon, ne pouvaient consentir à abdiquer, même pour quelques années, leur petite portion de souveraineté. Ceux-là pensaient que les saturnales avaient assez duré, et qu'il était temps de revenir au point d'où nous étions partis. Mais le canon de vendémiaire concilia toutes les opinions. Sois de mon avis, ou je te tue. On ne résiste pas à un argument de cette force. En conséquence, cinq parmi nous furent choisis qui devaient tenir le sceptre pendant cinq ans, descendre ensuite du trône et céder la couronne à leurs successeurs. Mais aucun d'eux ne put achever son *quinquennium*.

Comme nous étions tous leurs héritiers présomptifs, nous trouvâmes, au bout de quinze jours, que leur règne était déjà bien long, et qu'ils devaient, par politesse, faire place à

d'autres. Ce n'était pas tout-à-fait leur avis; mais le peu d'accord qui régnait entr'eux doubla les forces des candidats qui convoitaient leur héritage. En effet, les cinq majestés furent à peine installées, qu'il y eut de la brouille dans leur ménage. Bientôt elles en vinrent aux gros mots, et finirent par demander le divorce pour cause d'incompatibilité d'humeur. Trois d'entr'elles, c'étaient les plus brouillonnes, sans respect pour le rang suprême, forcèrent les deux autres, plus pacifiques, de partir en charrette pour Cayenne avec toute leur cour. Tu sais comment s'est écroulé un trône trop étroit pour être partagé entre cinq; un souffle l'a renversé.

Nos droits commençaient alors à nous devenir fort à charge, et nous ne demandions qu'à nous en débarrasser, et qu'à renoncer, pour nous et nos héritiers, au pouvoir souverain, dont nous étions bien fatigués. Je ne sais par quelle heureuse rencontre l'homme de vendémiaire se trouva là pour profiter de nos dispositions. En nous mitraillant, il avait acquis des droits à notre reconnaissance : c'était bien le moins que, pour prix d'un tel bienfait, il reçût de nous la couronne et l'empire. Nous

le priâmes de les accepter. Il daigna agréer nos offres, et jura de rendre la France heureuse. L'histoire dira comment il a été *fidèle à son serment*. Au moins lui avons-nous de grandes obligations : sans lui, mon ami, nous n'eussions jamais connu les agrémens du pouvoir arbitraire et despotique. Ce grand mogol, dont on vante la tyrannie, est un prince très-modéré, qui ne sait pas son métier, et qui laisse à ses peuples une liberté fort honnête. On vit, on respire en Turquie; on y parle même assez légèrement des affaires publiques. C'était chez nous qu'il fallait vivre depuis dix ans pour avoir des notions bien claires et bien précises sur l'esclavage ; et voilà le service important que Buonaparte nous a rendu. Grâce à son règne et aux temps qui l'ont précédé, nous savons à quoi nous en tenir sur le despotisme et l'anarchie.

Les choses en étaient là, lorsque nos alliés, car je ne puis donner un autre nom à ceux qui n'avaient en France qu'un seul ennemi, entrèrent dans nos murs. Ce grand spectacle ne fut pas perdu pour nous. En voyant ces souverains, sans cesse occupés du bonheur de leurs sujets, et consacrant à cette seule idée le pou-

voir auguste dont ils sont revêtus ; en voyant quelle expression de bonté animait leurs actions et leurs discours, nous sentîmes que chaque peuple avait un père, et que nous étions seuls orphelins. Dès ce moment, la cause de Buonaparte fut perdue ; on pouvait se passer de son insolente abdication : il avait cessé de régner. Tous les sentimens qu'il avait étouffés se manifestaient sans contrainte ; l'explosion était générale. On nous apportait la paix : ce bienfait eût été illusoire si on ne nous eût pas rendu en même temps les princes qui pouvaient seuls en être les garans. Leur rappel, et cette considération doit décider même l'indifférence, était nécessaire au repos de l'Europe. Mais ils ont des droits plus anciens, plus sacrés, qui militent en leur faveur. « Il y » a un Français de plus dans Paris », a dit, en y entrant après vingt-cinq ans d'absence, ce prince dont la douce affabilité contraste si heureusement avec le regard farouche du tyran. Et lorsqu'on lui demanda le soir quelles mesures il jugeait nécessaires pour la sûreté de sa personne : « Aucune, répondit-il ; n'ai- » je pas été reçu partout comme l'enfant de la » maison » ? L'autre pouvait-il tenir un pareil

langage? était-il de la famille? le connaissions-nous? nous connaissait-il?

Ces enfans de la maison sont les descendans de Henri IV, de ce roi

Qui fut de ses sujets le monarque et le père,

et qui, si je puis m'exprimer ainsi, a rendu la dynastie des Bourbons populaire; car ce peuple, qu'il aimait bien plus encore que ses maîtresses, n'a point oublié les souhaits qu'il faisait pour son bonheur. Il répète ces mots d'une touchante simplicité, qu'il faut citer textuellement, lorsqu'on ne veut pas les affaiblir. Il se souvient enfin de *la poule au pot*. Que n'as-tu assisté, mon ami, à la fête du 12 de ce mois! tu aurais vu tous les cœurs s'électriser au moment où l'air vraiment national et trop long-temps proscrit, *vive Henri* IV, *vive*, etc. se fit entendre! Les officiers des troupes libératrices partageaient notre émotion, et, en songeant aussi à leurs souverains, criaient avec nous : *Vive le bon Roi*! Je viens d'apprendre qu'en arrivant à Pau, l'armée du lord Wellington avait cru entrer dans une ville sacrée, et qu'à l'abri du berceau de Henri IV, tous les Béarnais avaient été traités avec des

égards particuliers. Je n'en suis pas surpris. Qui n'aimerait notre Henri ? quel peuple ne voudrait le compter parmi ses rois ? Non, mon ami, non, il ne peut y avoir de proscription contre une famille que protége la mémoire du bon Henri.

C'est sur ce modèle, et à l'école sévère du malheur, que s'est formé le monarque dont nos vœux hâtent le retour. Comme Henri IV, il veut être chéri de son peuple. Comme lui il veut régner sur nos cœurs. Donnons-les lui sans réserve. C'est le seul bien que Buonaparte n'ait point essayé de nous ravir. Toutes les craintes qui ont pu retarder cet heureux événement, doivent être bannies aujourd'hui. Louis XVIII ne voit que des enfans dans tous les Français. Il n'est étranger à aucun sentiment généreux. Ainsi de glorieuses blessures ne seront jamais à ses yeux un titre de réprobation. Il tiendra compte du sang versé, même en défendant une cause qui n'était pas la sienne ; car l'honneur français lui est cher. Ceux qui parlaient de ses vengeances connaissaient peu son cœur. Depuis long-temps il a tout pardonné, tout oublié. Que le même esprit nous anime, et qu'à l'époque mémorable

qui nous réconcilie avec les autres peuples, tous les partis viennent se rallier auprès du trône. Plus de dissensions intestines; plus de ces odieuses dénominations qui fomentent les haines et les ressentimens. Depuis que l'étranger est parti, il ne doit plus y avoir en France que des Français. *Vive le Roi!*



La révolution mémorable qui vient de s'opérer, formera une époque importante de l'histoire moderne; essayons donc de tracer quelques traits de l'homme extraordinaire qui bouleversa l'Europe, et dont le fol orgueil entraîna la France sur le bord de l'abîme où sa fureur l'a précipité lui-même.

Nicolas, ou Napoléon (1), ou Maximilien

---

(1) C'est en vain qu'on a cherché le nom de Napoléon dans tous les calendriers anciens et dans les vies des saints. On ne l'a trouvé nulle part que dans les actes des saints des bollandistes; mais ce Napoléon n'était rien moins qu'un saint. C'était, au contraire, un fort méchant démon, qui prit plaisir à tourmenter cruellement le corps d'une pauvre femme pendant cinq ans de suite, et dont elle ne fut délivrée

Buonaparte naquit à Ajaccio, en Corse, le 5 février 1768, et non en 1769, comme il est marqué dans les almanachs (1). Il avait quitté

---

que par l'intervention d'une sainte. Voici le texte latin : *Uxor Bonamici dixit quod ipsa à quinque annis circà, semper fuit gravata et vexata à duobus dæmonibus, unus quorum nominatus Napoleone, alter verò Soldanus.* (*Acta Sanctorum*, avril, tome III, p. 519, art. 66).

(1) Un des traits distinctifs du caractère de Buonaparte était la haine de la vérité, qu'il portait aussi loin que la haine de l'humanité. Il avait, dès l'enfance, contracté une telle habitude du mensonge, qu'il ne disait jamais la vérité pure et entière, même dans les choses les plus indifférentes. Par exemple, qu'importait à sa politique de nous tromper sur l'année et le jour de sa naissance? Qu'il eût un an de plus ou de moins, qu'il fût né tel mois plutôt que tel autre, qu'est-ce que cela pouvait faire à l'accroissement ou à la diminution de sa puissance? Eh bien! cependant il est aujourd'hui prouvé qu'il en a ridiculement imposé sur ces deux points. On peut consulter, dans les archives de l'état civil de la ville de Paris, le registre de la municipalité du deuxième arrondissement, n°. 290, à la date du 19 ventôse an 4 de la république; on y trouvera l'acte de mariage de

son prénom de Maximilien, pour ne pas rappeler la mémoire d'un autre Maximilien fort redoutable en 1793, et éviter toute comparaison. Il est fils de Charles Buonaparte, et de madame Lætitia Ramolini. Son père, avocat sans fortune (1), et chargé d'une famille nom-

---

Napolione Buonaparte avec Marie-Joséphine-Rose de Tascher, veuve Beauharnais, et dans cet acte la mention de l'extrait de baptême de Napolione; or, il résulte de cet extrait de baptême, qu'il est né le 5 février 1768, de Charles Buonaparte, rentier, et de Lætitia Ramolini, son épouse, et non pas le 15 août 1769, comme le disent tous les almanachs. On se demande quel intérêt il avait à passer pour être moins âgé d'un an et demi qu'il ne l'est réellement.

Cette découverte en amène naturellement une autre, c'est que Joseph, son frère aîné, s'est aussi rajeuni au moins d'une année; suivant les almanachs *impériaux*, il serait né le 7 janvier 1768; cela ne peut se concilier avec l'âge réel de Buonaparte, à moins de supposer que la mère Lætitia aurait accouché du grand homme vingt-neuf jours après la naissance de Joseph.

(1) On trouve, dans la *Gazette de France* du 1er. mai, une lettre curieuse de M. Defélix, sur un des parens de Buonaparte. La voici :

breuse, n'aurait pu se charger de l'éducation de son fils, si M. de Marbœuf, alors comman-

---

« Dans un moment où l'on aime à recueillir tous les traits qui caractérisent l'homme singulier qui, de lieutenant au corps royal d'artillerie, s'est fait sans-culotte, et de sans-culotte empereur; dans un moment où plus d'un auteur travaille sans doute pour donner une histoire impartiale de sa vie, permettez-moi de vous faire connaître un fait qui aura la ville de Rennes entière pour garant. Il existe, ou du moins il existait en 1808, à l'Hôtel de France de cette ville, une servante nommée Buonaparte; son père, vieux vétéran, est natif de l'île de Corse: ainsi, il est bien certainement parent de l'homme qui a joué un si grand rôle dans la révolution qui vient enfin de finir. Quand cet homme fit un voyage dans la Bretagne, son parent, d'après les conseils d'un grand nombre d'habitans de Rennes, se porta sur sa route, un placet à la main. On le présenta à Napoléon comme étant d'un de ses parens; mais celui-ci répondit que les empereurs n'avaient pas de parens dans la canaille, et le pauvre invalide n'eut pas même la pension due à vingt-cinq ans de service, et la cousine du soi-disant empereur continua à servir la table d'hôte de l'Hôtel de France.

» Agréez, Monsieur, etc. E. Defélix ».

dant en Corse, n'avait connu madame Lætitia, sa mère, et ne l'eût amené à Paris, pour le placer à l'école militaire de Brienne. C'est à la sollicitation de ce général, que Louis XVI daigna l'admettre au nombre des élèves de cette école. Le souvenir d'un pareil bienfait n'aurait jamais dû sortir de sa mémoire.

Buonaparte ne connut jamais l'aimable franchise de l'enfance; sombre, dissimulé, vindicatif, il réunissait les vices communs aux tyrans les plus farouches; et, par une singulière conformité de goûts avec Domitien, il passait des heures entières à tuer des mouches: récréation digne de celui qui devait un jour trouver son plus doux passe-temps à faire exterminer des hommes.

La puérilité des détails disparaît devant l'intérêt qu'inspire naturellement tout homme célèbre; d'ailleurs, le caractère se peint souvent dans ces circonstances familières, où l'homme, ne croyant pas avoir besoin de masque, se laisse voir à nu. Ainsi nous rapporterons encore quelques détails de ce genre.

A l'époque où, simple lieutenant d'artillerie, il n'avait pas encore rêvé l'élévation qui devait coûter tant de sang à la France, il paraissait

s'adonner aux sciences occultes : différentes expériences, qu'il faisait avec tout l'appareil des diseuses de bonne aventure, pouvaient faire présumer qu'en tout temps il forma des vues sur le parti qu'on pouvait tirer de la crédulité publique ; il guérissait par des paroles et des attouchemens, ou plutôt il imposait à l'imagination et opérait une révolution qui faisait disparaître la douleur.

Assidu aux réunions qui se formaient dans les villes où il était en garnison, on l'a vu passer des soirées entières dans l'encoignure d'un salon, sans prendre part à la conversation ; tirer ses tablettes et crayonner, avec autant d'impolitesse que de persévérance, l'individu que ses regards avaient choisi pour en faire l'objet de ses remarques.

Lorsque la révolution vint donner l'essor à tous les mauvais génies, celui de Buonaparte forma des idées confuses que le temps et des circonstances favorables développèrent et firent réussir. A cette époque son opinion n'était pas équivoque, et il ne se donnait pas même la peine de la dissimuler aux yeux des honnêtes gens. On le vit, en 1792, au milieu d'une émeute suscitée par les soldats contre

leur colonel, boire au milieu des rues, dans le même verre que ces furibonds, et assister au festin bachique que ces révoltés avaient fait préparer à la suite du pillage de la caisse du régiment.

N'étant encore que simple officier d'artillerie, il connut, au siége de Toulon, Barras, Salicetti, Fréron; il commanda, en décembre 1793, la terrible mitraille qui eut lieu dans cette malheureuse ville.

Voici la lettre qu'il écrivit à ce sujet, aux représentans :

« Citoyens représentans,

» C'est du champ de la gloire, marchant dans le sang des traîtres, que je vous annonce avec joie que vos ordres sont exécutés, et que la France est vengée. Ni l'âge, ni le sexe n'ont été épargnés; ceux qui avaient seulement été blessés par le canon républicain, ont été dépêchés par le glaive de la liberté et par la baïonnette de l'égalité.

» Salut et admiration aux représentans du peuple, Robespierre jeune, Fréron, etc.

» *Signé*, BRUTUS BUONAPARTE, citoyen sans-culotte ».

Robespierre était son héros; il le pleura long-temps, et fit tous ses efforts pour relever les autels du moderne Moloch.

A peine la nouvelle du 9 thermidor fut-elle parvenue dans le midi, que Buonaparte conçut le projet de faire marcher l'armée sur Paris. Son plan consistait à faire arrêter les députés que la convention envoyait dans le midi pour y obtenir l'adhésion des départemens; à déclarer Robespierre *martyr de la liberté,* et les auteurs de la journée du 9 thermidor *traîtres à la patrie et hors la loi*; à rassembler enfin les plus fougueux révolutionnaires de ces contrées, pour donner une apparence d'assentiment populaire aux arrêtés qu'il proposait, et entraîner les troupes dans ce mouvement. Je ne sais quel sentiment ou instinct, que j'appellerai *français*, empêcha ces députés de goûter le *patriotisme* du Corse; ils repoussèrent ses projets comme tendans à allumer la guerre civile et attentatoires à *la souveraineté du peuple*. Le dépit qu'il en eut éclata en reproches furieux; il les traita de *lâches* et d'*imbécilles*; et, prenant le ton prophétique, leur déclara que la république était dès cet instant perdue, et qu'eux et lui seraient vic-

times du parti qu'ils prenaient, etc., etc. Il est probable que si Buonaparte, alors moins habile que séditieux, eût suivi ce premier mouvement d'une audace irréfléchie, il eût porté bientôt sa tête sur l'échafaud; mais la fatalité qui pesait sur la France, nous destinait à le subir tout entier.

Destitué à cette époque comme terroriste, par Aubry, représentant du peuple, il vint à Paris, et y vécut dans la misère, l'obscurité et l'humiliation, recevant le petit écu ou le dîner de ses camarades d'armes, et d'une foule de personnes qu'il affecta de méconnaître, dès que la fortune l'eut replacé sur la route de la puissance (1). On assure même qu'il avait sollicité à cette époque, du comité de salut pu-

(1) Voici à ce sujet une anecdote curieuse, et qui prouve son ingratitude :

La femme d'un ancien limonadier lui avait rendu des services pécuniaires importans à une époque où il était loin de prévoir qu'il tiendrait un jour dans ses mains les trésors de la fortune publique. Lorsqu'il fut proclamé premier consul, cette femme, tombée dans l'indigence, crut l'instant favorable, et rappela au *puissant* son ancienne bienfaitrice; d'abord il ne répondit point à ses demandes; ensuite,

blic, la permission de quitter la France et de se rendre en Turquie.

Les premiers degrés de son élévation furent marqués du sang des Français, et les massacres du 13 vendémiaire annoncèrent le nouveau Maximilien.

Ce n'est que par le plus étrange aveuglement qu'on put se tromper sur les sinistres présages qu'annonçaient les transports de sa joie, lorsqu'il *tint* enfin sous sa main l'armée d'Italie. Dans l'impatience de son ambition, on l'entendit s'écrier : ou *qu'il y perdrait la tête, ou que ses ennemis le reverraient plus haut qu'ils ne s'y attendaient.*

Il sentit parfaitement au reste (et ce fut là

---

fatigué par ses importunités, il lui fit signifier d'avoir à cesser ses poursuites, ou qu'il la ferait enfermer. La pauvre limonadière ne se fit pas répéter cet ordre, et, retournant dans sa province, elle se vengea de l'ingrat Buonaparte, en racontant le détail de toutes les obligations qu'il lui avait eues et qu'il récompensait si mal. Différentes personnes, à qui il était également redevable, ont éprouvé le même refus; il voulait apparemment tâcher d'oublier l'époque où il avait eu besoin de tout le monde.

une de ses plus justes conceptions) que l'éclat de la gloire militaire pouvait seul élever un homme au-dessus de la loi; et ce fut par *l'usurpation de la renommée*, qu'il marcha à *l'usurpation du pouvoir*. Des journalistes, les uns de bonne foi, les autres par mission expresse, se chargèrent de travailler au grand œuvre et de transformer le nain en géant.

Voici ce qu'après une longue conversation, où il avait donné ses instructions à l'un de ses propagandistes, il lui adressa textuellement pour dernier adieu : « Tu m'as entendu; fais-» moi mousser vigoureusement dans l'opinion » publique. Pas de relâche; pas de repos : *moi*, » *encore moi*, *toujours moi* ». Ce fut-là au reste une de ses plus innocentes manœuvres; et bientôt on le vit jeter sur le crime et les perfidies de toute espèce les fondemens de sa grandeur.

En arrivant à l'armée d'Italie, qui était dans le plus grand dénûment, le premier acte de *popularité* de Buonaparte fut de faire fusiller, de *sa propre autorité*, à l'occasion d'une distribution de pain qui avait manqué, un garde-magasin accusé de dilapidations imaginaires, et qu'un conseil de guerre venait de déclarer inno-

cent. A cette époque on osait encore lui parler ; et on lui demanda pourquoi il se permettait une violence aussi odieuse ? Il répondit tranquillement, que c'était un sacrifice nécessaire; et *ne faut-il pas*, ajouta-t-il, *que le soldat croie que nous nous occupons de son sort ?*

Il ne laissa pas long-temps, au reste, le droit de représentation à ceux qui l'entouraient ; et il employa tout son machiavélisme à établir, moitié par adresse, moitié à force d'impudence, sa supériorité sur ses égaux.

A son début, il disait aux généraux : Vous avez *bien combattu*. Après ses premiers succès, Nous avons devint quelque temps sa formule : *Convenez*, dit-il bientôt ensuite, *que* j'ai *gagné une belle affaire*.

Marchant à son but par toutes sortes de chemins, quelquefois même par des routes en apparence opposées, on le voyait affecter l'indépendance envers les directeurs, et exalter dans ses soldats les sentimens du républicanisme le plus ardent.

Le 18 *fructidor*, dont Buonaparte fit depuis un crime au gouvernement qu'il renversa, n'eût point été tenté sans les *adresses* et l'appui de l'armée d'Italie.

Cette affectation de patriotisme de corps-de-garde lui servit à deux choses également essentielles à ses vues. D'abord elle lui assura une multitude de Séïdes, de véritables fanatiques qu'il précipitait en aveugles dans tous ses projets ; elle lui apprit aussi à démêler et reconnaître ces caractères inflexibles qui, dans la roideur de leurs principes révolutionnaires, se seraient fait un devoir d'être les *Brutus* d'un nouveau *César :* il poussait la dissimulation jusqu'à dire devant ceux qu'il voulait sonder : *N'est-il pas vrai que, si jamais je songeais à usurper l'autorité souveraine, un tel me passerait son sabre au travers du corps?* La réponse affirmative était suivie de témoignages d'estime et d'approbation qui sortaient de la bouche, tandis que le cœur dictait un arrêt de mort, qui s'exécutait bientôt dans des commissions honorables, mais périlleuses, et que l'honneur embellissait aux yeux de la victime. Comment en effet pouvait-on hésiter à se faire tuer pour un général qui servait si bien la république, qui savait si bien *distinguer* le mérite et le *récompenser?*

Il semble que la mort ait eu des yeux pour Buonaparte, et qu'elle frappa de préférence

ceux qui, par leurs lumières, leurs talens, leur caractère, leurs principes, paraissaient devoir mettre obstacle à son ambition. C'est ainsi que Hoche disparut au moment où la victoire l'opposait avec avantage au dictateur qui déjà se rendait à Léoben l'arbitre de la France et de la Germanie.

Ce serait une liste à faire frémir que celle des officiers de mérite dont la destruction fut *organisée* dans des expéditions générales ou particulières. Combien d'autres, coupables seulement d'avoir deviné le tyran sous le masque du républicain et désespérés d'avoir été les instrumens de sa gloire oppressive, s'en sont punis en cherchant volontairement la mort à laquelle ils se voyaient tacitement condamnés!

Au nombre de ses victimes, il faut placer le maréchal Lannes, qui continuait à le fatiguer sur le trône par une franchise impitoyable, dont il avait contracté l'habitude dans les camps, et qui partit pour sa dernière campagne en faisant à ses amis des adieux qu'il croyait fermement devoir être éternels.

La mort du général Hoche fut précédée d'un fait peu connu, et qui mérite de l'être

par sa singularité; c'est qu'elle lui fut prédite par Buonaparte.

Il faut dire d'abord que Buonaparte était charlatan et comédien jusque dans l'intimité de la société, et qu'il cherchait jusque dans les plus simples amusemens à *jouer un rôle* et faire *de l'effet*. Il aimait singulièrement à dire *la bonne aventure*, et ce fut dans un divertissement de société, qu'ayant reçu cette tâche pour *pénitence*, il s'amusa à effrayer Hoche. Pour mieux frapper son coup, il eut recours à un manége qui ferait honneur à la plus habile bohémienne.

Parvenu au général Hoche, qui lui présente sa main, il la considère, comprime un mouvement de surprise, qu'il a cependant fait apercevoir; laisse tomber la main avec une sorte d'indifférence, et passe à son voisin. Hoche se récrie, et demande raison de ce silence. *Vous vous moquez*, repart Buonaparte; *allons, je n'ai rien à vous dire*, et son regard disait le contraire. Hoche se pique au jeu et insiste. Le fourbe se défend gauchement, allègue qu'on s'est quelquefois repenti d'une mauvaise plaisanterie. La curiosité du général exige absolument le mot de cette énigme : *C'est vous*

qui le voulez, lui répond-t-on d'une voix ferme et avec un regard perçant, *eh bien! sachez que, si les règles de la chiromancie ont quelque vérité, vos jours sont déjà comptés, et vous mourrez avant tant de mois.* Il dit, et passe tranquillement à une autre main. On ne sait pas précisément quelle espèce de sensation cette scène produisit sur Hoche; mais il est certain qu'il laissa apercevoir quelque trouble; et comme on en fit un reproche à Buonaparte, et qu'on l'engageait à détruire l'impression qu'il avait causée, il vint lui dire, en riant, de ne pas s'occuper du *conte* qu'il lui avait fait; qu'il n'avait voulu qu'éprouver jusqu'à quel point l'imagination pouvait agir sur l'âme d'un brave.

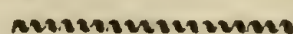
Sans prétendre tirer aucune induction de ce fait bien constant, il est à remarquer que Hoche mourut dans le terme que Buonaparte lui avait assigné, et que cette mort débarrassa le diseur de bonne aventure d'un grand obstacle dans la carrière où il s'était engagé.



On a beaucoup parlé de l'héroïsme déployé par Buonaparte au passage du pont de Lodi.

Un ouvrage anglais récent, intitulé *Généalogie de Napoléon Buonaparte*, donne sur cet événement des éclaircissemens qui, s'ils sont authentiques, diminuent l'éclat de cette preuve de bravoure personnelle.

« Il est vrai que Buonaparte passa seul et à cheval le pont de Lodi au moment où tous ses soldats refusaient d'avancer, et qu'il planta, sur l'autre bord de la rivière, en face de l'ennemi, le drapeau d'un de ses régimens. Mais le drapeau qu'il avait choisi était presque blanc ; l'ennemi le prit pour un drapeau parlementaire, et ne tira pas un seul coup de fusil. Ce fameux trait de courage n'est donc qu'un trait d'esprit : c'est un stratagème bien imaginé et qui a réussi ».



En 1795, lors de la première invasion des Français en Italie, Buonaparte, général en chef de l'armée, en arrivant à Milan, écrivit à M. L. F., maître de ballets du grand théâtre de cette ville, de composer sur-le-champ, et faire exécuter un ballet-pantomime, dans lequel il ferait figurer le pape, la thiare en tête et revêtu des habits pontificaux. M. L. F.,

artiste aussi distingué par ses talens que par son honnêteté, ne crut pas devoir exposer un pareil scandale aux yeux du public, et livrer à la risée d'une poignée de gens sans mœurs et sans morale le chef suprême de la religion; il ne répondit pas. Quelques jours se passent, un nouvel ordre est signifié à M. L. F. Huit grenadiers en sont porteurs, et il leur est enjoint de rester chez L. F. jusqu'à ce que son ouvrage soit terminé. Toujours le même silence et la même inaction. Quinze jours s'écoulent, et le général en chef de l'armée d'Italie n'est pas venu à bout de faire exécuter son infâme projet. Irrité d'une résistance à laquelle il n'était pas accoutumé, il fait expédier à L. F. un dernier ordre, portant qu'il sera fusillé si dans les vingt-quatre heures le ballet demandé n'est pas achevé.

Entouré de satellites, craignant pour sa vie, plus encore pour sa famille, dont il était le seul soutien, M. L. F. obéit. Il esquisse, tant bien que mal, cette dégoûtante composition, la met en scène, et lui-même est forcé de jouer le rôle du pape.

Les événemens se succèdent, les chances de la guerre se multiplient; les Autrichiens ren-

trent en Italie : libres du joug des Français, de la terreur qu'inspirait le général en chef, les Milanais retournent dans les églises, la religion reprend tout son éclat, et M. L. F., qui jusqu'alors avait joui de l'estime publique, est obligé de sortir de Milan avec toute sa famille. On lui reproche comme un crime une faute que lui-même avait pleurée, et qu'il n'avait commise que pour conserver un père à ses enfans.

Il réalise à la hâte tout ce qu'il possède, revient en France, place ses fonds dans une maison de commerce, et semble oublier la cruelle disgrâce qu'il vient d'essuyer; mais, quelques années après, une faillite le prive de toute sa fortune.

Dans cette cruelle extrémité, M. L. F. croit devoir recourir à la protection de celui qui était le premier auteur de toutes ses infortunes. Buonaparte venait alors de se faire déclarer empereur des Français; M. L. F. se présente à la cour, sollicite une audience de Buonaparte; il rappelle dans sa pétition l'origine des malheurs qui l'accablent, les ordres qui lui ont été donnés par *le général en chef de l'armée d'Italie*, lors de son passage à Milan. A peine a-t-on parcouru cette pétition,

qu'on se hâte d'y répondre. M. L. F. est accueilli, on le cajole, on est prêt à tout lui accorder : on demande seulement qu'*il remette les ordres écrits qu'il avait reçus pour composer le fameux ballet*. Buonaparte jouait alors le rôle de protecteur de la religion, et il lui importait d'anéantir les preuves authentiques du mépris auquel il avait livré en plein théâtre, et au sein même de l'Italie, le vénérable successeur de saint Pierre.

M. L. F., plein d'espoir, se rend au château des Tuileries ; il remet les ordres qu'on avait tant d'intérêt à retirer de ses mains.

Il attend en vain pendant quelques mois l'exécution des belles promesses qu'on lui avait faites ; mais voyant qu'on ne s'empressait pas de les réaliser, il sollicite de nouveau la faveur d'être admis auprès de Buonoparte : il fait parvenir de nouvelles réclamations ; mais il ne reçoit aucune réponse et se voit forcé de garder le silence ; il eût payé de sa liberté et peut-être de sa vie la moindre indiscrétion.



Parmi les renseignemens sur l'expédition d'Égypte, on remarque la proclamation sui-

vante. Cette pièce est faite pour être notée comme un monument curieux du charlatanisme politique :

« Habitans du Caire,

» Des hommes pervers avaient égaré une partie d'entre vous. — Ils ont péri. — Dieu m'a ordonné d'être miséricordieux pour le peuple. J'ai été clément et miséricordieux envers vous.

» J'ai été fâché contre vous de votre révolte. Je vous ai privé de votre divan. Mais aujourd'hui je vous le restitue.

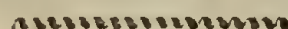
» Schérifs, ulemas, orateurs des mosquées, faites bien connaître au peuple que ceux qui, de gaieté de cœur, se déclareront mes ennemis, *n'auront de refuge ni dans ce monde ni dans l'autre*. Y aurait-il un homme assez aveugle pour ne pas voir *que le destin lui-même dirige toutes mes opérations ?* Y aurait-il quelqu'un assez incrédule pour révoquer en doute que tout *dans ce vaste univers est soumis à l'empire du destin ?* Faites connaître au peuple que, depuis que *le monde est monde*, il était écrit qu'après avoir détruit les *ennemis de l'islalisme*, fait *abattre les croix*, je vien-

drais du fond de l'occident remplir la tâche qui m'a été imposée. Faites voir au peuple que dans le livre du Koran, dans plus de vingt passages, ce qui arrive était prévu, et ce qui arrivera est également expliqué.

» Que ceux donc que la seule crainte de mes armes empêche de nous maudire, changent; car, en faisant au ciel des vœux contre nous, ils sollicitent leur condamnation. Que les vrais croyans fassent des vœux pour la prospérité de mes armes.

» Je pourrais demander compte à chacun de vous des sentimens les plus secrets de son cœur; *car je sais tout, même ce que vous n'avez dit à personne.* Mais un jour viendra que tout le monde verra, avec la plus grande évidence, que je suis conduit par des ordres supérieurs, et que *tous les efforts humains ne peuvent rien contre moi.* Heureux ceux qui, de bonne foi, seront les premiers à se mettre avec moi.

» *Signé* Buonaparte ».



PARTICULARITÉS SUR LA GUERRE D'ÉGYPTE.

Massacre des prisonniers turcs à Jaffa.

Le colonel anglais, aujourd'hui lord Wilson, a publié en 1801 une *Histoire de l'expédition anglaise d'Égypte*, qui n'a jamais pu circuler sur le continent, et qui renferme les accusations les plus terribles qui aient jamais été faites contre Napoléon Buonaparte.

Nous en extrairons le récit suivant :

« Buonaparte ayant pris d'assaut la ville de Jaffa, une partie de la garnison fut passée au fil de l'épée ; mais le plus grand nombre s'étant réfugié dans la mosquée, implora la pitié des vainqueurs, et obtint grâce de la vie. Cette armée exaspérée et exaltée écouta la voix de l'humanité au milieu du combat le plus furieux. « Soldats de l'armée d'Italie, s'écria
» M. Wilson, voilà un laurier digne de votre re-
» nommée, un trophée que la trahison atroce
» de votre général ne saurait vous faire per-
» dre ! »

» Trois jours après, Buonaparte, qui avait fortement blâmé le mouvement de pitié éprouvé par ses troupes, résolut de se débarrasser

du soin d'entretenir et de nourrir trois mille huit cents prisonniers. Il ordonna aux Turcs de se rendre tous sur une hauteur hors de Jaffa, où une division d'infanterie française se plaça en ligne vis-à-vis d'eux. Les Turcs s'alignèrent aussi, et un coup de canon annonça l'horrible scène qui allait commencer. Des volées de mousqueterie et de mitraille furent tirées au même instant sur ces infortunés, qui étaient tous sans défense. Buonaparte regardait de loin à travers un télescope, et lorsqu'il vit la fumée s'élever, il laissa échapper un cri de joie; car il avait craint, avec raison, de ne pas trouver les troupes disposées à se déshonorer par cet atroce massacre.

» Le général Kléber lui avait fait les remontrances les plus vigoureuses. Un officier de l'état-major qui commandait les troupes en l'absence du général, avait refusé d'exécuter la volonté du chef sans un ordre écrit; mais Buonaparte, sans donner cet écrit, envoya le major-général pour intimer de nouveau l'ordre verbal.

» Dès que les Turcs furent couchés par terre, les soldats français, par un mouvement d'humanité, allèrent achever à coups de baïonnette ceux qui souffraient encore les tourmens de

l'agonie ; mais il y en eut un nombre considérable qui languit pendant plusieurs jours. Quelques officiers français, qui ont avoué ces faits à M. Wilson, lui ont dit que l'image de cette scène affreuse les poursuivait sans cesse. »

Voilà les prisonniers auxquels M. Asselini fait allusion dans un excellent ouvrage sur la peste, en disant : « qu'après trois jours les restes putréfiés des Turcs donnèrent naissance à une maladie pestilencielle qui fit du ravage dans l'armée française. » Leurs ossemens, rassemblés en un tas, sont encore montrés à tous les voyageurs qui passent. On ne saurait les confondre avec ceux des défenseurs de la ville tués dans l'assaut, attendu que le lieu de cette boucherie est à un mille hors de la ville.

Le colonel Wilson déclare qu'il aurait pu nommer tous les officiers français qui commandèrent à cette exécution ; mais il croirait commettre une injustice en exposant aux yeux de l'Europe les noms de quelques braves qui n'ont obéi qu'en frémissant, et après s'être convaincus qu'ils ne pouvaient pas compter sur la résistance des troupes qui, surprises et enchaînées par la discipline, n'osaient murmurer.

Cependant l'auteur anglais nomme la division qui fit feu sur les Turcs, et on peut consulter à cet égard son ouvrage.

Buonaparte avait lui-même passé ces malheureux prisonniers en revue, dans l'intention de tirer à part et de sauver ceux qui appartenaient à des villes qu'il allait attaquer. L'âge et la noble physionomie d'un janissaire vétéran attirèrent son attention, et il lui demanda rudement : « Vieillard, qu'êtes-vous venu faire ici? » Le janissaire lui répondit, et avec intrépidité : « Je réponds à cette question en vous en adres-» sant une pareille. Vous me répondrez sans » doute que vous êtes venu pour servir votre » sultan ; et moi, j'ai servi le mien ». Cette noble réponse excita un intérêt général. Buonaparte en sourit. « Il est sauvé, se disait-on à » l'oreille parmi les aides-de-camp ». « Vous » ne connaissez pas Buonaparte, dit quelqu'un » qui avait servi sous ses ordres en Italie ; ce » sourire n'est pas celui de la bienveillance, » souvenez-vous en ». La prédiction ne fut que trop vraie. Le janissaire fut laissé parmi les rangs de ceux qui étaient destinés à périr.

Empoisonnement des malades français à Jaffa.

Le massacre des prisonniers turcs n'est qu'un événement ordinaire, comparé à celui dont nous allons traduire le récit d'après le même M. Wilson :

« Buonaparte, voyant les hôpitaux encombrés de malades, envoya chercher un médecin dont le nom mériterait d'être gravé en lettres d'or, mais qui, pour des raisons majeures, ne saurait être inséré ici (1). Le médecin étant venu, le général entra dans une longue conversation sur les dangers de la contagion, et termina ses discours par cette remarque : « Il » faut prendre parti ; il n'y a que la destruc- » tion de tous les malades actuellement dans » les hôpitaux qui puisse arrêter le mal ». Le médecin, effrayé de cette proposition cruelle et atroce, fit les remontrances les plus fortes au nom de l'humanité et de la vertu ; mais voyant que Buonaparte persistait dans ses idées, et proférait des menaces, il sortit de la tente en

---

(1) On peut aujourd'hui nommer cet homme si estimable, c'est le docteur Desgenettes.

prononçant ces paroles remarquables : « Ni mes
» principes ni la dignité de ma profession ne
» me permettent de devenir un assassin ; et si,
» pour former un grand homme, mon général,
» il faut absolument des qualités semblables à
» celles que vous paraissez vanter, je remercie
» Dieu de ne pas les posséder ».

» Des considérations morales ne pouvaient détourner Buonaparte de ses desseins. Il y persévéra, et trouva enfin un pharmacien qui, redoutant sa puissance, consentit à exécuter ses ordres criminels, mais qui, dans la suite, a soulagé sa conscience par un franc aveu de toute l'affaire. Le pharmacien, d'après les instructions du général Buonaparte, fit mêler une forte dose d'opium dans quelques mets agréables. Les pauvres victimes en mangèrent avec avidité et avec joie. Peu d'heures après, cinq cent quatre-vingts soldats, qui avaient tant souffert pour leur pays, périrent misérablement par les ordres de celui qui était alors l'idole de leur nation ».

On frémit d'horreur à ce tableau, et on est tenté de révoquer en doute une action aussi éloignée de toutes nos idées et de tous nos principes. Le général Andréossy a contredit d'une

manière semi-officielle l'ouvrage du colonel Wilson ; mais le colonel a répondu par une lettre imprimée, dans laquelle il répète son accusation dans les termes les plus formels, et en appelle (comme il avait fait dans son ouvrage) aux témoignages des membres de l'Institut d'Égypte. Le médecin qui avait refusé d'exécuter les ordres de Buonaparte, osa, lors de son retour en Syrie, accuser le général devant l'Institut assemblé, en lui reprochant d'avoir, par cette atrocité, blessé l'honneur de la France et les droits de l'humanité ; il lut à l'assemblée pétrifiée une relation détaillée du massacre des prisonniers turcs et de l'empoisonnement des malades français, en y ajoutant encore un nouveau trait. « Buonaparte, dit-il, a déjà fait » étrangler à Rosette plusieurs Français et » Coptes attaqués de la peste ; de sorte qu'on » peut croire qu'il veut rendre générale cette » mesure ». Le général en chef essaya de se justifier : il avait détruit les prisonniers, parce qu'il n'avait ni vivres pour les nourrir, ni troupes pour les garder ; ils auraient attaqué les derrières de l'armée si on les eût laissés vivre, d'autant plus qu'il y avait parmi eux cinq cents hommes de la garnison d'El-Arisch, à qui on

n'avait laissé la vie qu'à condition de ne plus porter les armes, et qui avaient été forcés de servir par le commandant de Jaffa; à l'égard des malades pestiférés, il les avait fait mourir d'une manière douce, plutôt que de les laisser tomber entre les mains des Turcs, et, par cette mesure, il avait en même temps sauvé l'armée d'une infection générale.

S'il pouvait y avoir quelque chose de plus abominable que de pareils crimes, ce serait sans doute une pareille justification.



La lettre de sir Sidney Smith, qu'on va lire, est très-authentique. On y reconnaît plusieurs passages que plusieurs personnes ont vu écrits sur les murs de la prison du Temple, où le commodore anglais a été enfermé pendant plusieurs années.

Sidney Smith, au général Buonaparte.

Saint-Jean-d'Acre, mai (1799).

Ce que c'est que la fortune, mon cher général! c'est la plus infidèle des maîtresses; elle m'élève aujourd'hui après m'avoir abaissé; et vous qu'elle avait comblé de toutes ses ca-

resses, vous voilà devenu l'objet de toutes ses rigueurs !... Après avoir été proclamé le héros de la France, le vainqueur de l'Italie et le pacificateur de l'Europe, vous voyez expirer votre gloire aux pieds d'une misérable bourgade nommée Saint-Jean-d'Acre, dont à peine on se souvenait depuis l'histoire des Croisades : quel contraste offre notre destinée !.... Lorsque vous vîntes à Paris recevoir les hommages d'une nation idolâtre de vos succès, du haut de votre gloire, vous paraissiez à peine distinguer cette foule avide qui cherchait vos regards ; lorsque la rue que vous habitiez fut appelée la rue de la Victoire, que faisais-je alors ?... Je languissais dans un des cachots du Temple ; dans cette enceinte qui réveillait à mon cœur des souvenirs si douloureux, et qui avait été, avant moi, la demeure de tant d'illustres malheureux.... J'étais là seul, mélancolique, occupé à méditer les rêves de la grandeur et de la gloire ; et quelquefois le Journal du Soir venait me distraire de ces tristes réflexions, en m'apportant le bruit de votre triomphe et de votre passage.........
Vous étiez alors un héros sur un piédestal, et moi un misérable prisonnier sur son grabat...

Je n'entendais que le bruit des verrous, les voix lugubres des geôliers, les accens lamentables de mes compagnons d'infortune; et vous!..... vous n'entendiez que les cris répétés de *vive Buonaparte!* Et ces vers, que l'adulation poétique vous débitait sans cesse.... Encore un moment et mon sort était décidé! et ma prison ne se serait ouverte que pour me réserver peut-être à l'infortune de mes devanciers!.... N'ayant ni plume ni papier, j'écrivis un jour ces mots avec un crayon sur ma cheminée: « Buonaparte, tu es au-dessus de la » roue, et moi je suis au-dessous, mais dans » une année la roue aura tourné ». Effectivement, la roue tourna en très-peu de temps.

Un miracle de la providence fait descendre au milieu de mes farouches surveillans des anges protecteurs qui les trompent et qui m'enlèvent comme par enchantement de ce lieu de désolation.... Je regagne ma patrie, on me donne des vaisseaux à commander, et après avoir parcouru différens parages, le hasard veut que je défende ces murs que vous êtes venu attaquer.... On m'avait appris que, fatigué de votre inaction et d'une gloire qui s'éteignait tous les jours dans la capitale des

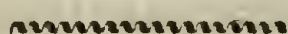
oisifs, vous aviez conçu le projet d'amener votre armée sur les bords du Nil; que vous aviez mis en votre poche l'expédition d'Alexandre; que comme lui vous comptiez la Syrie, la Phénicie, la Cilicie, la Perse, l'Inde et enfin l'Asie entière; et qu'après vous être baigné dans les eaux du Gange, vous auriez fait une course légère à Constantinople, pour délivrer les chrétiens et les femmes du sérail; ensuite par le Danube vous auriez gagné la Forêt-Noire, et d'un pas vous alliez à Vienne fouler sous vos pieds l'aigle des Césars, et fondre dans une république les deux Empires d'Orient et d'Occident..... Ce projet était vaste et bien digne de vous! Vous aviez emmené une foule de géomètres, de chimistes, d'astronomes, de géographes qui devaient vous seconder dans cette sublime entreprise; et vous n'aviez pas oublié des poëtes pour vous chanter, car un Achille ne peut se passer d'un Homère: l'académie du Caire, ou plutôt, pardonnez, l'institut, florissait déjà pour la gloire de l'univers, et l'illustre Tallien était le secrétaire perpétuel de ce corps auguste; mais à la honte de la raison et des étonnans progrès du dix-huitième siècle, la barbarie l'a emporté sur les lu-

mières; le despote Sélim s'est fâché au fond de son sérail; il a trouvé très-mauvais que la philosophie française, sans lui en demander la permission, vînt narguer Mahomet, et la liberté insulter le despotisme; il met en mouvement une grande armée; tous les pachas relèvent leurs queues; et moi Anglais, échappé du Temple, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, je me trouve dans cette petite ville de Saint-Jean-d'Acre, pour vous en faire lever le siége et pour vous prier poliment de retourner comme vous pourriez dans cette Égypte où il n'y a plus que de la peste, de la famine et de la désolation.... Qu'allez-vous devenir, mon cher héros, avec la cargaison de vos sept cents savans, avec ces géomètres qui n'ont pas eu seulement le temps de mesurer les pyramides, avec ces chimistes qui n'ont pas même pu analiser les eaux du Nil, avec ces poëtes qui n'ont rien pu chanter; enfin avec le secrétaire perpétuel Tallien qui n'a rien pu écrire?

Ma foi, mon cher général, il faut se consoler; né dans un petit coin de la Corse, vous ne croyez pas être destiné à faire trembler tous les potentats de l'Europe.... Mais comme

vous avez beaucoup de philosophie, vous serez aussi grand dans l'infortune que dans la prospérité. Renoncez à la gloire d'Alexandre; dites-vous que ce vainqueur eût peut être été vaincu s'il ne fût pas mort à trente-trois ans dans les murs de Babylone; d'ailleurs, vous trouverez dans l'histoire de votre patrie, une grande leçon pour mépriser les grandeurs humaines..... Souvenez-vous de ce pauvre diable de Théodore qui fut roi de Corse, et que Voltaire fait souper si plaisamment dans une auberge à Venise, avec cinq autres rois détrônés: ce Théodore, après avoir été détrôné, alla vivre obscurément à Londres, et mourut dans l'abaissement et la pauvreté, et l'on dit, qu'avant de mourir, il exigea qu'on mettrait sur son tombeau: Ci-gît Théodore. — Vous n'aurez pas cette vanité. La révolution française, encore plus mobile que tout ce que nous avions vu jusqu'à présent, vous apprendra que les héros n'occupent pas long-temps la renommée. Oubliant donc et la Perse et les Indes et Constantinople, vous vous jetterez dans les bras de la sagesse. Vous relirez Homère et Ossian, pour lesquels vous avez de la prédilection, et en repassant de temps en

temps votre histoire, vous vous applaudirez souvent d'avoir été humain et généreux ; vous vous applaudirez d'avoir épargné des larmes à l'Italie, d'avoir respecté la vieillesse d'un pontife malheureux. Deux ou trois traits d'humanité et de bienfaisance, valent mieux que vingt victoires.... Vous finirez par cultiver votre jardin, où nous nous reverrons peut-être tous les deux. En attendant, mon cher général, je vous souhaite un bon voyage.



Ce fut peu de temps après un assassinat commis en violation de tous les droits, que Buonaparte se fit proclamer empereur par le sénat. Il écrivit aux archevêques et évêques de France pour les inviter à faire chanter un *Te Deum* à l'occasion de son *avénement*, et pour la première fois, il les appela *mon cousin*. Voici comment cette lettre fut mise en chanson :

Air : *Mon cousin l'Allure.*

Je suis prince sanguin,
Mon cousin,
On en a preuve sûre;
Prince du sang d'Enghien,
Mon cousin :

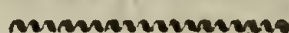
Oh ! la bonne aventure,
    Mon cousin :
Car personn' n'en murmure,
    Mon cousin,
Non, personn' n'en murmure.

Qu'un *Te Deum* demain,
    Mon cousin,
Puisque ma place est sûre,
Se chante au grand lutrin,
    Mon cousin,
Pour ma bonne aventure,
    Mon cousin :
Car personn' n'en murmure,
    Mon cousin,
Non, personn' n'en murmure.

On n'est pas à la fin,
    Mon cousin;
De sang, je vous l'assure,
Je prétends prendre un bain,
    Mon cousin,
Je suis doux par nature,
    Mon cousin;
Que personn' n'en murmure,
    Mon cousin,
Que personn' n'en murmure.



Après la bataille de Wagram, Buonaparte parcourait le champ de bataille, et le voyant couvert de morts : *Voilà*, dit-il froidement, *une grande consommation.*



On disait, devant un des ministres de Buonaparte, que la France avait un grand besoin de la paix ; le ministre répondit : « La France » n'a besoin que de gloire ».



Napoléon avait demandé en dernier lieu aux puissances alliées, 1°. l'Italie et Venise pour le prince Eugène ; 2°. pour lui, la ligne du Rhin, Anvers, Flessingue, Nimègue, une partie de la ligne du Wahal ; 3°. des indemnités pour les différens membres de sa famille.



Lors de son dernier voyage dans la Belgique, en 1810, il reçut au palais de Laeken le conseil général du département de la Dyle et les principales autorités constituées. Là, il leur témoigna son mécontentement sur le peu de dévouement des Belges lorsque les Anglais débarquèrent en Zélande en 1809. « Ce n'est

» point de l'argent, des litteries, leur dit-il, » que je demandais; c'est du sang, messieurs, » c'est du sang qu'il fallait »; et faisant quelques pas, il répéta une troisième fois : « c'est » du sang » ! Pendant le court séjour que Buonaparte fit à Laeken à cette époque, au moment d'une promenade avec l'impératrice et plusieurs autres personnes de sa cour, dans les jardins du palais, il reçut des dépêches de Pétersbourg de la plus haute importance : après en avoir pris lecture, il chanta en riant l'air de *Marlborough s'en va en guerre, etc.*, et jamais il ne parut si gai; il est vrai de dire qu'il méditait l'expédition de la Russie.

Madame d'O......, veuve avec un fils unique, un beau nom et une grande fortune dans la Belgique, ayant vu désigner ce fils, l'unique espoir de sa famille, comme garde d'honneur, se rendit à Paris où elle obtint une audience de l'empereur. Après lui avoir représenté toutes les raisons qui pouvaient exempter son unique enfant, elle eut le courage et la générosité d'offrir au farouche despote la moitié de sa fortune pour faire remplacer son fils : « Apprenez, madame, lui dit Buonaparte, » que votre fortune et votre fils m'appartien-

» nent également », et là-dessus il lui tourna le dos.



Rien de plus curieux que ce qu'on rapporte des séances du conseil d'état, présidées par Buonaparte. Tantôt il y affectait une certaine bonhomie, laissant toute liberté aux discussions; provoquant même quelquefois des avis entièrement contraires aux siens; mais ce n'était que dans les matières de simple administration qu'il autorisait une telle audace. S'agissait-il de religion, de conscription, d'impôts, de mesures de haute police, aussitôt le bonhomme changeait de physionomie pour prendre un air sombre et farouche; sa voix, rendant des sons rauques et caverneux, glaçait d'effroi tout le monde, et le silence n'était interrompu que par des paroles courtes, brusques, incohérentes, toujours singulières et extraordinaires, qu'il proférait par intervalles. On croyait entendre la pythonisse dictant ses oracles sur son trépied. Au sortir de la séance, les flatteurs disaient : Ce n'est pas un homme, c'est un dieu qui a parlé ; et le petit nombre de sages se taisaient.

Après les sanglans revers de la campagne de Saxe, il revint à Paris le 9 novembre 1813, et tint le 11 un conseil d'état. Un auditeur, M. le baron de T***, qui a pris soin d'écrire les détails de cette séance dès le jour même, vient de nous les transmettre ; laissons-le parler :

« Impatient d'interroger le front de l'empereur, dit-il, les membres du conseil sont admis dans le salon qui suit la salle du conseil. Pour se tirer de l'embarras d'une première entrevue, l'empereur interpelle brusquement le gouverneur de la banque, blâme avec amertume les sages mesures qui, dans un moment critique, avaient sauvé cet établissement national et rassuré le crédit public : il lui parle une demi-heure sans lui laisser le temps de se défendre ; il parcourt trois ou quatre fois le cercle des mêmes idées, exprimées dans les mêmes termes, employant des images ridicules et trop souvent les expressions cruelles du mépris.

» Lorsqu'il a cessé de parler, on passe dans la salle du conseil. La séance s'ouvre par la lecture d'un décret de finances à rendre d'autorité impériale, sans la sanction du corps lé-

gislatif, qui pourtant était convoqué pour le 2 décembre. Il ne s'agissait de rien moins que d'une augmentation de moitié en sus des contributions. Le décret passe sans aucune réclamation sur le fond, et seulement après une discussion très-accessoire dans le cours de laquelle l'empereur émet diverses opinions contradictoires ou absurdes.

« La contribution, dit-il entre autre choses, » n'a point de bornes; elle présente communément l'idée du cinquième, mais elle peut, » suivant l'urgence des circonstances, s'élever » au quart, au tiers, à la moitié, etc. Non, la » contribution n'a point de bornes! S'il y a » des lois qui disent le contraire, ce sont des » lois mal faites ».

Après ce décret, on donne lecture d'un projet d'un sénatus-consulte, pour mettre à la disposition du ministre de la guerre trois cent mille hommes à prendre sur les anciennes conscriptions solennellement libérées ou épuisées. Le silence le plus profond règne dans l'assemblée. Les flatteurs interrogés restent muets quelque temps. Un membre néanmoins élève la voix pour dire: « Sire, le salut de l'empire. » Un autre blâme dans le considé-

rant du projet l'expression *frontières envahies*, comme étant alarmante. « Pourquoi, répond » l'empereur? il vaut mieux ici dire la vérité. » Wellington n'est-il pas entré au midi; les » Russes au nord; les Autrichiens, les Bava- » rois ne menacent-ils pas l'est? Wellington » en France !.... quelle honte.... et l'on ne » s'est pas levé en masse pour le chasser! Les » Anglais riront de la bonhomie de nos pay- » sans !... Mais les Anglais n'ont pas de vais- » seaux .... Il ne s'agit pas de manœuvres sur » mer! Ils sont sur notre terrain; il faut les » battre et les chasser. Tous mes alliés m'ont » abandonné !... Les Bavarois m'ont trahi !... » Les lâches !... Ils sont venus se placer sur » mes derrières !... Ils prétendaient me cou- » per la retraite !... Aussi, comme ils ont été » traités! comme on les a massacrés !... J'ai » tué Wrede et tous ses parens avec lui.... » Non! point de paix que je n'aie brûlé Munich!

» Un triumvirat s'est formé dans le nord !... » Le même qui a partagé la Pologne ! Point de » paix qu'il ne soit rompu !... Vienne l'année » prochaine, et nous verrons ! Je demande » trois cent mille hommes; je formerai un » camp de cent mille hommes à Bordeaux,

» un pareil à Lyon, et un autre à Metz ! Avec » la précédente levée et avec ce qui me reste, » j'aurai un million d'hommes sous les armes ; » cela me suffit pour le moment. Je demande » trois cent mille hommes ; mais il me faut » des hommes faits. A quoi bon ces jeunes » conscrits ? à encombrer les hôpitaux ou à » mourir sur les routes !... Les Français sont » toujours braves ! Les Piémontais, les Italiens » sont braves aussi et se battent bien ;... mais, » pour tous ces hommes du nord (les Alle- » mands), ce n'est bon à rien... Ce n'est pas » du sang, c'est de l'eau qui coule dans leurs » veines !... Je ne puis réellement compter que » sur les habitans de l'ancienne France ». — Sire, les Belges, dit un membre. — « Oui, les » Belges, répond l'empereur.... Ils m'aiment » peut-être ! Que signifient toutes ces adresses » qu'on leur a fait faire » ? — C'est le comble du ridicule, sire, dit un autre membre, *il faut que l'ancienne France nous reste.* — « Et » la Hollande, reprend brusquement l'empe- » reur... ; s'il me fallait abandonner la Hol- » lande, plutôt la rendre à la mer... Pour l'Ita- » lie, si elle n'est pas soumise à la France, il » faut qu'elle soit indépendante.

» Messieurs, il faut de l'élan !... Eh bien ! » il faut que tout le monde marche... Cela » n'en viendra pas là ; mais enfin, s'il le fal- » lait... Monsieur Cambacérès, et vous aussi, » vous marcherez ; on vous fera chef de lé- » gion !.... (1)

» Conseillers d'état, vous êtes pères de fa- » mille, vous êtes chefs de la nation ; c'est à » vous à lui donner l'élan.... Je le sais !... vous » êtes mous, pusillanimes.... On parle de » paix !... La paix ! la paix !... Je n'entends » que ce mot de paix !... tandis que tout de- » vrait retentir du cri de guerre !...»

Après ces paroles, le projet de sénatus con- sulte est adopté ; l'empereur lève la séance, et tout le monde se retire agité de divers sen- timens.

Séance du 23 plairial, à Saint-Cloud, relative aux cérémonies du couronnement.

« Je suis sûr que si je parcourais la France

(1) Avant son départ de Paris au mois de jan- vier 1814, il disait au même personnage : « On » parle beaucoup des Bourbons ; comment ferez- » vous, vous qui avez voté la mort du roi » ?

avec le pape, tout le monde me laisserait pour voir le pape ». (Il ne se trompait pas).

« Il faut juger de l'avantage que nous retirerons de l'intervention du pape par le déplaisir qu'en auront nos ennemis ».

Il était question de fixer les armes de France ; une commission s'était décidée pour le coq.

« Le coq est un animal trop faible ; il est de basse cour : il ne peut être l'image d'un empire comme la France. Il faut choisir entre l'aigle, l'éléphant et le lion..... Il faut prendre un lion étendu sur la carte de France, la patte prête à dépasser le Rhin, avec ces mots : *malheur à qui me cherche* ».

Au sujet du Code criminel.

« ..... Il faut établir un ordre judiciaire très-ferme, si vous ne voulez point de tyrannie. Quand on fait un acte arbitraire, on en fait trente, quarante. Qu'arrive-t-il de cette facilité à acquitter? Tous les jours le grand juge arrive : il faut empêcher de mettre tel homme en liberté; celui qui a été acquitté par le tribunal reste en prison, et je suis un

tyran. C'est humanité de punir un criminel; on acquitte des brigands ; on m'écrit, Tout est perdu, je ne fais que des actes arbitraires, et le peuple dit : Il n'y a plus de sûreté pour moi. Au contraire, vous avez bien plus de ressources contre le trop de sévérité. D'abord le droit de grâce; puis les juges peuvent adjoindre au jury trois nouveaux membres. Il n'y a pas de quinze jours que je ne sois forcé à un acte arbitraire de cette nature. J'aimerais mieux qu'on me coupât le doigt. Il n'y a que justice dans le magistrat, il ne peut pas laisser la société veuve de justice; c'est l'humanité des Italiens. Tout est douteux dans ce monde : dès que la majorité dit que l'accusé est coupable, il est probable qu'il est coupable. Vous mettez l'arbitraire en administration, vous consacrez la tyrannie en France. Il n'y a de liberté civile que là où les tribunaux sont forts. Il ne faut point d'avocats pour défenseurs; c'est une absurdité. Avocats contre juges, à la bonne heure; corsaires contre corsaires; mais contre les jurys, il faut des hommes simples comme eux. La facilité a besoin d'une justice rigoureuse; c'est là l'humanité d'état; l'autre est l'humanité d'opéra. Combien de fois ne

m'a-t-il pas fallu sacrifier un bataillon pour sauver l'armée..... »

Il n'y a là que du barvadage à prétention; on y reconnaît un homme qui fait le capable, qui n'a que des idées confuses, et qui souvent ne sait ce qu'il dit. Il ajoute, dans la même séance : « Il faut être un peu moins philantrope, et plus philosophe. Léopold, tant vanté, ne condamnait point à mort, mais aussi il signait par jour cinquante injustices. Le magistrat n'est point père; il est juste et sévère : il n'y a que les tyrans qui soient pères. Interrogez le préfet de police, il vous dira que, la veille de toutes les fêtes, deux cents filous se rendent en prison; ils lui disent : Il y aura demain de mauvais coups, vous nous soupçonnerez, nous venons vous prouver que ce ne sera pas nous..... »

On voit qu'il ne parlait pas mieux qu'il n'écrivait : car tout le monde connaît ses notes du *Moniteur*, lesquelles sont un modèle de rodomontades, d'insolences, et souvent de platitudes.

Du 7 messidor an 12.

Il s'agissait de régler les cérémonies du couronnement.

« Si on plaçait l'autel au milieu du Champ-de-Mars, ce serait une cérémonie populacière; il est bien important que le peuple de Paris ne se croie pas la nation. C'est se soumettre aux brouhahas de la populace; cela n'est bon qu'au commencement d'une révolution, où chaque partie de la nation, chaque faubourg se dit et se croit le peuple ».

Il y a là des principes vrais ; cependant Buonaparte, qui méprisait tant le peuple, a fait tout ce qu'il a pu et a dépensé des sommes énormes pour obtenir des *brouhahas* en sa faveur. Il n'a jamais obtenu que l'enthousiasme de quelques espions de police, qui, d'une voix rauque et, pour ainsi dire, arrachée des entrailles, faisaient *vive l'empereur* quand il paraissait dans les rues ou au spectacle.

« ..... Quand vous m'emmaillotterez de tous ces habits-là, j'aurai l'air d'un magot. Avec vos habits impériaux, vous n'en imposez pas au peuple de Paris qui va à l'opéra, où il en voit de plus beaux à Laïs et à Chéron,

qui les portent beaucoup mieux que moi. Est-ce que vous ne pouvez pas ajuster votre manteau par-dessus mon habit comme je suis-là» ?

On discute si l'empereur se rendra à la cérémonie avec la couronne et les ornemens impériaux.

« La cérémonie se fait en face de la nation. L'empereur y va, mais il est déjà empereur. Ceux qui n'en veulent pas baissent la tête. Nous ne sommes plus au commencement de la révolution où le peuple était en effervescence et gouvernait le roi : il ne faut pas qu'il se mêle d'affaires politiques. Cette cérémonie doit se faire devant toute la nation, c'est par hasard qu'elle se fait à Paris.....

».... S'il fallait élever l'empereur sur le pavois, ce serait un camp. Je rassemblerais deux cent mille hommes au camp de Boulogne. Là, j'aurais une population couverte de blessures, dont je serais sûr. Si c'est une masse sans représentation légale qui doit faire un empereur, c'est l'armée; il y a là des hommes de tous les pays, de tous les départemens. Pourquoi donner au peuple de Paris le droit de faire un empereur ? Tant que je gouvernerai, la ville de Paris ne sera que la capitale et

non pas toute la France ; mais pourquoi ne pas choisir une autre ville que Paris, où il y a tant de canaille? quand ce ne serait que pour faire voir aux Parisiens qu'on peut gouverner sans eux. Pourquoi le préfet de Paris, qui en est le magistrat, laisse-t-il ainsi égarer l'opinion? Il est bon de montrer à Paris son mécontement; tant que j'aurai du sang dans les veines, je ne me laisserai pas faire la loi par les Parisiens. Il ne me faudra pas deux cent mille hommes pour mettre Paris à la raison. Je finirai par mettre la main sur ces messieurs et les envoyer à deux cents lieues. J'ai dormi pendant quinze jours; mais le lion se réveillera ; je frapperai, et je frapperai juste. Je n'ai pas accepté l'empire sur l'avis de la ville de Paris, qui change d'intérêt et d'opinion deux fois du matin au soir; mais c'est le vœu des départemens, de l'armée et de toute la France. Les Parisiens ont fait voir leurs regrets que la conspiration n'ait pas réussi; ils prennent la défense de Georges; ils sont fâchés qu'il ne m'ait pas tué.

» .... Il y a des boute-feu qui répandent de l'argent dans le peuple pour le séduire, ce sont des gens a p.... dessus.....

(Il désignait MM. Pérignon et Bellart).

»....Si jamais j'ai eu la folie de croire à l'attachement des Parisiens , j'en suis bien revenu; au reste, ils ont toujours été de même; ils n'ont jamais aimé personne; n'est-il pas honteux qu'on dise partout aujourd'hui que Pichegru a été étranglé dans sa prison?..... Le préfet de la Seine ne devrait pas souffrir que tels bruits se répandent; n'est-ce pas à lui à diriger l'opinion de Paris? Ne pouvait-il pas rassembler chez lui des corporations pour éclairer leur opinion?

» Je ne crains rien tant que je serai à Saint-Cloud ou aux environs; il n'y aura rien. Ne dit-on pas encore qu'on se bat à Boulogne, soldats contre soldats, tandis qu'il n'a jamais existé plus belle union » ?

On fait observer à l'empereur qu'il ne trouve aucun obstacle à ses projets.

« Je le crois bien, il ne peut pas y en avoir ».

On lui dit que tout est tranquille.— « Parce qu'on ne peut pas bouger ».

8 nivôse an 13.

Discussion sur les douanes.

« L'exportation des grains n'est pas l'objet de la loi ; la détermination en varie à chaque instant. Voilà, par exemple, l'Espagne qui est dans le malheur : elle vient de déclarer la guerre ; elle nous dit : Je suis votre alliée, je ne tiens au monde que par vous, par les Pyrénées ; vous ne pouvez pas m'abandonner ; dans un autre cas je vous aiderai ; je vous aide encore par mes laines ; il faut nourrir l'Espagne : mais, si le blé devenait plus rare, je dirais au roi d'Espagne : Vous êtes fort aimable ; mais moi, je suis égoïste, parce que quand on a trente millions d'estomacs à contenter, il est permis de l'être..... Aujourd'hui voilà le Hanovre qui meurt de faim. Le Hanovre est sous ma loi, il faut bien le nourrir ; et la Suisse qui est une province qui a toujours dépendu de vous. C'est pour cela qu'il faut que ce gouvernement gouverne ; que celui qui a des variations d'hypothèse puisse les appliquer, au lieu que la loi suit toujours la même route ; c'est comme la lune que l'Éternel a placé une fois à une certaine distance de la terre, et lui a indiqué son chemin pour toujours ».

Comment trouvez-vous, messieurs, cette gentillesse de la lune à propos de la loi? Peut-on faire une comparaison plus plate et plus niaise? Y a-t-il quelque chose de plus indécent que la manière leste dont il traite le roi d'Espagne en attendant mieux? « *Je dirais au roi d'Espagne : Vous êtes fort aimable.....* » Peut-on être plus lourdement léger et plus tristement badin?



Voici quelques mots qui peignent parfaitement l'âme du tyran.

Un magistrat donnait des signes d'attendrissement sur les malheurs du peuple : « Un » homme d'état, lui dit Buonaparte, doit avoir » son cœur dans sa tête ».

« J'apprends, disait-il un jour à l'un de ses » conseillers d'état les plus respectables, j'ap- » prends que vous osez condamner mes opé- » rations dans vos misérables coteries; que » vous blâmez la guerre: apprenez que la guerre » durera plus que vos vieux cheveux blancs ».

Lorsque l'on donna sur son théâtre particulier la représentation de l'*Agamemnon* de M. Lemercier, il dit à l'auteur : « Votre pièce

» ne vaut rien. De quel droit ce Strophus (per-
» sonnage de la tragédie) fait-il des remontrances
» à Clytemnestre ? ce n'est qu'un valet.—Non,
» sire, osa lui répondre M. Lemercier, Stro-
» phus n'est point un valet, c'est un roi dé-
» trôné, ami d'Agamemnon. — Vous ne con-
» naissez donc guère les cours. A la cour, le
» monarque seul est quelque chose; les autres
» ne sont que des valets ».

C'était en présence de ses ministres et de ses grands officiers qu'il parlait ainsi.

Personne n'eut moins que lui de respect pour la vie et la propriété des hommes. Il disait souvent : « Je suis seul propriétaire en France, les autres ne sont que des usufruitiers. Je suis maître de tout; le dernier homme et le dernier écu m'appartiennent ».

Il avait aussi coutume de dire que les hommes étaient pour le souverain ce que les pions sont pour le joueur d'échecs. On les place suivant les chances de la partie; on les jette quand on n'en a plus besoin.

On peut juger de l'idée qu'il se formait des vertus d'un souverain par son opinion sur notre bon Henri IV. *C'est*, disait-il, *le roi de*

la canaille. Ce mot anti-Français, ce blasphème anti-humain suffirait pour prouver que celui qui a pu le prononcer était indigne du trône. Au reste, cette haine, qu'il portait aux Bourbons, s'étendait jusqu'aux moindres choses. Par exemple, des ordres avaient été donnés pour empêcher de mettre en vente et d'exposer en public une pendule d'un modèle charmant, portant la statue de Henri IV.

Lorsqu'il s'agenouillait devant Mahomet au Caire, après s'être agenouillé devant le pape à Rome, et après avoir fait profession d'athéisme à l'institut, un de ses stupides admirateurs disait : « Cet homme est né pour » gouverner les nations. — Dites plutôt qu'il » est né pour les égorger, répondit un hon» nête homme ».

Buonaparte heureux était athée, il ne parlait alors que du destin; mais après un revers il invoquait la providence. Étant premier consul, il voulait être inscrit dans le *Dictionnaire des Athées*; et c'est de l'astronome Lalande, que nous tenons ce fait.

Il voulait passer pour brave et donner un démenti à cette maxime des sages, qu'il n'y a point de vrai courage sans vertu. Il nous

disait : « Dans trois mois j'aurai chassé l'en-» nemi, ou je serai mort ». Eh bien, il n'a point chassé l'ennemi, il n'est point mort; que dis-je ? il a capitulé pour vivre. C'est ainsi qu'il a confirmé lui-même la maxime des sages.

Jamais un mot n'est échappé de son cœur; lorsqu'il disait quelques paroles de sensibilité, il avait l'air de répéter un rôle qu'il avait appris. On se rappelle la scène qu'il joua quelques jours avant son départ de Paris, devant les officiers de la garde nationale parisienne; cette scène, qui avait l'air pathétique, arracha des larmes à quelques spectateurs faciles à tromper; mais tandis qu'on pleurait autour de lui, Buonaparte se moquait des larmes qu'il faisait couler. Après un discours prononcé avec une émotion apparente, il rentra dans son cabinet, et frappant sur l'épaule d'un de ses confidens, il lui dit : *Vous avez vu comme je les ai fait aller*. Cette anecdote est très-authentique, et peut servir à faire apprécier les scènes qu'a jouées Buonaparte en quittant Fontainebleau. Ses derniers adieux peuvent être regardés comme le cinquième acte

d'un mélodrame ; quelques personnes abusées pleuraient au parterre, taudis qu'on riait dans les coulisses.

Il usait souvent de menaces, même envers les principaux officiers de son armée. L'un d'eux, connu par son intrépidité, lui répondit : « Je me f... de vous. Je ne vous crains » pas plus qu'un boulet de canon ».

Lorsque Buonaparte n'était encore que premier consul, il osa proposer à S. M. Louis XVIII, d'abdiquer ses droits à la couronne de France, et lui offrait en échange un établissement en Italie, ou un traitement considérable en argent. La réponse que fit S. M. à cette audacieuse proposition, est un modèle de noblesse d'âme, de courage et de modération.

« Je ne confonds pas M. Buonaparte, dit » S. M., avec ceux qui l'ont précédé ; j'estime » sa valeur, ses talens militaires ; je lui sais » gré de quelques actes d'administration ; car » le bien que l'on fera à mon peuple me sera » toujours cher.

» Mais il se trompe, s'il croit m'engager à » renoncer à mes devoirs : loin de là, il les » établirait lui-même, s'ils pouvaient être liti-

» gieux, par la démarche qu'il fait en ce mo-
» ment.

» J'ignore les desseins de Dieu sur moi et
» sur mon peuple ; mais je connais les obli-
» gations qu'il m'a imposées. Chrétien, j'en
» remplirai les devoirs jusqu'à mon dernier
» soupir ; fils de Saint Louis, je saurai comme
» lui me respecter jusque dans les fers ; suc-
» cesseur de François 1er., je veux toujours
» pouvoir dire avec lui : *Tout est perdu, fors*
» *l'honneur* ».

» Mittau, le......... 1802.

» *Signé* LOUIS ».



Nous avons dit que Buonaparte ne s'appelle pas Napoléon, mais Maximilien ; et qu'il n'avait changé de prénom que pour éviter que le peuple ne le comparât à *Maximilien Robespierre*, son devancier, d'exécrable mémoire. En ce cas, Buonaparte s'est étrangement trompé : quelque nom qu'il prît, on ne pouvait le méconnaître pour le digne successeur d'un maître qu'il a laissé bien loin derrière lui. Dès le commencement de son consulat,

après l'assassinat de M. Frotté et le meurtre d'une victime encore plus illustre, il fut surnommé *Robespierre à cheval*, par une femme célèbre, madame de St. . . . Voici de quels traits M. Mallet du Pan, l'un de nos meilleurs écrivains politiques, le peignait en 1798, lorsqu'il n'était encore que le général en chef de l'armée d'Italie :

« Buonaparte, disait-il, dans son Essai his-
» torique sur la destruction de la ligue et de
» la liberté helvétique, Buonaparte, écrivant
» sur les ruines de Gênes et de Venise, la
» sentence des états neutres, dévoilait à l'Eu-
» rope les mystères du Luxembourg. Tant
» d'audace et de perfidie, une hypocrisie si
» lâche, combinée avec des usurpations si ef-
» frontées, dénonçaient la dissolution de tout
» système social. Révolutionnaire par tempé-
» rament, conquérant par subornation, in-
» juste par instinct, outrageux dans la victoire,
» mercenaire dans sa protection, spoliateur
» inexorable, se faisant acheter par les vic-
» times dont il trahit la crédulité, aussi ter-
» rible par ses artifices que par ses armes,
» déshonorant la valeur par l'abus réfléchi de

» la foi publique, couronnant l'immoralité
» des palmes de la philosophie, et l'oppres-
» sion du chapeau de la liberté; ce Corse
» heureux, portant d'une main la torche
» d'Érostrate, et de l'autre, le sabre de Gen-
» seric, projetait d'enterrer la Suisse sous les
» décombres de l'Italie ».

C'est en 1798, au mois d'août, c'est-à-dire, près de trois ans avant le 18 brumaire, que l'Essai de Mallet du Pan parut à Londres dans le Mercure Britannique. On y trouve encore les détails suivans sur le passage de Buonaparte en Suisse, pour se rendre à Rastadt.

« Ce ne fut pas en protecteur, mais en sou-
» verain morose et haineux, qu'il se déploya
» dans ce voyage. Chacune de ses paroles fut
» une forfanterie ou une insulte. A Genève,
» il se vanta de démocratiser l'Angleterre
» dans trois mois. Berne lui avait préparé des
» honneurs, un bal, des députations et des
» relais; il repoussa tout avec un dédain su-
» perbe, et passa debout, ne laissant sur la
» route que des traces d'humeur et de mé-
» pris. Quelques courtisans et quelques sans-
» culottes, qui vinrent lui présenter des fleurs

» et complimens à son passage à Lausanne, » méritèrent seuls ses attentions ».

Voilà bien l'homme tel qu'il était en 1798, et tel qu'il s'est montré à l'Europe pendant quinze ans; mais les peuples ne s'éclairent que par les calamités.

Napoléon disait en 1812 à l'envoyé helvétique : « Si j'y rêve à minuit, je fais marcher » avant l'aurore soixante mille hommes, et je » vous réunis à mon empire ».

Lorsqu'en 1811, il prétendait faire entrer la Suède dans ses intérêts, il lui proposait, comme conditions de son alliance, 1°. de déclarer de nouveau la guerre à l'Angleterre; 2°. de prohiber toute communication avec les croiseurs anglais; 3°. de garnir le Sund de batteries, de tirer sur les bâtimens anglais et d'équiper une flotte. Ces demandes se faisaient du ton le plus arrogant; et le gouvernement suédois ayant demandé quel dédommagement on lui assurerait pour de tels sacrifices, l'ambassadeur français répondit : « Qu'avant » tout l'empereur, son maître, exigeait qu'on » obéît; qu'on verrait ensuite s'il y avait lieu » à faire quelque chose pour la Suède ». C'é-

tait ainsi qu'il prétendait garder des alliés et se faire des amis.

Quand après l'incendie de Moscou il envoya proposer la paix à l'empereur de Russie, le sénat répondit à son envoyé, au nom d'Alexandre : Dites à votre maître qu'il a fini sa campagne, et que nous allons commencer la nôtre.

Lorsqu'il eut emporté la position de Montereau, il crut les armées alliées détruites, et dit avec son arrogance ordinaire : « Je suis » plus près de Vienne qu'ils ne sont près de » Paris. Il répétait souvent qu'avant trois mois il brûlerait Munich et planterait ses aigles sur les ruines de Vienne. Il a tenu parole pour Vienne comme pour Lisbonne.

Ses premiers pas en France, à son retour d'Égypte, furent marqués au coin de la jactance et du mépris qu'il professait pour les hommes. Quelques jours avant son excursion aux cinq-cents, on lui conseillait de s'y présenter bien accompagné. — « Si je m'y présente avec des troupes, dit-il, c'est pour complaire à mes amis; car, en vérité, j'ai la plus grande envie d'y paraître comme fit jadis Louis XIV au parlement, en bottes et un fouet à la main ».



Quelques jours après son élévation au consulat, le général Murat lui dit : « La république ne pouvait moins faire pour vous. — Ni moi non plus, répondit le consul, je ne pouvais rien faire de moins pour elle ». Ces mots présentaient un double sens; mais il ajouta : « Il fallait peut-être que je fusse un des tomes d'une collection de gouvernans! Non, la France en a déjà trop eu; il est temps qu'elle se résume ».



Pendant la retraite de Russie, Buonaparte était enfermé bien chaudement dans une bonne chaise de poste, tandis que ses troupes le suivaient excédées de misère, de faim et de froid. Les soldats, indignés de le voir voyager si commodément, sans donner le plus léger signe d'intérêt à l'horrible état où il les avait mis, se décidèrent à crier : *A bas la voiture!* Il n'y avait pas à reculer. Buonaparte descendit de sa voiture et monta à cheval, enveloppé d'un manteau et couvert d'un masque. Cela ne put apaiser des soldats à moitié nus, mourant de faim et de froid. Ils crièrent : *A bas le manteau!* et le grand Napoléon, cédant à cette

pressante invitation, se décida enfin à partager avec l'armée les rigueurs de la saison. On se rappelle qu'à cette occasion, on disait à Paris que Buonaparte n'avait point souffert, parce qu'il était enfermé dans sa peau de tigre.



Voici un autre fait du même genre. Après avoir passé le Niémen, il prit la poste. A cet effet, il avait acheté chez un Juif une britschka recouverte d'une toile cirée tout en lambeaux. Blotti au fond de cet équipage non apparent, le vainqueur du monde poursuivait ses conceptions, en quittant à la hâte des contrées ingrates où sa fortune ne les avait plus secondées. Voici une mésaventure à laquelle le grand homme ne put échapper, à cause de ses modestes dehors. Il rencontra sur le chemin d'Ostrolenka un lieutenant du régiment de chevau-légers de Hohenzollern, qui conduisait des chevaux de remonte. L'officier voyant cet équipage peu imposant, qui allait avec une célérité étonnante, non-seulement n'eut aucune envie de lui céder le pas, mais craignant que, par inadvertance du postillon, il n'arrivât quelque accident à ses chevaux, il lui ordonna de s'ar-

rêter. Napoléon, à qui toutes les minutes étaient précieuses, ne voulut point en perdre, et piqué au vif par le procédé de l'officier, avança la tête hors de la britschka, et se mit à lui décocher des injures, en exigeant qu'on lui fît aussitôt place. Le lieutenant, ne sachant pas qu'il avait l'honneur de parler au vainqueur du monde, lui rendit à son tour des injures avec intérêt, et força la britschka d'attendre jusqu'à ce que tout le convoi fût passé. Les chevaux ayant défilé, l'officier conducteur souhaita au maître de la britschka un bon voyage, et continua son chemin. A quelque distance, il rencontra Caulaincourt avec plusieurs personnes, qui lui demanda s'il n'avait pas vu l'empereur allant en britschka. C'est alors que l'officier apprit à qui il avait eu affaire.



PENDANT sa dernière campagne en Allemagne, Buonaparte disait au roi de Saxe, qui se plaignait des vexations continuelles qu'un allié si onéreux faisait éprouver à ses sujets : J'apprécie toute la grandeur des sacrifices que fait pour moi la ville de Dresde ; mais laissez-moi conquérir la Prusse, la Pologne et la Russie,

et je vous indemniserai si généreusement, que je ferai de votre capitale un vrai paradis terrestre. — La chose est faite, répondit une princesse de la famille de Saxe, présente à l'entretien; car les habitans y sont déjà tous nus comme nos premiers parens dans le jardin d'Eden.



Discours adressé par Napoléon, en passant par Varsovie, le 5 décembre 1812, aux ministres polonais, en présence de l'ambassadeur de France.

« Personne ne pouvait prévoir cette issue malheureuse d'une campagne commencée si glorieusement. J'ai commis deux fautes : d'être allé à Moscou et de m'y être arrêté si long-temps. On me blâmera peut-être; cependant, c'était une grande et audacieuse mesure; mais il est vrai que du sublime au ridicule le pas est petit. La postérité jugera. Je n'ai pas été battu par les Russes, mais je n'ai pas pu vaincre les élémens. Je n'ai pas manqué de provisions; c'est le froid excessif qui seul est la cause de mes désastres. Dans l'espace de peu de jours, je perdis trente-cinq mille chevaux.

Le soldat français et allemand , ainsi que les chevaux ne sont pas faits pour le climat ; ils ne résistent pas au froid. Passé sept degrés, ils ne sont plus bons à rien. Généraux et officiers, je n'ai plus trouvé personne à son poste. Jusqu'au 6 novembre, j'étais maître de l'Europe ; je ne le suis plus. J'ai été dix-sept jours privé de toute communication quelconque. Je sais qu'on travaille l'Allemagne, et il faut que j'aille à Paris pour surveiller Berlin et Vienne, et voir ce qui s'y passe. Mes soldats m'ont prié de quitter l'armée ; ma présence n'y était plus nécessaire. L'armée n'est actuellement pas si grande que mes généraux ne puissent la conduire. Je m'arrêterai une heure à Dresde pour parler au roi, et poursuivrai ensuite ma route jusqu'à Paris. J'y tomberai à minuit comme une bombe ; le lendemain on sera si étonné de mon retour, que l'on ne parlera plus d'autre chose dans la capitale et dans toute la France, et l'on oubliera ce qui est arrivé. Il me faut de l'argent et des bras, je vais en chercher. Je me prépare une nouvelle armée de trois cent mille hommes, avec laquelle je marcherai le printemps prochain, et je détruirai les Moscovites. Je suis extrêmement

content des troupes polonaises, et aucunes ne les égalent en courage, en persévérance et bonne discipline. L'armée française n'est plus ce qu'elle a été; elle a perdu toute discipline, je ne la connais plus. Vous pouvez *(aux ministres Polonais)*, être assurés de ma protection, je ne vous abandonnerai jamais »!



Voici une anecdote assez plaisante. Les habitans de Coblentz avaient eu ordre d'ériger une colonne en l'honneur de la fameuse campagne de Buonaparte en Russie, en 1812; elle portait une pompeuse inscription remplie de forfanteries. Un général russe, qui avait occupé Coblentz au mois de décembre, a fait graver sur la colonne ce qui suit :

« Vu et approuvé par le général russe, » commandant à Coblentz en 1813 ».



Un sénateur qui, sous l'empire de Buonaparte, était du petit nombre de ceux qui avaient conservé le droit de hasarder quelques vérités utiles, lui dit quelques jours après son retour de Moscou, au sujet d'un décret révoltant

que le despote se proposait de faire souscrire au sénat : « Pour Dieu, sire, daignez nous » proposer quelque chose qu'il soit convenu » de refuser ». Buonaparte ne tint compte de cet avis, de peur que cet exemple ne tirât à conséquence.



Vers la fin de la campagne de 1813, Buonaparte paraissait avoir perdu cette imperturbabilité qu'on remarqua plusieurs fois en lui; Ce fut pendant son séjour à Dresde qu'on s'est aperçu particulièrement, qu'il était taciturne, soucieux et indécis. Pour éviter de lui faire des questions, on avait pris le parti de diviser en quatre le service de bouche de sa maison; en sorte que, durant un mois, aux heures ordinaires de ses repas, il y eut à Pirna, à Goërlitz, à Leipsick et au palais de Marcolini, des tables somptueuses, préparées pour le recevoir.

Selon les conventions, la rupture de l'armistice devait être dénoncée six jours d'avance. Dans le commencement d'août, Buonaparte ordonna que le jour de sa fête serait célébré le 10, par anticipation; on prévoyait

que la guerre recommencerait le 15. En effet, le 10 au soir, au moment où le feu d'artifice se tirait à Dresde, des officiers supérieurs de l'armée des alliés vinrent annoncer la reprise des hostilités pour le 16.

Ce contraste étrange et subit de cris de joie et de guerre, produisit une sensation singulière. Buonaparte ne put cacher une certaine émotion.

Du 11 au 15, les courriers de Prague et de Dresde se succédèrent sans cesse ; on n'avait pas encore perdu tout espoir d'arrangement.

Le 14, à trois heures du matin, Buonaparte dit qu'il partirait à sept. Il passa toute la nuit ; une vive agitation régnait dans le palais. On savait déjà que Moreau était à Prague, et Bernadote, prince royal de Suède, à Berlin. On connaissait aussi les forces de l'ennemi : il paraissait impossible de pouvoir lui résister, surtout si l'Autriche se déclarait contre nous.

Le départ remis d'heure en heure, chacun cherchait à en deviner la cause; on faisait mille conjectures. Buonaparte allait et revenait, et semblait être fort rêveur. Enfin, à trois heures après midi, M. de Narbonne, pléni-

potentiaire à Prague, arriva au palais de Marcolini; il était accompagné de M. Maret: tous deux, d'un air empressé, traversèrent la cour. On ne douta plus alors que M. de Narbonne ne fût porteur de l'*ultimatum*, et que, de cette entrevue, ne dépendît le sort de la moitié du monde.

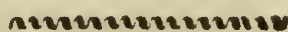
Buonaparte, au bout d'un moment, demande des glaces : les plus petites choses étaient remarquées; on cherchait à tirer des conséquences de tout; jamais Buonaparte ne fut peut-être servi avec tant de célérité. Ce désir semblait annoncer qu'il était de bonne humeur, et que la dépêche apportée par M. de Narbonne était favorable au vœu général.

A trois heures un quart, Buonaparte passa dans le jardin avec M. de Narbonne et M. Maret; tous trois, marchant à grands pas sur le gazon qui est au-devant du palais, discutaient dans cette conférence mémorable le sort des nations. On suivit des yeux, et avec une extrême curiosité, ces trois personnages si importans; on cherchait à interpréter chacun de leurs mouvemens. Buonaparte avait, selon son habitude, les mains croisées derrière son

dos : s'arrêtant tout à coup, il fit un geste qui exprima à la fois son impatience et son abandon à sa destinée. On rentra dans le palais. L'entretien avait duré onze minutes. Ce geste, qui bien sûrement accompagna son refus formel à toute espèce d'accommodement, fit une impression difficile à rendre. *Encore la guerre !* se disait-on à demi-voix et d'un air consterné.

Buonaparte, l'œil étincelant, traversa le salon des maréchaux, monta de suite en voiture, et partit pour Goërlitz : on se battit le lendemain.

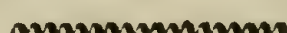
Tout porte donc à croire que c'est le 15 août 1813, dans les jardins du palais Marcolini, sur ce *tapis vert* trop fameux, que Buonaparte a joué sa puissance, son trône et notre gloire.



Un homme d'esprit avait commencé, il y a quelque temps, un poëme épique sur Buonaparte. Il n'avait fait que les quatre premiers vers, qu'il récitait tout bas à ses amis, en leur recommandant le silence, parce que, disait-il, ils sentent la paille fraîche. Les voici ; ils nous

paraissent dignes d'être conservés à cause de leur originalité.

Je chante ce héros dont la haute fortune
Ayant conquis la terre ira prendre la lune;
Et de là, s'élançant par-delà Syrius,
S'élèvera si haut qu'on ne le verra plus.



Vers adressés à Napoléon Buonaparte.

Énigme.

VATICINOR tibi, quod navalis laurea cinget
Tempora, nec magnas spes mare destituet.
Dejiciet tua gens cunctos, nec Gallia victrix
Deniquè frangetur littus ad Albionum.
Sors bona, non mala sors concludet prælia; quare
Tempora te dicent: *pars bona!* non mala pars.

Mot de l'énigme.

PARS mala, non bona pars! dicent te tempora; quare
Prælia concludet sors mala, non bona sors.
Albionum ad littus frangetur deniquè victrix
Gallia, nec cunctos gens tua dejiciet.
Destituet mare spes magnas, nec tempora cinget
Laurea navalis: quod tibi vaticinor!



QUELQUES mois avant les grands événemens

qui ont rendu la France à ses souverains légitimes, Buonaparte n'ayant point de soldats pour servir l'artillerie de Paris, on imagina de transformer en canonniers les élèves de l'École de Droit et de celle de Médecine (on ne sait pourquoi on oublia ceux de l'École de Pharmacie, qui avaient bien plus de droit à cet honneur); mais les élèves de ces deux Écoles, ne se sentant point du tout les dispositions martiales, prirent le parti de se moquer de l'ordonnance, et de couvrir de huées la harangue de l'orateur qu'on leur avait envoyé (M. de Lespinasse, sénateur).

Quelque temps après, un membre d'une haute corporation ayant rencontré le savant M. Percy, lui marqua son étonnement de cet acte de résistance. « Que voulez-vous, répondit M. Percy? nos élèves aiment mieux guérir des plaies que d'en faire ».



On cite dans ce moment un mot d'un des grands seigneurs de la cour de Buonaparte, chargé des spectacles de la cour. Fatigué de voir souvent jouer Molière et Regnard à Saint-Cloud, il disait, avec l'assurance d'un vrai connaisseur : *Messieurs les comédiens, donnez-*

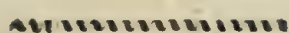
nous des pièces d'un fort comique, dans le genre de Blaise et Babet. On ne peut pas parler des spectacles de la cour sans se rappeler que jamais les auteurs n'ont été invités à la représentation de leurs pièces. Ils ont vainement réclamé les honneurs dont ils jouissaient dans l'ancien régime, d'être invités à la cour le jour où l'on jouait un de leurs ouvrages, et d'occuper, dans la salle, une place qui leur était réservée.



Quelques littérateurs, dont les opinions ont changé subitement du mois de mars au mois d'avril, n'ont pu échapper à la malice de nos faiseurs d'épigrammes. C'est la seule vengeance que le public veuille tirer de ces messieurs. Il faut bien qu'ils l'endurent. L'un d'entre eux surtout, qui, le 31 mars, quitta sa croix de la légion d'honneur, a fait naître le trait suivant, qui ne manque pas de sévérité.

La *** arrache bien vite
Le ruban qu'on l'a vu quêter;
Il a raison; c'est la croix de mérite,
Il n'est pas fait pour la porter.





Nous avons dit, page 35 de ce volume, qu'avant le 13 vendémiaire, Buonaparte, sans place et sans argent, végétait à Paris dans l'obscurité et la misère. Voici à ce sujet une nouvelle anecdote fort plaisante que nous fournit M. Salgues dans ses *Mémoires*.

« Buonaparte était vêtu si modestement alors que ses amis l'appelaient la *petite culotte de peau*. Ses connaissances les plus intimes étaient Lays, Dugazon, Michot, Talma, Baptiste cadet. Ils se réunissaient souvent pour dîner ensemble et se donnaient rendez-vous au Palais-Royal, chez un marchand de cartes géographiques nommé Picquet. Buonaparte, devenu premier consul, continua de voir Dugazon. Un jour qu'il crut s'apercevoir que l'embonpoint de cet acteur augmentait singulièrement, il lui frappa sur le ventre en lui disant : *Comme vous vous arrondissez, Dugazon! — Pas autant que vous, petit papa,* reprit l'histrion; *vous vous y entendez mieux que moi.* Le *petit papa* se fâcha et Dugazon ne reparut plus.



Buonaparte, n'osant bannir du répertoire toutes les pièces qui pouvaient offrir des allu-

sions, et n'osant les laisser jouer telles qu'elles étaient, prit le parti d'y commander des changemens. Beaucoup de vers de *Gaston et Bayard*, de *Zaïre*, etc., disparurent pour faire place à des vers de police. Sous le dernier ministre, feu Esménard fut chargé de l'honorable emploi d'IMPÉRIALISER *Athalie* et *Héraclius*. Plus de quarante vers d'*Athalie* furent rayés, et entr'autres ceux du serment proposé par Joad. Soixante vers d'Esménard furent substitués à ceux de Corneille dans *Héraclius*. Mais quel spectateur éclairé, quel bon Français ne se rappelait et ne prononçait tout bas ce vers supprimé :

Tyran, descends du trône et fais place à ton maître!

Plusieurs pièces anciennes furent défendues, comme *Mérope, Brutus, la Mort de César*, etc., et plusieurs pièces nouvelles furent arrêtées avant d'être jouées, telles que *les États de Blois*, de M. Raynouard; *Jeanne Gray*, de M. Brifaud; *Camille*, de M. Lemercier, etc., etc., etc.; on ne pouvait plus mettre ni tyrans, ni ambitieux dans les tragédies, ni parvenus dans les comédies (1). Cel-

(1) M. Dubois, ex-préfet de police, défendait aussi, par les mêmes motifs, la représentation des pièces où les valets étaient appelés *Dubois*.

les-ci ne pouvaient plus peindre que les mœurs des étrangers ; encore la politique ombrageuse du despote forçait-elle souvent l'auteur à transporter le lieu de la scène d'Espagne en Autriche, d'Autriche en Russie, etc., suivant que ces puissances avaient plus ou moins mérité le courroux du *grand homme*. Quant aux Anglais, il n'était pas permis de les représenter sur aucun théâtre, à moins que ce ne fût pour les rendre odieux ou ridicules. La censure, bien que composée *en partie* de gens d'esprit et d'honneur, était devenue *chicanière* au point de supprimer, dans une pièce de M. Picard, cette question si simple à faire à un négociant : *Eh bien! mon bon ami, comment va le commerce?* M. Andrieux fut dénoncé pour ces jolis vers du *Trésor :*

. . . . Je commence à faire mon chemin,
Un conseiller d'état m'a touché dans la main.

Les *auditeurs* étaient des êtres *sacrés* dont il était défendu de parler, même pour en dire du bien; car alors on vous accusait d'ironie.

Que de soins inutiles ! que de tyrannie perdue ! Plus un gouvernement veut éviter les applications, plus le public cherche à en

faire, et plus il en trouve là où l'on en craignait le moins.

Par exemple, pendant le procès du général Moreau, qui se serait attendu que le public trouverait des allusions malignes dans *la Fausse Agnès*, et qu'il battrait des mains à ces mots d'Angélique au président : *Ah! mon Dieu, que la justice a mauvaise grâce!*

On sait par cœur cette ariette de Colombine dans *le Tableau parlant :*

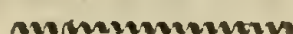
Vous étiez ce que vous n'êtes plus, etc.

Mais qui se serait imaginé que, pendant la dernière campagne, on en ferait une épigramme sanglante contre Buonaparte? Quel censeur eût prévu cela, quand même il aurait eu la perspicacité de feu M. Félix N..... qui, suivant l'expression d'un homme d'esprit, *flairait* les applications comme certains animaux *flairent* les truffes?



Il y avait à peine six mois que Buonaparte avait donné le grand duché de Berg à Murat, lorsqu'il apprit que celui-ci avait déjà pour plus de deux cent mille francs de dettes. Il fit venir chez lui le *prince*, et le réprimanda

sur la dépense excessive qu'il faisait. Enfin, lui dit l'ex-empereur, je vous ai comblé de biens, et, comme si cela ne suffisait pas, je viens de vous donner encore le grand-duché de Berg. — Eh ! qu'est-ce que c'est que votre duché de Berg ? reprit Murat avec son accent gascon ; en vérité, j'y mange du mien.



Au passage de la Bérézina, M...., ne pouvant emporter l'immense quantité des images de saints et les habits brodés de prêtres qu'il avait pris à Moscou, passa une nuit à les brûler et emporta l'or en lingots.

A Elbing, les habitans lui ont payé des magasins qu'il voulait brûler. Il prit l'argent et laissa les magasins.



Sur M. le comte F. D. N.

A le flatter chacun s'applique,
On prévient ses désirs, on caresse son goût;
Il trouve le moyen de s'approprier tout,
Excepté l'estime publique.



La comtesse de..., maîtresse de Joseph Buonaparte, n'avait pu voir sans être sensible à son mérite un jeune auditeur qui se trouvait alors à Madrid. Tout s'était arrangé au mieux, et, pour gage de sa tendresse, elle avait donné à son amant son portrait en grand et d'une ressemblance parfaite. Le roi découvrit l'intrigue ; l'auditeur eut ordre de quitter Madrid à l'instant; mais, pour se venger du monarque et faire pièce à la dame que d'ailleurs il n'estimait guère, il fit attacher son portrait découvert derrière sa chaise de voyage. Il n'y eut pas ainsi de ville ni de village en Espagne où *tout un chacun* ne pût considérer tout à son aise les traits de la noble dame ; et le fripon arrivé à la dernière poste : Prends ce portrait, dit-il au postillon, va le reporter à Madrid à madame la comtesse de... Va, mon ami, je te réponds du pour-boire. Cette rouerie pourrait bien être renouvelée non pas des Grecs, mais d'un certain chevalier de Bouillon qui logeait à un des bouts de Marseille, tandis que sa maîtresse logeait à l'autre, et qui, lorsqu'il se rendait chez elle la nuit en bonne fortune, se faisait pré-

céder par les trompettes de son régiment, afin que toute la ville n'en ignorât.



On assure qu'un fonctionnaire public répondit à un conscrit de la classe de 1813, qui soutenait qu'étant borgne, il était exempt d'après la loi : Un œil suffit à un soldat, l'autre est de luxe.



Épigramme.

En habillant, *in naturalibus*,
Et Tatius et Romulus,
Et de jeunes beautés sans fichus et sans cottes,
Le peintre n'apprend rien que ce que l'on savait :
Depuis long-temps chacun le proclamait
Le Raphaël des sans-culottes.

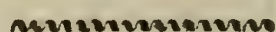


Un des premiers ministres de Buonaparte, habitué depuis vingt ans à prendre part à toutes les révolutions dont les résultats étaient si funestes à la France, se désespérait ouvertement, en revenant à Paris, d'être resté étranger aux événemens qui ont ramené nos souverains légitimes sur le trône. Il n'osait

blâmer ce qui s'était passé ; mais il se consolait en critiquant quelques-uns des moyens que les royalistes avaient employés.

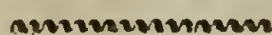
Ce ministre rappelle le fameux comte Lestock, dont parle Rulhière dans ses *Anecdotes sur la Russie.* « Rien, dit l'historien, n'égalait le chagrin de cet homme, de ce qu'il » y eut de son temps une révolution dont il » ne fut pas ; et il notait avec une maligne » joie toutes les imprudences des partisans » de Catherine ».

Certains caractères sont de tous les temps et de tous les pays.



Vers faits au commencement d'avril 1814.

En vain pour un tyran leur lâche complaisance
L'aida pendant quinze ans à dépeupler la France ;
Grâce au nouveau serment qui vient de les lier,
Leurs crimes, nos malheurs, ils vont tout oublier.
On dit plus ; désormais, touchés du mal des autres,
Ces messieurs auront des enfans
Bien titrés, bien dotés, bien gras, bien insolens,
Qui nous consoleront d'avoir perdu les nôtres.



La tyrannie de Buonaparte s'étendait sur tous les genres d'industrie et de propriété; rien n'était à l'abri de son avarice et de sa cupidité: il convoitait tout; il envahissait tout; les établissemens les plus sacrés n'étaient pas à l'abri de ses usurpations.

Une des plus belles, des plus utiles et des plus prospères institutions de la capitale, était celle de Sainte-Perrine, fondée pour les vieillards septuagénaires de l'un et de l'autre sexe. Elle était régie avec autant de sagesse que d'économie et de générosité. Elle avait commencé par onze vieillards; et, dans l'espace de sept à huit ans, elle s'était accrue jusqu'au nombre de deux cent vingt. Tout cela sans emprunts, sans secours étrangers, uniquement par la bonne et vigilante administration de son fondateur.

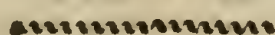
Ce n'était point un hospice, c'était en quelque sorte une réunion de famille, où chacun se trouvait chez soi, et jouissait des agrémens d'une société douce et honnête.

Eh bien! le même homme qui disait: « Il » y a en France quelques personnes heureuses » qui vivent dans leurs terres avec trente à » quarante mille francs de rentes, je saurai

» bien les atteindre », ce même homme envia aux vieillards de Sainte-Perrine le bonheur et le repos dont ils jouissaient, et au fondateur de cette institution, la gloire de l'avoir créée. Il la lui enleva sans forme de procès, sans discuter ses droits, sans vouloir entendre ses réclamations. Il la lui enleva pour la transformer en hospice, et réduire à un état humiliant des hommes et des femmes dont plusieurs tenaient aux premières familles de France; et pour compléter sa conquête, il le dépouilla de son mobilier, de son argenterie, de ses rentes même sur l'état; il lui ravit jusqu'à la jouissance d'une maison particulière qu'il tenait à loyer et qu'il occupait personnellement.

Le fondateur eut le périlleux courage de se plaindre. Sa plainte attira sur lui tous les genres de persécutions. Il se trouva dénué de toutes ressources; et, dans une maladie qu'il éprouva, on lui refusa jusqu'à un lit dans un hôpital, à lui qui en avait fondé plus de deux cents pour les victimes de la révolution. Ce n'était pas assez : la liberté dont il jouissait importunait le tyran; M. Duchayla fut enlevé de l'asile que lui avait ouvert un ami et jeté dans les prisons, au secret, sur la paille, avec

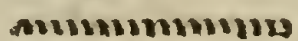
du pain et de l'eau pour toute nourriture ; et si les armes victorieuses et protectrices des souverains alliés n'eussent enfin vengé l'humanité, et rendu la France à la liberté et à la justice, nous ne saurions dire quel sort lui était réservé.



N.... disait un jour : Que l'on m'ôte mon poste,
Si j'ai, pour l'obtenir, seulement fait un pas.
Je le crois, dit quelqu'un habile à la riposte ;
Quand on rampe, on ne marche pas.



On vit, sous le règne du Corse, de vils profanateurs composer des livres élémentaires propres à faire oublier les beaux traits de l'histoire ancienne, pour fixer l'attention de la jeunesse sur les hauts faits de celui qui de nos jours avait surpassé, disaient-ils, les Scipions et les César en vaillance, les Alexandre en magnanimité, les Marc-Aurèle en sagesse, les Antonins en piété, et Louis XIV en grandeur d'âme. Malheureux enfans ! quels principes ! quel sort vous attendait dans le monde où vous alliez entrer ?



En perdant ce pouvoir, qui fit tant de victimes,
Sans qu'un beau désespoir alors le secourût,
Que vouliez-vous que fît cet artisan de crimes?
— Qu'il mourût!

Dans une brochure intitulée *les Sépultures de la grande Armée*, on trouve la note suivante, au sujet de la conduite de M. le comte D..., intendant général de l'armée.

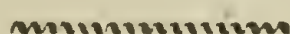
« Si vous n'avez pas le secret de faire exister le soldat sans vivres, a dit Montécuculli, vous perdrez plus d'hommes par les maladies que par les batailles ».

« Pendant la dernière campagne, M. le comte D... s'était imaginé probablement avoir trouvé cet important secret. Aussi lui demandait-on des subsistances ou de l'argent pour des besoins non moins pressans; toutes démarches ou sollicitations devenaient inutiles.

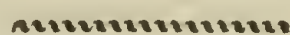
» Les magasins d'Erfurt, Magdebourg, etc., étaient remplis; et à Dresde la troupe de ligne était réduite à quatre onces de pain par jour. Il fallut piller, ravager la Saxe pour subsister. Les uns avaient dix fois trop; les autres mouraient de faim dans les camps ou d'épuisement dans les hôpitaux.

» Cet habile réformateur détruisit, *par économie*, le tiers au moins d'une nouvelle armée, qui venait de coûter huit cent millions.

» Si l'on n'eût point été certain, d'ailleurs, de l'intégrité de M. le comte D..., on l'eût, je crois, soupçonné d'être d'accord avec l'ennemi. Jamais, en effet, général des puissances alliées ne mit à lui seul, et en si peu de mois, autant de Français hors de combat, etc. ».



On demandait un jour à M. B....t, qui revenait de Paris, comment se portait Buonaparte. « Fort bien, fort bien ; il est gros et » gras : il mange des lauriers et boit du sang ».



Buonaparte faisait sentir le poids de son autorité et de la hauteur de son caractère à tout ce qui l'entourait, même à sa famille.

Lucien, né fier et indépendant, ne voulut jamais se plier aux caprices de son cadet. Un jour que le consul avait pris à tâche de l'humilier, il le lui reprocha d'une manière un peu forte. « Monsieur, lui dit-il, quelle que soit la supériorité que le hasard, ou les talens, vous aient donnée sur vos proches, il n'est pas décent de la leur faire sentir à tout moment.

Je suis le seul de la famille qui ne tremble point devant vous, je le sais; mais cette exception me fait honneur, et, pour vous prouver que je ne suis point fait pour essuyer vos dédains, je sors à l'instant de chez vous pour n'y plus rentrer : mais n'oubliez jamais que je suis votre aîné, et point du tout votre courtisan ». Buonaparte était presque anéanti d'une pareille sortie. Cependant il ne dit que ces mots : *Je me le tiens pour dit* (1).

Quoique l'intérêt personnel obligeât sa famille à le hanter, à l'exception de la reine de Hollande, sa belle-sœur, il n'était affectionné par aucun de ses parens; tous le redoutaient. Jérôme ne lui parlait qu'en tremblant. Buonaparte le décomposait à tel point, qu'il eut l'insolence de lui dire un jour : « Si la majesté des rois se trouve empreinte sur leur front, vous pouvez voyager *incognito*, vous ne serez jamais découvert ».

Veut-on savoir comment il leur écrivait? Voici la copie d'une lettre au roi de Hollande, sous la date du 24 mars 1809.

« Monsieur mon frère, en vous plaçant sur

(1) Voyez d'autres anecdotes sur Lucien, tome II, pag. 124 et suivantes.

le trône de Hollande, je n'avais d'autre but que celui de vous faire concourir à l'accomplissement de mes desseins. Quel que soit le titre de roi dont j'ai bien voulu vous honorer, vous ne deviez point oublier que j'étais le centre auquel toutes vos actions royales devaient se rapporter. J'apprends cependant qu'au mépris de mes volontés, vous souffrez paisiblement que vos ports soient ouverts au commerce anglais; que votre royaume soit leur entrepôt, et vos marchés les lieux où se débitent leurs marchandises. Si vous ne réprimez sur-le-champ un ordre de choses aussi contraire à mes intérêts, je serai contraint d'oublier que vous êtes mon frère et roi.

» Cette lettre n'étant à autre fin, je prie Dieu, etc. ».

Ce style est bien celui du despote le mieux prononcé; aussi Louis, fatigué d'une couronne qu'il ne portait qu'à regret, a-t-il pris le parti d'abdiquer et de ne plus voir son frère.

Buonaparte fut néanmoins vivement affecté de l'abdication de son frère. « Ce malheureux-» là, disait-il, a pris à tâche de justifier le » public, qui regarde mes frères comme » des roitelets ».



La conspiration de Malet, en 1812, a donné lieu à une foule de bons mots. Voici quelques-uns des plus plaisans :

Deux amis se rencontrent : Savez-vous ce qui se passe, dit l'un ? — Non, reprend l'autre. — Vous êtes donc de la police ?

Lahorie dit au ministre Savary, en l'arrêtant dans son hôtel : Monsieur, j'étais à la Force et vous allez y aller ; vous étiez ministre, et c'est moi qui prends votre place ; *ça varie* (1).

La personne qui s'est, dit-on, le plus montrée dans cette affaire, c'est madame la duchesse de Rovigo. — Bah ! et comment donc ça ? — Elle a couru pendant deux heures nue en chemise dans son hôtel.

Il n'y a pas jusqu'au général Hullin, seul

---

(1) L'*Écrou* du ministre à la grande Force fit naître des caricatures et des épigrammes. Voici une de ces dernières :

On dit partout que Savary
Va quitter la grande police,
Dont ce ministre favori
Ne connaît pas bien le service :
Ne croyez pas ce pot-pourri ;
Des railleurs c'est une malice ;
Ce ministre n'est pas à bout,
Car on est capable de tout
Lorsque, sans se donner d'entorse,
On fait si bien un *tour de force*.

personnage tragique dans cette étrange scène, qui n'ait donné lieu à un mauvais calembourg. On l'appelait *Bouffe-la-Balle*, par allusion à son énorme corpulence et au coup de pistolet qu'il a reçu dans la mâchoire.

Le soir du jour où cette conspiration éclata, on donnait à l'opéra la *Jérusalem délivrée* de M. Baour-Lormian. Il rencontra au foyer M. Étienne, auteur des *Deux Gendres*. Eh! donc! lui dit-il en l'abordant, la chose n'est-elle pas incroyable, extraordinaire? En effet, dit Étienne, croyant qu'il s'agissait de l'événement du matin; c'est vraiment bien extraordinaire. — Je n'en reviens pas, reprend Baour, je ne comptais pas sur cent écus de recette, et ils ont fait 3000 francs!

A propos de cet opéra de *Jérusalem délivrée*, M. de J... disait qu'on en devrait faire une parodie intitulée : *Délivrez-nous de Jérusalem.*



Spire, 18 mai 1814.

Voici une des plus effrayantes mesures de tyrannie qui aient été imaginées par le ci-devant empereur des Français, mesure d'autant plus terrible, que, quoique générale, elle s'exécutait dans le plus profond mystère, et qu'ainsi

personne ne pouvait s'y soustraire. Ce n'était pas assez pour cet homme de priver les pères de tous leurs enfans en état de porter les armes, il voulait encore leur enlever leurs filles, et disposer à son gré de celles-ci, sans leur consentement et sans celui de leur famille. Tel était son désir d'opprimer l'espèce humaine, qu'il avait résolu de la dépouiller de ses droits les plus sacrés. On peut compter sur l'authenticité de la pièce suivante :

Statistique personnelle. (Circulaire confidentielle).

Spire, le 25 octobre 1810.

Le sous-préfet de l'arrondissement de Spire, à M. le maire de Worms.

Monsieur le préfet du département vient, monsieur, de me réitérer l'ordre, en vertu d'instructions supérieures, de lui adresser, sans le moindre retard, le tableau des jeunes demoiselles de famille, dans l'âge de quatorze ans et au-dessus, non encore mariées, et dont la dot ou la légitime se monte ou est présumée devoir se monter à quarante mille francs et plus, pour les faire ranger dans la classe des riches héritières.

Vous recevrez ci-joint le modèle de l'état qui doit contenir les renseignemens demandés, et dont j'ai les plus fortes raison de désirer que l'envoi coïncide avec celui d'un aûtre état également relatif à la statistique personnelle, mais en ce qui concerne les chefs de famille, prescrit par ma lettre de ce jour.

Je vous aurai une obligation très-réelle, monsieur, de ne point laisser inutilement passer le terme qui m'est accordé, et qu'il ne dépend aucunement de moi de prolonger, et de vous hâter en conséquence de déférer à mon invitation, dont l'objet, au surplus, ne peut être négligé ou indiscrètement divulgué sans m'attirer de vifs reproches de la part de M. le préfet.

J'ai l'honneur de vous saluer,

Signé VERNY.

Pour copie conforme, le bourguemestre de Worms, *Signé* VATKEMBERG.

Le tableau dont il est fait mention dans la circulaire ci-dessus, et pour lequel on exigeait le plus grand secret des autorités locales, se divisait en huit colonnes.

Dans la première, on devait indiquer les

noms de chaque demoiselle ; — dans la seconde, leur âge ; — dans la troisième, les noms des père et mère ; — dans la quatrième, les qualités anciennes et leur état actuel ; — dans la cinquième, leurs fortunes, en distinguant le revenu mobilier et le revenu annuel foncier ; — dans la sixième, la dot présumée de chacune de leurs filles, et leurs espérances d'héritages ; — dans la septième, le lieu de la situation des biens-fonds et leur nature ; — enfin la huitième et dernière colonne avait pour titre, *observations* ; « on y devait, disait-on, distin-
» guer les agrémens physiques ou les diffor-
» mités, les talens, la conduite et les principes
» religieux de chacune des demoiselles ».



Un philosophe (M. Cosseph d'Ustaritz) disait, il y a vingt-cinq ans, dans le Mercure de France : « Ministres des rois, évaluez à la rigueur le pain nécessaire pour nourrir un homme, l'eau qui doit l'abreuver, l'habit décent auquel les portes ne sont pas fermées, et avec cette somme (quinze cents francs), vous ferez naître des hommes dont les idées éclaireront vos vues et vos desseins sur la félicité des peuples. Donnez cela et ne donnez pas davan-

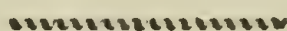
tage : refusez ou retirez tout à qui fera, dans ce genre, une demande de plus : il n'est fait ni pour *éclairer son siècle*, ni pour s'illustrer lui-même : qu'il rampe, qu'il s'enrichisse, etc. »

Ce philosophe a reçu depuis plus de quarante mille francs de traitement. Aussi n'a-t-il point *éclairé* son siècle.



Munificence impériale.

J'ai vu notre empereur, il est content de moi ;
Son affabilité m'a paru sans égale :
Il m'a serré la main, m'a promis de l'emploi....
Le lendemain j'avais la gale.



Un jour que l'abbé Cournand, professeur au Collége de France, avait lu en public une épître en vers libres, dans laquelle se trouvait ce vers bizarre :

Peu de petits heureux, peut-être point de grands ;

quelqu'un demanda à M. l'abbé Delille, qui était présent, ce qu'il pensait des vers libres de M. Cournand. Le malin abbé répondit sur-le-champ :

Peu de *petits* heureux, peut-être point de *grands*.



Épigramme faite il y a quatorze ans.

S..... à Buonaparte a fait présent d'un trône,
Sous ses débris pompeux croyant l'ensevelir;
Buonaparte, à son tour, lui fait cadeau de Crosne,
Et l'enrichit pour l'avilir.

Un des ministres de Buonaparte, disgracié il y a quelques années, envoya, après sa mésaventure, dans ses terres en Normandie, une petite caisse contenant cent mille écus, en pièces d'or. Son frère fut chargé de l'enterrer dans le parc et d'en remarquer bien l'endroit pour être à portée de déterrer ce trésor lorsqu'il en serait temps; mais le jardinier, surpris de trouver de la terre fraîchement remuée dans une allée du parc, voulut s'assurer de ce que ce pouvait être. Il creusa, trouva la cassette, et l'emporta chez lui, en rajustant le tout à merveille. L'ex-ministre arrive quelques jours après, et son premier soin est de courir au trésor. On s'oriente, on fouille, on bouleverse tout sans rien trouver. Le ministre, fort inquiet, fit appeler son jardinier.—Pierre, lui dit-il, j'ai fait cacher dans le parc un coffre qu'on ne retrouve plus : si tu peux le découvrir, je te donne mille écus. — Ce n'était pas assez pour le jardinier fin normand, il ne re

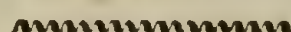
assez pour le jardinier, fin normand ; il ne retrouva rien. Son maître le fit rappeler, et, pour mieux l'encourager dans ses recherches, il lui promit le double de la somme. Le jardinier réfléchit que deux mille écus seraient une fortune pour lui ; que, s'il gardait la somme entière, il ne pouvait en jouir sans s'exposer à être découvert et traité comme voleur, tandis qu'il pouvait se faire un sort heureux, avec la somme promise. Il reporta donc le coffre ; mais connaissant son maître, il prit la précaution de se payer d'avance par ses mains. Le ministre, à peine en possession de sa chère cassette, se mit à la compter. Il ne trouve que deux cent quatre-vingt quatorze mille francs. Il fait venir le jardinier et lui dit qu'il n'a pas son compte ; Pierre lui répond qu'il a pris les deux mille écus qui lui revenaient. — Ah ! coquin, lui dit l'excellence disgraciée, tu m'as volé, car je t'avais promis deux mille écus, et c'est six mille francs que tu m'as pris. Je te chasse dès ce moment, mais je te retiendrai sur tes gages 75 francs, pour la différence des francs aux livres tournois. Il le fit et renvoya maître Pierre, qui conta l'histoire à qui voulut l'entendre.

~~~~~~~~~~~~
~~~~~~~~~~~~

Prédiction de Mathieu Lænsberg pour l'année 1814. Avril.

Exemple de sévérité
Qu'on est obligé d'exercer
A l'égard d'un grand scélérat
Qui désolait un vaste état.

Édition de Liége, petit format, page 86. Publiée le 1er. janvier 1814.

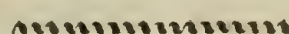


On donnait la *Mort de Pompée* sur le théâtre de Saint-Cloud, en 1809. Talma y avait joué le rôle de ce nom, et tout le monde lui donnait des éloges après la représentation. M. de F. seul gardait le silence. L'empereur lui dit avec un ton chagrin : Eh bien! Qu'est-ce? Talma vous paraît encore moins bon acteur que Lekain? Regretterez-vous toujours les anciens? — Ah! sire, répondit M. de F., on ne regrette plus ni César ni Pompée, mais on peut regretter Lekain.



Pour être noble au temps jadis,
Par d'honorables sacrifices,

Il fallait rendre à son pays
De grands et de nombreux services;
Mais de nos jours par un abus,
Dont l'honneur s'indigne sans cesse,
Pour s'élever, que fallait-il de plus,
Que faire preuve de bassesse?



Un Anglais qui se trouva présent à la cour de Weymar, lors de la bataille d'Iéna, raconte de la manière suivante, les entrevues de Napoléon avec la duchesse de Weymar.

Cette princesse, fille du landgrave de Hesse-Darmstadt, a conservé toute l'élévation de l'ancien caractère allemand. Lorsque toutes les personnes de sa famille se sauvaient à Brunswick; lorsque la malheureuse issue de la bataille était déjà connue, elle osa s'enfermer dans un aile de son château, avec ses dames d'honneur, avec son amie miss Gore, M. Osborne et quelques autres Anglais, auxquels elle avait généreusement offert un asile. Elle et sa petite société, pendant la terrible journée du 14 octobre, n'eurent pour toute nourriture que quelques tablettes de chocolat. Les grands appartemens étaient préparés pour

la réception de l'empereur des Français. Déjà, dans la matinée, les infortunés Prussiens commencèrent à se retirer, à travers la ville ; le vainqueur les poursuivait et les massacrait dans la rue. Le désordre, le bruit, le pillage, remplissaient la ville de terreur. Vers le soir, l'empereur arrive au château. La duchesse, ayant quitté son appartement, se plaça au haut du grand escalier, et reçut Napoléon avec tout le cérémonial convenable. « Qui » êtes-vous, s'écria-t-il en reculant? — Je suis » la duchesse de Weymar. — Je vous plains, » répliqua-t-il ; j'écraserai votre mari. Qu'on » me fasse dîner dans mes appartemens » ! Et puis il passa brusquement à côté d'elle. La nuit se passa dans le désordre et le tumulte ; la malheureuse duchesse entendait les cris plaintifs de son peuple, et ne pouvait le sauver. Cependant, le matin, de bonne heure, elle eut la présence d'esprit d'envoyer un de ses chambellans pour s'informer de la santé de S. M. l'empereur, et lui demander une audience. Cette démarche, conforme au cérémonial des cours, fit souvenir Napoléon de sa qualité d'empereur, et de ce qu'en cette qualité il devait à une souveraine. Il répondit

gracieusement, et s'invita à déjeûner chez la duchesse. A peine entré dans l'appartement, il commença, avec sa vivacité ordinaire, à questionner la duchesse : « Comment votre » mari, madame, a-t-il pu être assez fou » pour me faire la guerre ? — Votre Majesté » l'aurait méprisé s'il ne l'eût pas faite, fut la » noble réponse de la princesse. — Com- » ment cela ? — La duchesse reprit avec len- » teur et gravité : Mon époux a été au service » du roi de Prusse, pendant trente ans en- » viron. Assurément ce n'était pas au mo- » ment où le roi avait à lutter contre un enne- » mi aussi puissant que votre majesté, que le » duc pouvait avec honneur l'abandonner ». Cette réponse admirable, aussi pleine de dignité que d'adresse, fit une profonde impression sur Napoléon. Sa mine s'adoucit, et il continua plus tranquillement ses questions. « Comment se fait-il que le duc s'est atta- » ché au roi de Prusse ? — Votre majesté » saura, en prenant des informations, que les » branches cadettes de la maison de Saxe, les » ducs, ont toujours suivi l'exemple de l'é- » lecteur ; or, dans la situation actuelle, des » motifs de prudence et de politique ont en-

» gagé l'électeur à s'allier avec la Prusse plu-
» tôt qu'avec l'Autriche ». La conversation roula encore quelque temps sur le même sujet. Napoléon s'écria enfin : « Madame, vous
» êtes la femme la plus respectable que j'aie
» connue; vous avez sauvé votre mari » ! Puis, après avoir réitéré ses expressions de respect, il ajouta, dans son style insolent :
« Je lui pardonne, mais c'est à cause de vous
» seulement; car pour lui c'est un mauvais
» sujet ». La duchesse ne répliqua point; mais, profitant de la faveur du moment, elle intercéda pour ses malheureux sujets, et obtint un ordre qui fit cesser en partie les maux auxquels la ville était en proie.

A Berlin et en Pologne, Buonaparte continua à exprimer la même admiration pour la duchesse. A Dresde, le duc étant venu lui faire sa cour, il se répandit en éloges de la duchesse; « Mais, ajouta-t-il, vos soldats sont
» les plus mauvais que j'aie vus; les deux
» tiers avaient déserté avant que votre con-
» tingent ne joignît mon armée ». Le duc n'osa faire la réponse qui eût été la plus naturelle : Sire, lorsqu'ils se battaient contre vous, pas un ne déserta.

Lorsque le traité qui assura l'existence du duché de Weymar fut envoyé de la part de Buonaparte au duc, celui-ci dit au porteur : Monsieur, veuillez bien remettre ce papier à la duchesse, car c'est à elle que l'empereur l'a destiné.



On se rappellera sans doute la chute que Buonaparte fit du haut d'une calèche, il y a une douzaine d'années, à Saint-Cloud. Voici l'épigramme qui circula à cette occasion.

N'a pas long-temps qu'allant je ne sais où,
Le demi-dieu du grand siècle où nous sommes,
Moins bon cocher des chevaux que des hommes,
Faillit, dit-on, à se casser le cou;
Mal advenait au moderne Hippolyte,
Si bien à point il n'avait fait le saut.
Napoléon, c'est un avis d'en haut;
Chute s'ensuit lorsque l'on va trop vite.



Copie d'une lettre adressée, le 12 *octobre* 1813, *aux préfets par M. Montalivet, ministre de l'intérieur.*

« Vous avez, M. le Préfet, connaissance du

sénatus-consulte, du 9 du courant, qui met à la disposition du gouvernement cent vingt mille conscrits à prendre dans quatre-vingt-six départemens dont le vôtre fait partie, sur les classes de 1814 et années antérieures.

Les expressions qui terminent le discours prononcé au sénat par S. M. l'impératrice, en avertissant tous les Français de la confiance que met l'empereur dans leur dévouement, ont indiqué aux administrateurs ce que S. M. attend de leurs soins.

M. le directeur-général de la conscription m'a fait part des deux lettres qu'il vous a écrites à cette occasion.

Il vous y présente, avec beaucoup de clarté, la marche que vous avez à suivre; et les facilités nouvelles que vous pouvez accorder pour les remplacemens, vous épargneront beaucoup de difficultés.

Vous sentirez facilement, monsieur, que *dans la position des choses, chaque préfet doit bien moins chercher à diminuer les sacrifices demandés à son département qu'à indiquer tous ceux qu'il peut offrir*. C'est du point où se trouvent les forces dont l'état a besoin qu'elles doivent lui être données; *l'esprit de localité serait*

donc ici non moins injuste que funeste au service de Sa Majesté.

Je ne doute pas que, dans cette circonstance importante, vous n'ajoutiez un nouveau témoignage de dévouement à tous ceux que vous avez eu depuis quelque temps occasion de donner.

Je désire que vous me teniez exactement informé des résultats de cette opération dans le tableau que vous m'en enverrez périodiquement, conformément au modèle que je vous ai adressé. Il conviendra que vous divisiez en deux la première colonne qui a pour titre *Contingent*. La première sous-division indiquera le contingent tel qu'il vous a été désigné par M. le directeur-général. *La seconde énoncera celui que vous croirez, monsieur, pouvoir être fourni par votre département.*

Signé Montalivet.



Anagrammes curieuses.

Plusieurs personnes se sont amusées à faire différentes anagrammes du nom de Buonaparte. E ôtant l'*u* de ce nom, celle qui nous

paraît le mieux peindre le personnage est celle-ci :

                 3 4 1 2 8 5 6 7 9
Bonaparte.   Nabot-paré.
1 2 3 4 5 6 7 8 9

Dans les mots :

1 2 3 4 5 6 7 8   9 10 11 12 13 14 15 16   17 18 19
Napoléon, empereur des
20 21 22 23 24 25 26 27
Français;

on trouve :

Un pape serf a sacré le
15 1 3 2 11 9 19 12 13 20 22 27 25 24 16 14 5 6
noir démon.
23 4 26 21 17 18 10 7 8

Dans

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10   11 12 13 14 15 16 17 18 19
Révolution française;

se trouve

La France veut son roy.
5 13 11 1 16 10 15 2 3 19 6 7 18 4 14 12 9 8 et 17.

Et dans

1 2 3 4 5 6 7 8 9
Borbonius.   Orbi bonus.
             2 3 1 7 4 5 6 8 9

Ah ! grand Napoléon, que de croix vous donnez !
Je vous fais grâce de la mienne;
Depuis que vous gouvernez,
Chacun de nous porte la sienne.

Les journaux du mois d'avril contenaient la note suivante : Il est une classe d'hommes qu'on pourrait appeler habituellement *pessimum genus,* et qu'il est bon de signaler aujourd'hui. Ils sont nécessaires jusqu'à un certain point dans les grandes populations , parce qu'ils connaissent tous les fripons , le sont au besoin , et les désignent , moyennant salaire , à l'autorité qui veille. Les honnêtes gens doivent d'autant plus s'en défier qu'ils font leur métier avec le masque de la probité et de la bonne foi. On devine aisément que je veux parler des *espions*. Il est incroyable comme leur nombre se multiplie , et comme leurs talens se perfectionnent sous les gouvernemens ombrageux et tyranniques. Depuis vingt-cinq ans , par exemple , c'est un état que d'être espion en France. Les cafés , les spectacles , les lieux publics en sont pleins. Il s'en glisse dans les salons , les antichambres , les places et les emplois ; on en trouve partout. Ils sont essentiellement ennemis du bien public , et malfaisans par nature et par principes. Voient-ils trois ou quatre personnes réunies , ils arrivent bientôt , se mêlent de la conversation , débitent des nouvelles fâcheuses , et courent à un autre groupe. Quelquefois l'orateur

est interrompu par un interlocuteur son complice. Ils ont l'air de ne pas se connaître ; le mal qu'ils disent était convenu d'avance. Il est de ces espions qu'on pourrait nommer *espions de murailles*. Ils parcourent les rues pendant le jour, et s'ils remarquent un avis utile, une proclamation intéressante, ils s'empressent de venir l'arracher la nuit, quelquefois d'en substituer une autre pour égarer l'opinion. Les *espions de spectacles* empêchent d'applaudir aux allusions, et ne cherchent qu'à jeter le trouble, en criant sans cesse, *paix là!* On n'a pas besoin de parler de tous les espions qui existent aujourd'hui, et qui sont en grande partie l'un des bienfaits de Buonaparte ; mais ils finissent toujours par se découvrir, alors il faut les traiter avec le dernier mépris. Un espion, quel qu'il soit, ne mérite aucune considération, et c'est rendre service aux braves gens, que de les prévenir contre de pareils fripons.



Voici quelques nouveaux traits de la jeunesse de Buonaparte :

Un jour on faisait devant le jeune Corse l'éloge du vicomte de Turenne. Une dame de la compagnie se mit à dire : « Oui, c'était un » grand homme ; mais je l'aimerais mieux s'il » n'eût point brûlé le Palatinat ». « Qu'im» porte, reprit vivement Buonaparte, si cet » incendie était nécessaire à sa gloire !... » Quelle repartie ! comme elle promettait bien ce qu'il a tenu ! il avait quatorze ans alors.

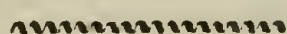
M. Dupuis se trouva un jour à Marseille dans une maison où Buonaparte se trouvait aussi ; M. Dupuis était alors chef d'un nombreux pensionnat. La conversation roulait sur les malheurs attachés à la couronne dans les temps de révolution. « Savez-vous pourquoi les rois sont à plaindre? dit tout à coup Buonaparte. — C'est peut-être vous qui nous le direz ? répliqua M. Dupuis, étonné de la hardiesse du jeune écolier. — Oui, monsieur, continua le dernier, et j'ose vous assurer que votre pensionnat est plus difficile à conduire que le premier royaume du monde. La raison en est que vos élèves ne vous appartiennent point, et qu'un roi qui veu fortement l'être

sera toujours le maître de ses peuples ».

Quelques jours après la journée du 13 vendémiaire où il fit tirer sur les Parisiens, un général lui dit : « Qu'avez-vous fait-là! bon pour le moment; mais je ne sais si quelque jour vous n'aurez point à vous en repentir. — Laissez donc, lui répondit Buonaparte; vous ne voyez pas que c'est mon cachet que je mets sur la France » ?



MADAME la baronne de Staël a dit : Je voulais écrire l'histoire de Napoléon; mais je me vois forcée à n'écrire que les *Aventures de Buonaparte*. La même disait que Napoléon était l'exécuteur testamentaire de Robespierre.



COMME dans la poursuite des Français lors de la retraite de Moscou, les Russes ne faisaient pas de prisonniers, ceux-ci restaient sur les chemins, et on ne se souciait nullement de les ramasser. Un grenadier de la garde française, mourant de faim, se rendit à un cosaque qui le repoussa. Ce malheureux s'écria alors en s'arrachant les cheveux : Vingt-deux ans de service, onze blessures, grenadier de la garde impériale, et un cosaque dédaigne de me prendre....!

Quelques particularités sur le général Moreau èt sur les circonstances de sa mort.

L'Europe connaissait les grands talens militaires du général Moreau ; mais ce qui était moins connu , c'est son caractère franc et loyal, ses manières douces et affables ; ce sont ses vertus privées qui faisaient croire à ceux qui le contemplaient dans son intérieur, qu'il n'avait jamais pratiqué que les devoirs domestiques. En le voyant, on s'étonnait que tant de simplicité pût s'allier à tant de gloire.

A son arrivée dans le nouveau continent, le général Moreau parcourut en observateur un pays, qui offre des aspects si neufs et si extraordinaires à un étranger. Il acheta une belle maison de campagne à Morrisville, au pied de la chute de la Delaware. C'est-là qu'il trouva en partie le bonheur, dont la jalousie de son cruel rival avait cherché à le priver; c'est-là, qu'entouré d'une famille charmante et d'amis sincères, il parut perdre tellement de vue l'injustice dont il était victime, qu'on ne l'entendit jamais en parler, et rarement même nommait-il celui qui en était l'auteur.

Sa fortune, quoiqu'extrêmement diminuée

par les persécutions dont il avait été l'objet, et par l'obligation qu'on lui avait imposée de payer les frais énormes de la procédure dans laquelle il avait été lâchement impliqué, lui permettait cependant de se livrer à son penchant pour l'hospitalité et pour secourir les malheureux (1). Sa maison était ouverte à ses nombreux amis; on y respirait un charme inexprimable, qui se composait de tout l'intérêt que cause toujours la vue d'un héros proscrit, mais qui est supérieur à l'infortune.

Au mois de décembre, il revenait habiter New-York. Il recevait chez lui des gens de toutes les opinions et de tous les partis; mais sa prudente réserve les retenait tous dans les bornes convenables. Il s'occupait de politique à regret; on eût dit qu'ayant trouvé au nouveau monde plus de bonheur qu'il ne pouvait raisonnablement en espérer, il répugnait à songer aux crises dont l'ancien était agité.

Cependant, quelqu'éloignement qu'il parût montrer pour ce qui lui rappelait des jours de trouble et d'infortune, il ne pouvait détourner

(1) Ses nombreux voisins ne l'appelaient que *le bon Moreau*.

sa pensée ni ses regards de sa patrie, qui lui était toujours chère.

Les désastres que les armées françaises venaient d'éprouver en Russie, affligèrent vivement son cœur, et l'irritèrent fortement contre celui qui en était l'auteur.

Il disait souvent avec amertume, en parlant de Buonaparte : « Cet homme couvre de » honte et d'opprobre le nom Français ; on » n'osera bientôt plus le porter. Il réserve à » mon malheureux pays la haine et les ma- » lédictions de l'univers. Bientôt les Fran- » çais seront encore plus maltraités que les » Juifs, plus poursuivis que cette nation du » mépris et des anathèmes des autres peu- » ples ».

Ayant perdu l'espérance de voir sa patrie sauvée par quelque élan vigoureux de la part des Français de l'intérieur, il crut devoir contribuer à son salut en s'unissant à une puissance, qui ne s'était armée que pour repousser une injuste aggression. Il céda en conséquence aux désirs de sa majesté l'empereur de toutes les Russies; mais, se fiant entièrement au cœur magnanime et généreux de ce souverain, il refusa toutes les offres qui lui furent faites,

par le ministre de sa majesté impériale, et ne veulut faire aucune stipulation préliminaire.

Voyant la campagne prête à s'ouvrir, il sentit combien il était indispensable qu'il se trouvât, avant le mois de juin 1813, sur le théâtre des opérations militaires; mais en même temps son cœur éprouvait des combats cruels, partagé comme il était, entre ses devoirs envers sa patrie et l'amour qu'il portait à son épouse et à son enfant, qui toutes deux étaient en France depuis dix mois, pour raisons de santé. Il craignait de laisser ces deux êtres chéris, sous ce qu'il appelait les griffes du tyran, n'étant pas sûr que son épouse eût reçu les lettres dans lesquelles il l'instruisait de son départ. Mais il paraît que, malgré les distances, ces deux grandes âmes s'étaient entendues; car, au mois de mai, le général Moreau reçut de son épouse une communication, dont lui seul pouvait connaître le secret, et dont elle seule pouvait composer l'allégorie, par laquelle il vit qu'elle supposait qu'il devait partir et qu'elle avait pris ses mesures en conséquence.

Enfin il se détermina à quitter les États-Unis, et le 21 du même mois de juin il s'em-

barqua avec M. Svininc à Hellgate, à bord du navire l'*Annibal*, un des meilleurs voiliers de la marine américaine.

Le 22 juillet, il découvrit les côtes de Norwège et fut hélé par une frégate anglaise, commandée par le capitaine Chatan; celui-ci ayant appris que le général Moreau était à bord du navire, se précipita dans le canot, pour venir lui offrir tous les services qui étaient en son pouvoir. C'est par lui que le général fut instruit de l'arrivée de son épouse en Angleterre, ce qui dissipa entièrement les nuages qui quelquefois avaient obscurci son front pendant la traversée.

Le 24 juillet, il entra dans le port de Gottembourg. Pendant toute la traversée, le général avait joui d'une santé parfaite et avait fait de la lecture son occupation favorite. « Je n'oublierai jamais, dit M. Svininc, qui l'accompagnait, cette heureuse époque de ma vie! J'étais tout entier au plaisir de l'entendre disserter sur toutes sortes de sujets. Sa manière de s'exprimer, quoique pure et souvent élégante, n'appartenait qu'à lui : elle tenait de la franchise militaire et de la politesse de l'homme du monde. Il exposait ses pensées

avec clarté, avec aisance, et il avait tant lu et tant observé, qu'il répandait la plus grande variété et le plus constant intérêt dans la conversation. Les seuls objets sur lesquels il était difficile de le faire parler, étaient les faits qui constituaient sa gloire militaire, et les persécutions qu'il avait essuyées de la part de ses ennemis. Il ne pouvait pardonner à Napoléon les maux que celui-ci faisait éprouver à la France, mais il lui pardonnait tous ceux dont il l'avait affligé. Son âme angélique ne connaissait pas la haine, et son cœur repoussait toute idée de vengeance particulière. Les seuls traits que j'aie pu recueillir de lui relativement à son emprisonnement et à son exil, se rapportent aux refus et à la fierté qu'il opposa sans cesse aux insinuations des agens de Napoléon, qui cherchaient à lui faire faire quelques démarches envers ce dernier pour opérer un rapprochement. Lorsque Buonaparte eut perdu l'espoir de sacrifier le général Moreau, il lui envoya F...... au Temple, pour lui proposer les conditions auxquelles il lui accorderait la liberté et se réconcilierait avec lui; mais elles furent rejetées sèchement par le général, qui dit qu'il préférait son sort à

celui de son persécuteur. Lorsqu'il fut arrivé à la frontière d'Espagne, l'officier qui l'avait accompagné jusque-là, par ordre de la police, lui dit mystérieusement que, s'il avait l'intention d'écrire à l'empereur, il pouvait le faire, et attendre sur la frontière une réponse, qui ne pouvait manquer d'être prompte et favorable. Le général répondit, qu'il ne voulait point écrire à ce que l'officier appelait son empereur, ni avoir avec celui-ci aucun rapport quelconque. Il me parla souvent, durant la traversée, avec attendrissement du général Pichegru, dont il admirait les grands talens, les vertus énergiques, et dont il déplorait sans cesse la fin lamentable (1).

(1) Le malheureux Pichegru fut arrêté rue Chabanais, chez un nommé Leblanc, courtier de commerce, qui avait été autrefois son aide-de-camp. Nous ne répèterons pas ici les bruits qui coururent alors sur ce Leblanc et sur ses entrevues avec Murat. Conduit devant Réal, celui-ci dit à Pichegru : « Vous êtes certainement venu avec le projet de rétablir les Bourbons? — *Et quand cela serait?* répondit Pichegru, *qu'est-ce qui est le plus honorable de placer la couronne sur la tête d'un prince légi-*

Le 26 juillet, il mit pied à terre à Gothembourg. Sa première visite fut pour le gouverneur ; il voulut ensuite parcourir la ville ; mais l'empressement de la multitude, ses acclamations de joie, le forcèrent bientôt à quitter la promenade. Le même jour, il écrivit à l'empereur de Russie et au prince royal de Suède. Le 27, il rendit une visite au maréchal d'Essen.

Le 1er. août, il quitta cette ville. Dès ce

---

time, ou de la placer sur celle d'un faquin que je n'aurais pas laissé battre le tambour dans mon armée » ? Buonaparte, redoutant la popularité de Pichegru et son langage ferme et énergique, résolut de le faire assassiner dans sa prison. Des mamelouks, assistés d'un brigadier de gendarmerie d'élite et de deux guichetiers, l'étranglèrent dans la nuit du 5 au 6 avril 1804. Pichegru s'était précipitamment levé au bruit des verroux. Il couchait avec son caleçon ; autour de sa cuisse gauche était une cravatte, dans laquelle étaient renfermés ses papiers. Quoique surpris par ses assassins, qui se précipitèrent sur lui avec rage, il se débattit long-temps ; il roula à terre pêle-mêle avec eux, et ils eurent beaucoup de peine à lui passer le nœud fatal. L'infortuné n'avait pu proférer qu'un cri ou deux avant d'être étouffé. L'infâme S. a dirigé cette exécution.

moment son voyage jusqu'à Estadt fut, pour ainsi dire, une marche triomphale. Chacun se disputait l'honneur de le voir et de le posséder chez soi. Il trouvait presque toujours les propriétaires des châteaux voisins de sa route, qui attendaient aux relais pour lui offrir leurs services : ses manières et sa conversation enchantaient tout le monde.

A Estadt, il trouva un brick de guerre suédois, à bord duquel il fut conduit par l'amiral suédois, qui lui rendit les plus grands honneurs. La traversée dura quarante-huit heures, et le 6 août, à dix heures, il fut en rade à Stralsund. A midi, il débarqua, et fut salué de vingt et un coups de canon, les gens de l'équipage étant montés sur les mâts. Il fut reçu sur le port par tous les généraux et officiers supérieurs suédois, qui l'accompagnèrent au palais, au milieu des habitans qui poussaient des cris de joie, et des troupes qui lui rendaient les honneurs militaires. Il était à dîner chez le commandant, lorsqu'on lui annonça l'arrivée du prince royal (Bernadotte) ; il vola au-devant de lui ; mais aussitôt que le prince l'eut aperçu, il s'élança de sa voiture, le pressa dans ses bras, en lui pro-

diguant les expressions de la plus vive amitié: cette entrevue, véritablement touchante, tira des larmes à tous les yeux. Dès ce moment, la première question que faisait le prince royal à tous ceux qui l'abordaient, était celle-ci : « Avez-vous vu Moreau » ?

Pendant trois jours que ces deux amis passèrent ensemble, ils ne se quittèrent pas. Le lendemain ils allèrent visiter les fortifications de Stralsund, et furent présens à l'entrée des troupes anglaises dans cette ville, sous le commandement du général Gibbs. Le général Moreau fut très-satisfait de rencontrer ici le comte de Valmoden, avec lequel il eut une longue conférence; il y fut rejoint aussi par le colonel Rapatel, son ancien aide de camp.

Il quitta Stralsund à trois heures du matin. Ce que nous venons de dire de la manière dont Moreau fut accueilli en Suède, donne à peine une idée de la réception qui lui fut faite en Prusse. Chacun exprimait, à sa manière, la joie que causait sa présence. Les aubergistes refusaient son argent, les maîtres de poste fournissaient leurs meilleurs chevaux. A peine s'arrêtait-il un instant, que sa voiture était entourée d'une multitude empressée

de le voir et de l'applaudir. Il était loin de s'attribuer à lui-même tous ces hommages : « Ce bon peuple, disait-il, prouve, par toutes » ces démonstrations, toute la haine qu'il porte » au joug de Buonaparte, et le désir qu'il a » d'en être à jamais délivré ». L'effet que causait sa présence produisit plusieurs scènes touchantes, parmi lesquelles nous n'en citerons qu'une, remarquable par sa simplicité. « A la porte d'une petite ville, dit M. Svinine, un vieux caporal à cheveux blancs me demanda le nom du voyageur avec qui j'étais, et lorsque j'eus prononcé celui du général Moreau, il le répéta trois fois avec tous les signes de l'étonnement; puis, les larmes aux yeux, il saisit vivement la main du général, et, malgré ses efforts, il la couvrit de baisers, en l'appelant *notre père ! notre père !* Ensuite il appela d'une voix forte trois invalides, qui composaient toute la garde de la porte, et les rangea en ligne pour saluer le général, qui fut très-sensible à ce témoignage simple et naïf de l'intérêt que sa présence inspirait ».

Charles XII et Frédéric-le-Grand étaient ses héros favoris; le premier, à cause de son grand caractère et de son étonnante intrépi-

dité ; le second, à cause de ce génie étendu, de cette âme forte, qui jamais ne déployèrent avec plus d'avantage leurs moyens qu'au milieu des plus grands revers ; il l'admirait également comme un sage, comme un héros et comme un roi. « Celui-là, disait-il, n'a jamais » abandonné son armée au milieu des combats. » Ses victoires étaient le fruit des plus hautes » combinaisons, secondées du coup d'œil le » plus juste, du plus rare sang-froid, et d'un » courage tel qu'il convient aux souverains » d'en montrer. La tactique furibonde de » Buonaparte a entièrement bouleversé l'art de » la guerre ; les batailles ne sont plus que des » boucheries ; ce n'est pas comme autrefois, » en épargnant le sang des soldats, qu'on dé» termine le succès d'une campagne, mais » bien en le faisant couler à grands flots. » Napoléon n'a gagné ses victoires qu'à coups » d'hommes ».

Dès que le bruit de l'arrivée du général Moreau à Berlin se fut répandu, les rues qui aboutissaient à son hôtel et le boulevard qui y faisait face se remplirent d'une foule nombreuse, qui témoignait sa joie par des *huzzas* mille fois répétés. Le lendemain, il partit à

midi, accompagné d'une multitude encore plus considérable que celle qui l'avait accueilli la veille.

Sur sa route, il trouvait dans chaque ville, chaque village, des déserteurs de l'armée française, la plupart Allemands et Italiens, qui sollicitaient tous du service chez les alliés. Il ne vit parmi eux qu'un seul vétéran qui avait servi sous lui, les autres n'étant que de très-jeunes gens. Ce brave homme reconnut, les larmes aux yeux, son ancien général, et l'assura que son souvenir était profondément gravé dans le cœur des soldats français, et que Buonaparte en était tellement effrayé qu'il avait défendu, sous peine de mort, qu'on prononçât le nom de Moreau dans l'armée, et déclaré que rien n'était plus faux que le bruit qui s'était répandu de son arrivée sur le continent. Il ajouta, qu'il restait très-peu de soldats qui eussent fait les anciennes campagnes du Rhin, que la plupart avaient péri en Russie, et que le petit nombre de ceux qui avaient échappé à cette désastreuse campagne diminuait chaque jour, par la nécessité où l'on était de mettre les vétérans en avant pour animer et soutenir les enfans, dont se com-

posait la plus grande partie de l'armée de Buonaparte. Le général causa assez long-temps avec lui ; et, sur la demande qu'il lui fit du motif qui l'avait engagé à déserter, il répondit : « Mon général, il n'y a plus de plaisir » à servir dans l'armée française : on n'y voit » que des enfans, qui ne consentent à se battre » que qnand deux cents canons étourdissent » leurs oreilles ».

Le 16 août, à huit heures du soir, Moreau arriva à Prague : c'était la veille de la rupture de l'armistice. A peine eut-il mis pied à terre, qu'il envoya le colonel Rapatel et M. Svininc pour prendre les ordres de l'empereur Alexandre, que ces officiers trouvèrent sur le point de sortir avec l'empereur d'Autriche, pour se rendre au théâtre. Sa majesté, après lui avoir exprimé toute la satisfaction que lui causait l'arrivée du général Moreau, lui dit qu'elle voulait qu'il se reposât après le long et pénible voyage qu'il venait de faire, et qu'elle remettait au lendemain, à neuf heures, le plaisir de le recevoir. En même temps, l'empereur envoya un de ses aides de camp pour complimenter le général.

Le lendemain, à huit heures et demi du

matin, M. Svininc sortait de l'appartement de Moreau lorsqu'il rencontra l'empereur prêt à y entrer ; il n'eut que le temps d'avertir le général de l'arrivée de sa majesté, qui l'embrassa en l'abordant, et le laissa après deux heures de conversation.

Le 18, à midi, le général fut présenté par l'empereur de Russie à l'empereur d'Autriche, qui le reçut avec la plus grande distinction, et, entre autres choses, le remercia de la modération et de la douceur qu'il avait montrées dans toutes les occasions, lors de ses campagnes sur le Rhin ; en ajoutant, « que le caractère personnel du général avait contribué beaucoup à diminuer les maux de la guerre, à l'égard des sujets de sa majesté impériale ».

Le roi de Prusse venait d'arriver à Prague. L'empereur Alexandre désirait vivement lui présenter le général ; mais prévoyant, en même temps, que celui-ci, qui devait partir le lendemain pour l'armée, avait à peine assez de temps pour les préparatifs les plus indispensables, sa majesté l'invita à aller attendre ses ordres chez lui. Il était dans cette attente, lorsque tout à coup l'empereur entra avec le roi de Prusse, et, s'adressant au général, lui dit : « Général

» Moreau, sa majesté le roi de Prusse ». Ce prince l'aborda, en lui disant : « Qu'il venait » avec le plus grand plaisir faire une visite à » un général si renommé par ses talens et ses » vertus ». Sa majesté ajouta ensuite du ton le plus touchant : « Combien elle admirait les » motifs qui l'avaient engagé à se rendre à » l'armée des alliés, et combien elle comptait » sur ses talens et ses vertus pour le succès » de la cause commune ». Les deux souverains s'enfermèrent ensuite avec lui pendant deux heures.

En traitant Moreau avec tant de distinction, l'empereur montra qu'il connaissait, d'après son propre cœur, ce qui était fait pour captiver celui d'un grand homme. Toutes les décorations, toutes les récompenses n'étaient rien en comparaison de cet accueil, dans lequel sa majesté impériale oublia un instant le rang suprême pour honorer, par une démarche éclatante, un homme dont la renommée militaire était le moindre mérite. Celui-ci y était tellement sensible, qu'il ne pouvait plus parler avec sang-froid de cet auguste souverain, et que, l'entendant appeler devant lui par un des généraux : « Le meilleur des prin-

» ces » ; il répliqua vivement : « Comment, » monsieur ? dites le meilleur des hommes » !

Le 19 au soir, Moreau partit pour l'armée avec un des aides de camp de sa majesté impériale. Il arriva le 25 à Reichstadt, à six milles de Dresde. Il en partit sur-le-champ pour se rapprocher de cette capitale, et fit cette route, comme toutes les autres, à côté de sa majesté l'empereur. Le lendemain 26, il passa de même toute la journée à cheval, accompagnant sa majesté impériale et sa majesté prussienne. L'attaque de Dresde commença à quatre heures après-midi, et, vers le soir, elle devint très-sérieuse : on vit la ville incendiée dans douze endroits. A huit heures, le général descendit dans la vallée où était rangée la cavalerie autrichienne en ordre de bataille. Il parcourut le front des colonnes avec la plus grande rapidité, au milieu des boulets et des bombes qui tombaient de toutes parts, et ne s'arrêta que pour parler au général Chastler, qui le reçut avec toutes les démonstrations de l'intérêt et du respect le plus vif. Le général se porta ensuite plus en avant pour reconnaître les batteries et l'ennemi. Voyant avec quelle témérité Moreau s'exposait, et sentant de quel

prix sa vie était pour tous, M. Svininc, son aide de camp, lui témoigna vivement ses craintes, en le conjurant de songer au deuil que répandrait parmi les alliés la perte d'un homme sur qui reposaient tant d'espérances. Il l'écouta, et prit le parti de retourner auprès de l'empereur. La route était éclairée par les flammes de Dresde en feu, et par l'explosion des bombes qui tombaient à quelque distance. Il trouva l'empereur Alexandre inquiet de ce qu'était devenu le général, qu'il avait vu à ses côtés toute la journée. Celui-ci rendit compte à sa majesté impériale des positions de l'ennemi sur tous les points.

Dans la nuit, le grand-duc Constantin vint annoncer que l'intention de l'ennemi était de déboucher sur la droite. D'un autre côté, les rapports des prisonniers confirmaient l'arrivée de Buonaparte à Dresde, à une heure après midi, avec soixante mille hommes, dont une partie, qui étaient ses gardes, avait été transportée dans des voitures de poste.

Le 27 (jour fatal, qui fut marqué par une catastrophe si affligeante pour l'Europe, si terrible pour la France, et si cruelle pour les amis de l'ordre et les admirateurs de la véri-

table gloire !) le temps était affreux; la pluie qui tombait par torrens permit à peine de faire usage de l'artillerie, et, malgré toutes les précautions, les fusils furent tellement pénétrés de l'humidité, qu'ils devinrent inutiles dans les mains des soldats. Vers midi, Moreau communiquait quelques observations militaires à sa majesté impériale, qui était à une très-petite distance, lorsqu'un boulet, parti d'une batterie ennemie qui cherchait à démonter une batterie russe, derrière laquelle ils se trouvaient, fracassa le genou de la jambe droite du général, et, traversant le cheval, emporta le mollet de l'autre jambe. Il serait difficile de rendre la douleur qu'éprouva l'empereur à l'aspect de ce coup affreux; il en fut touché jusqu'aux larmes, et se hâta lui-même de prodiguer, au héros qui venait d'être frappé, tous les secours et toutes les consolations qui pouvaient ou le soulager ou le rassurer. Le colonel Rapatel s'était, de son côté, précipité pour le recevoir dans ses bras. « Je » suis perdu, mon cher Rapatel, lui disait-» il; mais il est si doux de mourir pour une » si belle cause et sous les yeux d'un aussi » grand prince »! Le colonel cherchait à lui

déguiser son état, en lui disant, qu'il était facile de le sauver; et que, s'il restait à un homme comme lui la tête et le cœur, il pouvait encore espérer de rendre de grands services, et de parcourir une carrière glorieuse. Mais le général, sans vouloir décourager les espérances de l'amitié, montrait par son silence qu'il ne croyait pas à ses pronostics; et que déjà sa grande âme avait aperçu la mort sans effroi.

On fit à la hâte pour lui un brancard avec des piques de Cosaques; on le couvrit de quelques manteaux et on l'emporta dans une maison moins exposée au feu de l'ennemi. C'est là que M. Welly, premier chirurgien de l'empereur Alexandre, fit d'abord l'amputation de la jambe droite au-dessus du genou; quand cette première opération fut terminée, le général le pria d'examiner l'autre, et de lui dire s'il était possible de la sauver; mais ayant reçu pour réponse que cela était impossible : « Eh bien ! coupez-la donc ! » lui dit-il froidement. Il montra une fermeté impassible au milieu des tourmens de ces deux amputations, et consolait lui-même ceux qu'il voyait verser, sur ses souffrances, des larmes

qu'il leur reprochait comme les marques d'une amitié pusillanime.

Bientôt, malgré tous les efforts qu'on avait employés pour cacher cette catastrophe aux armées, la nouvelle s'en répandit rapidement et causa une consternation générale. L'armée ayant reçu l'ordre de faire un mouvement, pour se remettre à la hauteur de celle du général Blucher, on transporta Moreau à Passendorf, où il passa la nuit. Il eut un sommeil court, mais tranquille, et fort peu de fièvre; il ne prit qu'un peu de bouillon et de l'eau et du vin.

Le 28, à quatre heures du matin, on le plaça sur des brancards arrangés plus commodément, et auxquels on avait adapté des rideaux. Quarante Croates furent commandés pour le porter, et dix Cosaques de la garde lui servirent d'escorte. La matinée fut très-pluvieuse. Le général demanda souvent de l'eau pour se rafraîchir la bouche, et arrivé à Dipposvalde, il prit un peu de pain dans du bouillon. Il paraissait fort tranquille et même en bonne santé.

« Nous continuâmes notre route vers les frontières de la Bohême, dit M. Svininc, et à

quatre heures, nous étant arrêtés pour lui donner quelque repos, les Croates qui le portaient furent remplacés par des gardes prussiennes. Nous fûmes ensuite rencontrés par l'empereur et sa suite. Sa majesté ayant appris de moi que le général ne dormait pas, s'approcha de lui, s'informa avec le plus tendre intérêt de sa santé, et lui dit quelques mots sur les positions qu'occupait l'armée. Nous arrivâmes, à l'entrée de la nuit, au quartier-général. Je ne puis décrire l'attendrissement que causait à toutes les troupes le triste spectacle de ce général, depuis quelques jours l'objet de tant d'espérances et de tant d'enthousiasme, porté ainsi sur un brancard, et si grièvement blessé. Combien j'ai vu de larmes couler sur des joues couvertes de cicatrices glorieuses ! combien j'ai vu de cœurs nobles et courageux ne pouvoir soutenir un si affligeant tableau » !

Malgré les fatigues du voyage, le général fut dans un état qui donnait des espérances, d'autant mieux fondées, que la fièvre était considérablement diminuée. M. Welly les confirma par son rapport sur l'état du malade. Il se fondait sur la pureté de son sang, qu'il

trouvait extraordinaire, et sur une grandeur d'âme, qui empêchait que, chez lui, l'agitation de l'esprit n'envenimât les souffrances corporelles. Il ajoutait cependant, qu'il n'y avait presque pas d'exemple qu'on guérît de blessures aussi graves.

Le 29, l'empereur, supposant que le général pourrait souffrir le mouvement de la voiture, lui envoya son propre carrosse attelé de six chevaux; mais, d'après l'avis du chirurgien, on résolut de continuer à le porter sur un brancard, et l'on nous donna, pour le transporter, une compagnie de grenadiers russes. Quoique la route à travers les montagnes fût affreuse, et qu'elle eût été pénible même pour un homme bien portant, le général en supporta les fatigues et les désagrémens sans donner la moindre marque d'affaiblissement; et nous trouvions dans cette force extraordinaire, dans cette constance immuable, de nouveaux motifs d'espoir. L'empereur nous atteignit à moitié chemin avec sa suite, et ne manqua pas de demander, au général lui-même, comment il se trouvait, évitant toutefois de le faire trop parler, et de l'entretenir d'objets qui pussent lui causer de

l'agitation. Nous nous arrêtâmes ensuite pour lui donner du thé; il n'avait cessé, pendant toute la journée, de se rafraîchir la bouche avec de l'eau froide; ce qui paraissait lui causer une sensation agréable, mais ce qui me donnait aussi quelques craintes vagues, qu'il ne fût pas aussi bien qu'il le paraissait.

Lorsque nous descendîmes dans la grande vallée, nous pûmes entendre distinctement une canonnade très-vive, et nous vîmes deux villages et la ville de Toplitz en flammes. Nous doublâmes le pas pour arriver le plus promptement possible à Duks, où était le quartier-général de l'empereur: nous y arrivâmes tard. A onze heures du soir, on leva le premier appareil, et les plaies parurent dans un état favorable: elles commençaient à se fermer, et n'offraient que très-peu d'inflammation. Ce fut dans cet endroit que nous apprîmes la victoire remportée par les gardes russes sous le commandement du comte Osterman Tolstoy, sur le corps du général Vandamme qui leur était infiniment supérieur en nombre. Lorsque je racontai au général Moreau les traits de valeur multipliés, qui avaient distingué nos braves dans cette affaire, il me dit; « qu'on

» devait attendre les plus grandes choses des » meilleures troupes du monde ». Tous les généraux et officiers qui se trouvaient au quartier-général vinrent s'informer de son état avec la plus vive anxiété.

Le 30, à midi, nous arrivâmes à Laun; en passant à Belin, où se trouvent d'excellentes eaux minérales, le général avait désiré en avoir quelques bouteilles, que je lui procurai. Il avait continué pendant toute la route à se rafraîchir la bouche avec de l'eau fraîche et à en boire, mêlée avec du vin; du reste il nous parut extrêmement tranquille. Ce fut à Laun que nous apprîmes la défaite totale du corps de Vandamme, et que celui-ci avait été fait prisonnier. Tous les détails de cette espèce de combat des Thermopyles, lui causèrent une vive admiration.

Ayant appris que le ministre de Suède devait expédier un courrier dans la soirée, le général désira écrire à madame Moreau. Nous lui observâmes en vain qu'il risquait de se fatiguer beaucoup en écrivant lui-même; il persista dans sa résolution, et ce fut sur un pupitre que je tenais devant lui, qu'il écrivit, d'une main assez ferme, cette lettre qui, dans

sa contexture courte, mais serrée, donne un démenti authentique aux calomnies que Napoléon a répandues sur la manière dont ce grand homme supporta le coup affreux dont il avait été frappé. Voici cette lettre :

« Ma chère amie, à la bataille de Dresde,
» il y a trois jours, j'ai eu les deux jambes emportées d'un boulet de canon. Ce coquin
» de Buonaparte est toujours heureux.

» On m'a fait l'amputation aussi bien que
» possible. Quoique l'armée ait fait un mouvement rétrograde, ce n'est nullement par
» revers, mais par décousu et ponr se rapprocher du général Blucher. Excuse mon
» griffonnage; je t'aime et t'embrasse de tout
» mon cœur. Je charge Rapatel de finir.

» V. M. »

Le général montra ensuite un grand désir de causer; mais nous nous y prêtâmes le moins possible, connaissant combien cela était dangereux dans sa situation. Nous aurions même voulu écarter tout le monde de son appartement; cependant nous ne pûmes en refuser l'entrée à son altesse royale le duc de Cum-

berland, qui resta à peu près un quart d'heure avec lui.

Jusqu'à minuit, il fut très-tranquille ; mais, tout à coup, le hoquet et des vomissemens fréquens étant survenus, il ne fut plus possible de se méprendre sur le danger où il était.

Le 31, les mêmes symptômes continuèrent et ne lui laissèrent pas un moment de repos, en sorte qu'il tomba dans une grande faiblesse. Le froid de la mort avait déjà gagné les intestins, lorsque la nouvelle de la victoire du général Blucher sembla le ranimer et répandre dans tous ses sens un baume réparateur ; mais ce mieux apparent ne put tromper nos funestes pressentimens.

Le premier septembre, les médecins étaient parvenus à arrêter le hoquet, et il témoigna un vif désir d'être transporté à Prague ; mais il était si faible qu'on lui fit sentir qu'il ne pourrait supporter ce voyage. Il dit alors qu'il était peut-être possible de le faire par eau, et il s'informa s'il n'y avait pas quelque point de communication avec la Moldau, prétendant à tout événement que le trajet, jusqu'à cette rivière, n'était pas assez long pour qu'il ne pût pas le risquer. Il examina plusieurs fois la

carte, afin de s'assurer si ce qu'il désirait pouvait s'exécuter. Il était occupé de cet examen, et je me trouvais seul auprès de lui, lorsqu'il entendit des cris qui partaient de la rue. Il eut la curiosité d'en connaître la cause, et sur ce que je lui dis qu'ils étaient occasionnés par l'arrivée du général Vandamme (1), qui faisait son entrée dans la ville, au milieu des huées de la multitude, il me dit, avec une chaleur

(1) Vandamme est fils d'un notaire de Cassel, en Flandre. L'auteur, d'ailleurs très-peu véridique de l'*Histoire secrète du cabinet de Saint-Cloud*, rapporte sur ce général plusieurs particularités curieuses, mais que nous nous abstiendrons de reproduire ici, parce qu'elles nous paraissent douteuses, et que le témoignage seul de M. Goldsmith ne nous semble pas suffisant pour leur donner assez de poids. Une circonstance pourtant où cet auteur s'est moins écarté de la vérité, c'est lorsqu'il parle des excès auxquels se livra Vandamme envers les émigrés que le sort des armes faisait tomber en son pouvoir; il assure que ce général s'amusait à égorger ces malheureux de ses propres mains. Ce fait, qui est aussi rapporté par les éditeurs de la *Biographie moderne* (tom. IV, p. 434), n'est malheureusement que trop vrai, puisqu'il se trouve consigné dans une lettre écrite par

étonnante : « Il est bien temps que ce mons- » tre soit mis hors d'état de faire du mal ».; et il se tut. Il éprouva le plus grand plaisir lorsqu'on lui dit que Vandamme s'étant plaint au grand-duc Constantin des mauvais traitemens qu'on lui faisait éprouver, en lui refusant son aide de camp et le menant dans une voiture ouverte, ce qui pouvait l'exposer aux insultes de la populace, ce prince lui avait répondu : « Que les traitemens les plus durs se-

---

Vandamme lui-même au comité de salut public, et datée de Furnes le 1er. jour de la 1re. décade du 2e. mois de l'an 2 de la rép. Cette lettre, textuellement imprimée au *Moniteur* du 26 octobre 1793, no. 35, p. 144, col. 1, contient le passage suivant: « Dans le nombre des prisonniers que nous avons faits se trouvent trois émigrés. J'ignore si vous connaissez le traitement que je leur fais quand j'ai le bonheur d'en attraper; je ne donne pas à la commission militaire la peine de les juger; leurs procès sont faits sur-le-champ; mes pistolets et mon sabre font leur affaire.... » Cette conduite explique aujourd'hui l'aversion profonde qu'avait pour Vandamme le bon, le vertueux Moreau, dont l'âme noble et généreuse se remplissait d'indignation à tous les excès qui pouvaient déshonorer le nom français.

» raient encore généreux envers un homme » souillé, comme lui, des crimes les plus » noirs » ; et qu'ensuite son altesse impériale lui avait fait ôter son épée, que, par un excès de bonté, l'empereur Alexandre avait souffert qu'il conservât. Le général nous envoya, le colonel Rapatel et moi, près de Vandamme. Je le trouvai déclamant en furieux contre Buonaparte, qu'il accusait de l'avoir abandonné, sacrifié, trahi. Je laissai ce maniaque au milieu de ses emportemens, et vins rendre compte de ce que j'avais vu de lui.

Toute la nuit du premier au deux septembre, l'infortuné Moreau fut inquiet, et cependant il ne paraissait pas souffrir. Il ne cessait de faire sonner sa montre et appelait, tantôt le colonel Rapatel, tantôt moi, pour écrire, sous sa dictée, une lettre à l'empereur. Enfin, vers sept heures du matin, comme je me trouvais seul avec lui, il me fit prendre la plume et me dicta les lignes suivantes :

« Sire,

» Je descends au tombeau avec les mêmes » sentimens d'admiration, de respect et de » devouement que votre majesté m'avait ins» pirés, dès le premier moment de notre en» trevue ».....

Il en était là, lorsqu'il ferma les yeux. « Je crus, ajoute M. Svininc, qu'il méditait sur ce qu'il allait me dicter, et je tenais ma plume prête à le suivre....; mais il n'était plus! le meilleur, le plus noble des hommes n'était plus! La mort n'avait imprimé dans ses traits aucun signe de souffrance, ni de convulsion; il paraissait dormir d'un sommeil paisible, paisible comme était son cœur au moment où elle l'avait frappé. Il était alors sept heures moins cinq minutes. Pendant sa courte, mais douloureuse catastrophe, jamais son sang-froid ne l'avait abandonné; en voyant nos larmes, nos douleurs, il prenait lui-même soin de nous consoler : « Mes amis, disait-il, à quoi bon » gémir? ainsi l'a voulu la providence; il faut » se soumettre sans murmure ». La veille, voulant lui annoncer, avec les plus grands ménagemens, que les médecins n'avaient plus d'espoir, nous lui parlâmes de son inaltérable tranquillité, de ce calme avec lequel il voyait le progrès de son mal, etc. « Mes amis, nous » répondit-il, sans nous permettre d'insister; » c'est que je n'ai rien à me reprocher ». Ainsi finit ce héros, en consacrant sa dernière action et sa dernière pensée au souverain qu'il

regardait avec raison comme le principal réparateur des maux de l'Europe, comme celui à qui la France devrait un jour la chute de son tyran et le rétablissement de son bonheur sur les bases justes et solides de la légitimité (1).

---

(1) Voici de nouveaux détails sur les derniers momens du général Moreau, que nous puisons à d'autres sources. Ils contiennent quelques particularités qui ne se trouvent point dans le récit qu'on vient de lire, et c'est ce qui nous décide à les mettre sous les yeux du public, persuadés que tout ce qui tient à ce grand homme l'intéressera vivement :

Lorsque le général Moreau fut blessé, il se trouvait derrière une batterie prussienne, contre laquelle étaient dirigées deux batteries françaises, l'une sur le front, l'autre dans le flanc. Lord Cathcart et sir Robert Wilson (le même qui a publié un ouvrage sur l'expédition d'Égypte), se trouvaient à quelques pas de lui, tandis qu'il parlait à l'empereur Alexandre. Il n'était séparé d'eux que par la demi-longueur d'un cheval, lorsqu'il fut atteint du boulet. Il poussa d'abord un long soupir; mais, dès qu'il fut revenu à lui, et qu'on l'eut soulevé, il parla avec le plus grand sang-froid, et se fit donner une cigarre. On le porta sur des piques de Cosaques mises en travers, dans une chaumière voisine; mais il y était tellement exposé

En arrivant à Toplitz, je trouvai sa majesté impériale assistant, avec l'empereur d'Autri-

---

au feu ennemi, qu'après avoir été légèrement pansé, il fallut le transporter plus loin, au quartier-général de l'empereur, où on lui fit l'amputation d'une jambe, pendant qu'il continuait tranquillement de fumer. Lorsque le chirurgien commença à parler de la nécessité de faire aussi l'amputation de l'autre jambe, Moreau répondit avec beaucoup de sang-froid que s'il avait su cela il aurait préféré la mort. La première litière qu'on avait construite avec des piques, n'était couverte que de paille mouillée et d'une couverture pénétrée par la pluie qui n'avait cessé de tomber par torrens toute la journée. On lui prépara un meilleur abri, et il fut porté à Dippoldswald. Il y arriva mouillé jusqu'aux os. De Dippoldswald on le transporta d'une manière plus commode à Laun, où il se trouva assez bien, jusqu'à ce qu'une longue conférence, avec trois ou quatre généraux alliés, l'épuisa totalement. Dès lors il devint d'heure en heure plus faible, mais sa tête et sa présence d'esprit ne l'abandonnèrent pas.

Le 30 août, le cabinet du roi de Prusse se trouvait à Laun. Le soir, on transporta le général Moreau dans la maison où demeurait le secrétaire qui a fourni ces détails. « On me dit qu'il demandait du pa-

che et le roi de Prusse, à un *Te Deum* qu'on chantait, au milieu de l'armée, pour célébrer

---

pier pour écrire à son épouse. Je lui en apportai dans mon portefeuille. M. Svininc, qui était attaché à la personne de Moreau, le lui présenta, en disant: Mon général, voici un portefeuille qu'on vous apporte pour écrire une lettre. Le général répondit: Je ne veux pas écrire. Mais, au moment où M. Svininc allait reprendre le portefeuille, il ajouta: Cependant, vous me donnez une bonne idée, donnez-moi le portefeuille. Il le plaça devant lui, et écrivit d'une main ferme et avec silence. Il était couché dans la chaise longue sur laquelle on l'avait porté depuis Dresde. Il ressemblait à un homme qui prend du repos, et jouait avec les doigts sur la couverture. On n'entendait aucun gémissement de douleur, aucun trait de son visage ne trahissait qu'il cachait ses souffrances; mais il était pâle, et ses joues enfoncées, son nez pointu, et un trait presqu'imperceptible de la bouche, indiquaient un combat non décidé de forces vitales, et une grande douleur intérieure. Sa voix était ferme et claire; son cœur s'intéressait vivement à la cause des nations, et son âme était pleine de sérénité. La nouvelle de la triple victoire, qui fut ce jour-là même apportée à Laun, lui fit le plus sensible plaisir ».

les victoires dernièrement remportées sur Buonaparte. Je ne voulus point troubler sa majesté au milieu de toutes les idées consolantes, de tous les présages heureux, qui sans doute l'occupaient pendant cette cérémonie, et j'en attendis la fin pour m'acquitter du triste devoir qui m'amenait à Toplitz. Sa majesté fut émue au dernier point, lorsque je lui annonçai cette mort. Elle daigna me prendre la main et me dire, du ton de la plus vive douleur: « C'était un grand homme, un cœur bien » noble »!

En quittant sa majesté, je fus entouré de tous les généraux et aides de camp qui se trouvaient là, et j'éprouvai quelque consolation en voyant le tribut d'éloges et même de larmes que ces braves militaires payaient à sa mémoire. J'en ai vu plusieurs regretter que le coup qui avait frappé ce grand homme, ne les eût pas atteints à sa place.

« A huit heures, continue M. Svininc, sa majesté impériale, m'ayant fait entrer dans son cabinet, me donna les ordres suivans: 1°. De conduire le corps du général à Prague, pour le faire embaumer; 2°. de le confier au colonel Rapatel, que sa majesté impériale

chargeait de l'accompagner jusqu'à Pétersbourg, pour le faire enterrer dans l'église catholique, avec tous les honneurs funèbres qui avaient été rendus au maréchal prince Koutousoff. « Tâchons au moins d'honorer sa mé-» moire », me dit l'empereur. Sa majesté m'ordonna ensuite d'entrer dans tous les détails qui concernaient le général Moreau, son épouse, sa fille, sa fortune, et décida que je partirais avec une lettre de sa main pour madame Moreau : « C'est une consolation que je » ne puis refuser à madame Moreau, que de » vous envoyer près d'elle, disait sa majesté; » elle verra avec intérêt un homme qui a été » avec son époux jusqu'au dernier moment ».

Il est impossible de lire sans attendrissement et sans admiration les expressions à la fois touchantes et nobles, dont l'empereur s'est servi pour adoucir une douleur, dont il jugeait toute l'étendue par les regrets qu'il éprouvait lui-même. La grandeur n'employa jamais un plus digne langage, ni la pitié, des consolations plus douces. Tout, dans cette expansion d'une âme élevée et d'un cœur pur, annonce le souverain qui protége et l'ami qui console.

Voici cette lettre :

« Madame,

» Lorsque l'affreux malheur, qui atteignit
» à mes côtés le général Moreau, me priva
» des lumières et de l'expérience de ce grand
» homme, je nourrissais l'espoir qu'à force
» de soins on parviendrait à le conserver à sa
» famille et à mon amitié. La providence en
» a disposé autrement. Il est mort comme il
» a vécu, dans la pleine énergie d'une âme
» forte et constante. Il n'est qu'un remède
» aux grandes peines de la vie, celui de les
» voir partager. En Russie, madame, vous
» trouverez partout ces sentimens, et, s'il vous
» convient de vous y fixer, je chercherai tous
» les moyens d'embellir l'existence d'une per-
» sonne dont je me fais un devoir sacré d'être
» le consolateur et l'appui. Je vous prie, ma-
» dame, d'y compter irrévocablement, de ne
» me laisser ignorer aucune circonstance où
» je pourrais vous être de quelqu'utilité, et de
» m'écrire toujours directement. Prévenir vos
» desirs sera une jouissance pour moi. L'amitié
» que j'avais vouée à votre époux va au-delà
» du tombeau, et je n'ai pas d'autre moyen de

» m'acquitter, du moins en partie, envers
» lui, que ce que je serai à même de faire
» pour assurer le bien-être de sa famille.

» Recevez, madame, dans ces tristes et
» cruelles circonstances, ces témoignages, et
» l'assurance de tous mes sentimens (1).

» *Signé* ALEXANDRE.

» Toplitz, le 6 septembre 1813. »

Les événemens s'étaient succédés avec une telle rapidité, que le général n'avait pas eu le temps de publier une proclamation qu'il adressait aux Français, et que sa majesté avait approuvée. Elle portait simplement pour titre : *Le général Moreau aux Français*. Elle était courte, simple et énergique, comme tout ce qu'il écrivait. Il y expliquait le but de son arrivée sur le continent, qui était d'aider les Français à se soustraire à l'affreux despotisme de Buonaparte; il y annonçait qu'il venait sacrifier au besoin sa vie, pour rendre le repos

(1) On assure que madame Moreau a accepté les offres généreuses de S. M. I. L'empereur lui a donné, dit-on, cent mille roubles pour son voyage, un très-beau palais dans les environs de Pétersbourg, et lui a assigné une pension très-considérable.

et le bonheur à une patrie qui n'avait jamais cessé de lui être chère. Il terminait en appelant tous les véritables et fidèles enfans de la France sous les étendards de l'indépendance. Cette adresse contredit entièrement la proclamation, datée de Grosvitch, le 17 août, qui lui a été attribuée, et dans laquelle on lui fait prendre le titre de major-général au service de Russie qu'il n'avait point.

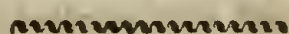
Sa seule ambition était de rendre le repos à la France, et son seul désir, lorsqu'il serait parvenu à l'accomplissement de ce grand but, d'y terminer tranquillement ses jours au sein de sa famille. Sa majesté lui avait dit : « Eh » bien ! vous serez mon ami, mon conseil » ; et ces deux titres valaient tous ceux qu'un homme peut ambitionner.

On a trouvé dans les papiers du général le commencement d'un journal, sur les opérations dont il avait été témoin jusqu'au jour fatal où il fut blessé : il a été remis à madame la grande-duchesse d'Oldembourg, pour laquelle il l'écrivait.

Enfin, après que le corps du général Moreau eut été embaumé à Prague, on lui fit un service solennel, et ensuite on le laissa exposé

au palais de l'archevêché pendant deux jours. La foule qui s'y portait pour le voir, exprimait ses regrets de la manière la plus touchante.

Le 6 septembre, on le déposa dans un cercueil, et il fut aussitôt transporté à Saint-Pétersbourg.



Autres anecdotes concernant le général Moreau.

Après la sanglante bataille de Marengo, que le premier consul gagna en 1799, et qui semblait ouvrir une vaste carrière à son ambition, on fut généralement surpris de le voir tout à coup déposer les armes, renoncer à la suite de ses avantages, et traiter avec plus de modération qu'il n'en avait montré jusqu'alors. « Ne vous y trompez pas, dit un officier qui » avait long-temps étudié l'homme : Moreau, » qui dans ce moment est au cœur de l'Alle- » magne, y marche de victoire en victoire; » il faut l'arrêter dans sa course, *ou sa gloire* » *va nous éclipser* ». Telle a toujours été la conduite de Buonaparte envers ses plus braves compagnons d'armes, même dans la dernière

campagne où il avait besoin de se les attacher. Il était jaloux de leurs moindres exploits, et lorsque, contre son attente, ils avaient le bonheur de réussir dans une entreprise extraordinaire, il trouvait toujours moyen de compromettre leur gloire, en les mettant aussitôt après, dans l'impossibilité absolue de faire de nouveaux prodiges. Il est certain que cette basse jalousie n'a pas médiocrement contribué à ses désastres dans les deux dernières campagnes.

Après le consulat à vie et les preuves réitérées d'ambition données par Buonaparte, on pressait vivement Moreau de se mettre à la tête des affaires, et de renverser le gouvernement de celui qu'on pressentait déjà devoir faire le malheur de la France. Les royalistes et les républicains lui faisaient également des propositions; tous n'attendaient qu'un mot de lui pour agir. Moreau eut toujours horreur de le prononcer; et il disait à ceux qui le pressaient de donner ce signal : *Nous ne valons rien pour conspirer; mais je connais un conspirateur auquel il n'échappera point; c'est lui-même; il va se perdre dans ses folies.*

On ignore en France que le général Moreau

fit rétablir à ses frais, dans l'été de 1797, le monument élevé jadis à la mémoire de Turenne, sur le même lieu où ce grand homme fut tué d'un coup de canon.

A l'époque où le premier consul n'avait point encore fait éclater toute sa haine contre les officiers français qui avaient acquis une réputation indépendante de la sienne, on parlait devant lui du général Moreau, et l'on ne craignait pas d'en faire un juste éloge. *Moreau!* dit-il, d'un ton tranchant et dédaigneux : *oui.... c'est un homme de talent pour les retraites.* Cette plate épigramme ayant été répétée dans le public, le héros qui en était l'objet se contenta d'y répondre par quatre victoires éclatantes remportées en moins de vingt jours. Mais cette réfutation si glorieuse ne fit qu'aggraver le sort de Moreau. Furieux de ne pouvoir plus l'appeler le général des retraites, Buonaparte conçut le projet de le perdre.... Tout le monde connaît les détails et l'issue du procès infâme intenté, peu de temps après, à l'un des militaires français qui honoraient le plus la patrie.

On ne prétend point juger le tribunal qui condamna le général Moreau à deux années

de détention ; mais il est constant que cette sentence jeta l'empereur Napoléon dans une excessive fureur. C'était la peine capitale qu'il voulait à toute force faire prononcer. Il aurait eu occasion d'accorder des lettres de grâces au trop illustre condamné ; c'eût été pour le persécuteur un excellent moyen d'affecter sans risque une clémence sublime, et de flétrir pour jamais le brave Moreau dans l'opinion publique. Il en arriva tout autrement ; le général français dans les fers parut plus grand, plus magnanime que l'usurpateur corse sur son trône.

L'intrépide Lecourbe fut proscrit pour avoir assisté aux débats de ce procès, et avoir exprimé par un geste éloquent son attachement à la personne de l'accusé (1). Un autre général, au-

---

(1) Un an environ après que le général Lecourbe fut exilé, son frère, juge de la cour criminelle, et qui avait voté pour l'absolution de Moreau, alla un jour, au lever du tyran, aux Tuileries, pour solliciter le rappel du général, son frère, ne s'imaginant pas que sa bénigne majesté impériale pût garder si long-temps du ressentiment contre un brave officier. Mais M. Lecourbe fut cruellement détrompé. Aussi-

jourd'hui maréchal de France, l'un des capitaines les plus recommandables par sa bravoure, ses talens et sa loyauté chevaleresque, fut privé de service pendant plus de cinq ans, pour s'être une fois montré au tribunal, donnant le bras à Mme. Moreau. Votre nation est devenue bien cruelle, disait dans la cour du palais de Justice, un homme que toutes ces vexations indignaient. *Il ne faut pas*, lui dit quelqu'un, *juger des Français par l'écorce* (*par les Corses*). Ce jeu de mots, trop amer parce qu'il inculpait tous les Corses, et déplacé dans une circonstance aussi grave, fut entendu de quelques agens de police; et le plaisant qui se l'était permis passa plus de deux ans à Bicêtre.

---

tôt que Buonaparte l'aperçut dans le salon, il courut à lui comme un forcené, et sans s'informer du sujet qui l'amenait, il s'écria, en présence de tous ses courtisans et du corps diplomatique : « Comment » osez-vous, juge *prévaricateur*, venir souiller mon » palais par votre présence; sortez de suite, ou je » vous f... par la croisée »; accompagnant ce discours de gestes menaçans, et d'autres juremens que la décence ne permet pas de rapporter. Peu de temps après ce juge intègre fut en effet *éliminé*.

Pendant que l'infortuné Moreau était sur les bancs des accusés dans l'affaire de Georges, un grand personnage dit à un de ses juges : « Il faut le condamner; mais l'empereur lui » accordera sa grâce ». — Et qui nous accordera la nôtre, répliqua le juge ? Ce juge intègre, est M. Clavier, aussi savant helléniste que bon jurisconsulte. Mais à la suite du jugement de Moreau, il fut destitué. La troisième classe de l'institut de France eut le courage de le nommer un de ses membres, et Buonaparte poussa la rancune jusqu'à vouloir annuller cette nomination. Cependant, d'après les sages observations qui lui furent faites, il finit par l'approuver. On doit à la vérité de dire que jamais la troisième classe ne s'est laissé influencer par les ministres de Buonaparte.

M. Lecourbe a publié dernièrement une brochure intitulée : *Opinion sur la Conspiration de Moreau, Pichegru et autres, sur la non-culpabilité de Moreau, et procès verbal de ce qui s'est passé à la chambre du conseil entre les juges, relativement à ce général.* Cet ouvrage contient des particularités très-intéressantes. Pendant les délibérations du tribunal, on s'agitait beaucoup autour de la

chambre du conseil; les partisans de la condamnation allaient conférer avec les agens de la police et rapportaient leurs ordres ou leurs menaces.

Les juges furent contraints de prononcer sans avoir sous les yeux d'autres pièces que l'acte d'accusation; et, quand ils demandèrent les pièces de la procédure, on leur répondit qu'on n'avait point eu le temps de les faire imprimer.

Les débats du procès étaient recueillis par des sténographes. Mais les agens de police ne manquaient pas de s'en emparer et de les mutiler à leur gré. Quels temps que ceux où la conscience des juges était soumise à de semblables épreuves!

On n'a point oublié, on n'oubliera jamais cet intérêt si tendre et si courageux, que prit au jugement de Moreau, la multitude immense d'une capitale plus aisément agitée qu'éclairée et attendrie. On croyait être dans la Rome des Césars et dans les temples remplis de vœux et prières pour le salut de Germanicus. Et, ce qui n'arriva jamais dans la capitale de l'empire romain, jusqu'aux soldats préposés à la garde du prisonnier, et qu'on

crut sans doute avoir choisis parmi les plus farouches, ne veillèrent qu'à sa sûreté et à sa conservation. Plus de soixante soldats de la gendarmerie d'élite, et ceux-là étaient de vrais élus, placés aux portes du palais des lois et du cachot de Moreau, sans conspiration, presque sans concert, par un sentiment dans tous le même, se relayaient pour écarter du prisonnier des alimens suspects à leur imagination effarée, pour lui en préparer d'autres de leurs propres mains. Ils s'offraient à briser les verrous commis à leur surveillance, à placer le général au milieu d'eux, et d'un dais formé de leurs baïonnettes, pour le mener au peuple dont les cris lui décernaient des triomphes. La nuit même du jugement, dans cette nuit où tout Paris était en rumeur, on entre dans son cachot, on lui fait cette offre; on l'avait trouvé dormant, et on eut peine à le réveiller. *Non*, répondit-il, *je ne veux point qu'il puisse y avoir une seule goutte de sang versée pour sauver le mien*. Après que sa réclusion de deux ans lui a été prononcée, et qu'il l'a écoutée en silence, il descend de même en silence l'escalier du palais; il traverse la foule immense qui ne parle que de lui, sans qu'il lui

échappe un mot, un mouvement qui le décèle. Arrivé dans une rue, il s'y trouve seul : tout semble avoir préparé une évasion que le monde entier eût applaudie : il se jette dans un fiacre et crie au cocher : *Au Temple*. Il se présente seul, il frappe à la porte de cette prison ; il a quelque peine à se la faire ouvrir, il dicte lui-même son écrou.

On n'a pas oublié non plus le beau, l'éloquent, l'admirable discours que prononça Moreau à la barre du tribunal, où la plus noire perfidie l'avait traîné, ni l'effet électrique qu'il produisit sur l'auditoire. Voici à ce sujet une particularité curieuse que nous nous empressons de faire connaître. Buonaparte, ne croyant pas que Moreau parlerait, n'avait pris aucune mesure pour lui faire refuser la parole, quoique ce nouvel acte de violence ne lui eût guère coûté. Le grand-juge Regnier était chargé de lui faire rapport deux fois par jour de tout ce qui se passait au tribunal, et, pour être bien informé, il avait aposté dans la salle plusieurs agens qui venaient lui rendre compte heure par heure des débats. Il paraît que ces agens trompèrent *son excellence*, ou que *son excellence* elle-même avait ce jour-là quel-

qu'indisposition qui l'empêchait de voir juste, car *elle* trouva le discours fort mauvais, et plus propre à nuire à Moreau qu'à le servir. En conséquence, *elle* permit l'impression de ce discours, qui fut à l'instant même distribué par milliers dans tout Paris. Regnier alla dans la soirée à Saint-Cloud, et dit à Buonaparte ce qu'il venait d'apprendre, en ajoutant que ce discours lui avait paru si insignifiant, qu'il n'avait pas cru devoir défendre de l'imprimer. Sur ces entrefaites arrive Murat, qui avait assisté à la séance du tribunal; il rendit compte de ce qu'il avait vu et entendu, et dit qu'il ne concevait pas comment le grand-juge avait pu permettre qu'on imprimât un semblable discours, qu'il montra à Buonaparte, tel que les sténographes l'avaient recueilli.

Le nouvel empereur arracha le papier des mains de Murat, et le lut avec rapidité; il devint furieux, tomba sur son grand-juge, et le battit cruellement, au point qu'on fut obligé de le soustraire à ses coups. Rien n'était plus risible que cette scène. Le grand-juge, étendu tranquillement sur un sopha, se laissait assommer comme un esclave, sans faire la moindre résistance; et, lorsqu'on l'amena dans la

chambre voisine, il était couvert de sang, avait sa robe déchirée, et tenait sa perruque à la main. Pendant cette fustigation, il pleurait comme un enfant, et Buonaparte, écumant de rage, courait dans la chambre, en criant : « Malheureux prince que je suis, je ne suis » entouré que d'un tas de J... f..... », etc.

Proposition faite au sénat, le 26 *avril* 1814, *par le sénateur comte Lanjuinais, relativement à la mémoire du général Moreau.*

Sénateurs,

Il y a des intérêts privés en eux-mêmes qui se rattachent à la chose publique et sont dignes, sous ce point de vue, d'occuper les grands corps de l'état.

C'est dans cette pensée que j'ose vous prier d'écouter avec indulgence, et de peser dans votre sagesse la proposition que j'ai à vous faire, d'accorder un témoignage honorable à la mémoire de l'illustre et malheureux général Moreau.

Enflammé, dès sa jeunesse, du plus pur zèle patriotique, il abandonna la carrière qui devait le conduire à la magistrature, où sa famille était considérée, *pour se faire guer-*

rier, comme il l'a dit, *précisément parce qu'il était citoyen.*

Aussitôt il déploya, de grade en grade, les plus rares talens et le plus noble caractère.

Par ses brillantes victoires et par ses retraites, non moins admirées que ses victoires, il rendit à la France républicaine de mémorables services dans l'Allemagne et dans l'Italie, et se couvrit d'une gloire immortelle.

En même temps, il n'y avait qu'une voix sur sa modération, sa justice et son désintéressement. Aucun général ne fut plus avare du sang des soldats; aucun ne protégea plus efficacement et plus généreusement les personnes et les propriétés des prisonniers et des habitans paisibles. Il a pu dire, sans craindre un démenti: *La guerre, sous mes ordres, ne fut un fléau que sur les champs de bataille.* C'est ainsi que partout il sut faire honorer et chérir le nom français.

Qui pourrait lui reprocher de l'ambition personnelle? Il refusa d'ètre élevé au rang suprême dans son pays: il aima mieux servir avec dévouement pour le régime consulaire; et, combattant sous ce même régime, il s'acquit de nouveaux titres à l'estime et à la reconnaissance publiques.

Cependant, vous savez comme il fut payé d'ingratitude ; comme il fut outragé, dégradé, opprimé sous un gouvernement qui a dû périr, ayant violé le droit des nations et le pacte social par de funestes attentats, et par tous les excès de la puissance arbitraire.

Avant même que le général Moreau fût mis en accusation, son nom glorieux et révéré figura en première ligne sur des *listes de brigands*, dans des ordres du jour, dans des placards ministériels affichés et répandus par toute la France. Innocent, s'il y en eut jamais, il fut le même jour, absous, et le même jour condamné à l'exil ; et le terme de cet exil expiré, son bannissement fut prolongé pour un temps indéfini, par des ordres despotiques. Il souffrit tout sans se plaindre ; il vit périr son fils unique sur une terre étrangère, et refuser à sa digne épouse, malade, les moyens de se guérir, en respirant l'air de la France.

Tout ce qu'il voulait, c'était la paix du monde et la liberté de sa patrie, sous l'égide d'une constitution monarchique et libérale. Il a paru des pièces où on lui fait tenir un langage qui ne fut jamais le sien. J'ai été instruit que ces pièces sont supposées.

Jamais les intentions civiques de Moreau ne

sent douteuses pour ceux qui ont connu sa belle âme. Il était chéri autant qu'estimé de cette France qu'il a tant aimée; les événemens ont mis en évidence la pureté de ses vœux : tout ce qu'il désirait, vous l'avez fait.

Maintenant sa veuve désolée est attendue à Paris ; elle doit accompagner, dit-on, une grande princesse qui fut malheureuse aussi, et qui sera environnée de tous nos respects et de tout notre amour. La veuve du général Moreau arrivera certainement sous les auspices et sous la haute protection du plus puissant comme du plus magnanime des monarques; d'un prince désormais les délices du genre humain; envers qui nous sommes tous pénétrés d'admiration et de reconnaissance; qui a reversé sur les Français ce qu'il avait témoigné d'estime et d'attachement au général Moreau.

Dans de pareilles circonstances, il vous semblera, je l'espère, que la mémoire de ce héros, sa famille affligée, et sa veuve, si touchante par ses regrets amers et profonds, doivent être vengées de tant d'outrages immérités; vengées de la manière qu'il leur convient de l'être, de celle qui sera la plus simple

et la plus imposante, par une seule parole du sénat. J'ose donc vous la demander, cette parole aussi juste que mesurée, qui n'a besoin d'autre forme que de votre assentiment; qui satisfera la presque universalité de nos concitoyens, qui ne peut manquer de plaire à tous nos augustes alliés; qui ne blessera aucun droit, qui n'offensera aucune opinion légitime; qui, entendue comme elle doit l'être, dès qu'elle part de vous, n'est qu'un moyen heureux de réparer noblement de trop longues injustices, et une persécution révoltante.

Voici mon projet: « Sur la proposition d'un » membre, le sénat déclare que le général » Moreau a toujours mérité l'estime publique » et la reconnaissance de la patrie ».



Voici l'étrange discours adressé par Buonaparte au corps législatif, le 1er. janvier 1814:

« J'ai fait, dit-il, supprimer l'impression de votre adresse: elle était incendiaire. Les onze douzièmes du corps législatif sont composés de bons citoyens; je les connais, et j'aurai toujours des égards pour eux; mais un douzième renferme des factieux et de mauvais citoyens: votre commission est de ce nombre.

Le nommé Lainé est un traître vendu et soudoyé par l'Angleterre, par le canal d'un nommé Desèze; je le sais, j'en ai la preuve. Les quatre autres sont des factieux. Ce douzième est composé de gens qui veulent l'anarchie, et qui sont comme les Girondins. Où une pareille conduite a-t-elle mené les Vergniaud et autres?... A l'échafaud.

» Ce n'est pas dans ce moment où l'on doit chasser l'ennemi de nos frontières, que l'on doit exiger de moi un changement de constitution; il faut suivre l'exemple de l'Alsace, de la Franche-Comté et des Vosges. Les habitans s'adressent à moi pour avoir des armes et pour que je leur donne des chefs de partisans pour les conduire; aussi ai-je fait partir des aides de camp.

» Vous n'êtes point les représentans de la nation, mais les députés des départemens. Je vous avais assemblés pour avoir des consolations. Ce n'est pas que je manque de courage, mais enfin j'espérais que le corps législatif m'en donnerait; il m'a trompé dans mon attente; au lieu du bien que j'en attendais, il a fait du mal; peu de mal, parce qu'il n'en pouvait faire beaucoup.

» Les factieux ont cherché en ce moment à me barbouiller aux yeux de la France ; mais j'ai été choisi par quarante millions de Français pour monter sur ce trône. Vous cherchez dans votre adresse à séparer le trône d'avec la nation.

» Moi seul je suis le représentant du peuple. Qui de vous pourrait se charger d'un tel fardeau ? Ce trône n'est que du bois recouvert de velours ; le trône, c'est moi ; je suis le seul représentant du peuple.

» Si je voulais vous croire, je céderais à l'ennemi plus qu'il ne me demande. Vous aurez la paix dans trois mois, ou je périrai. C'est ici qu'il faut montrer de l'énergie. J'irai chercher les ennemis, et nous les renverserons.

» Ce n'est pas dans le moment où Huningue est bombardé et Béfort attaqué, qu'il faut se plaindre de la constitution de l'état et d'abus de pouvoir.

» Le corps législatif n'est qu'une partie de l'état, qui ne peut pas même entrer en comparaison avec le sénat et le conseil d'état. Au surplus, je ne suis à la tête de cette nation que parce que la constitution de l'état me conve-

nait. Si la France exigeait une autre constitution, je lui dirais de chercher un autre roi.

» C'est contre moi que l'ennemi s'acharne, plus encore que contre la France, et pour cela faut-il qu'il me soit permis de démembrer l'état?

» N'ai-je pas soumis mon orgueil, ma fierté pour obtenir la paix? Oui, je suis fier, parce que je suis courageux; je suis fier, parce que j'ai fait de grandes choses pour la France, et l'adresse était indigne du corps législatif et de moi. Un jour je ferai imprimer cette adresse, et ce sera pour faire honte au corps législatif, à la nation.

» Retournez dans vos foyers. Je le répète, les onze douzièmes du corps législatif sont animés du meilleur esprit; et, si parmi vous il s'en trouve un qui fasse imprimer le rapport, je le ferai mettre dans le *Moniteur* avec des notes que je rédigerai.

» En supposant même que j'eusse des torts, vous ne deviez pas me faire des reproches publics : c'est en famille qu'il faut laver son linge sale; on ne doit pas appeler tout le monde pour le voir laver.

» La France a plus besoin de moi que je n'ai besoin de la France ».



On dit qu'il existe chez le libraire Magimel une carte fort curieuse, qui fait partie de l'*Atlas classique*, et dont les élémens avaient été donnés, en 1812, par Buonaparte lui-même; c'est une carte du grand empire, composée de la France, telle qu'il l'avait formée, de l'Italie entière, de l'Espagne, du Portugal, de la confédération du Rhin, et du grand duché de Varsovie. Si son bon génie eût servi sa volonté, nul doute qu'on y eût joint au premier jour les départemens du Fleuve-Jaune, du Fleuve-Bleu, des Cordilières et de la Cafrerie.



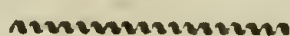
Sur un fameux gourmand.

D'Ai . . . . . de Monseigneur
Ne pouvant plus piquer l'assiette,
Pour en témoigner sa douleur,
A mis un crêpe à sa fourchette.



Dans les derniers temps de la tyrannie de Buonaparte, la police s'était exclusivement

emparée de la partie politique des journaux ; ses censeurs même, tout zélés qu'ils étaient, ne lui paraissaient plus assez énergiques ; pour stimuler leur zèle, Buonaparte, par un décret daté de Troyes, avait formé une commission de rédaction, présidée par un conseiller d'état ; c'est de cet atelier que sont sortis tous ces morceaux incendiaires, toutes ces diatribes diffamatoires qui ont trop long-temps déshonoré les pages de nos journaux. Le président de la commission avait un traitement de vingt-quatre mille francs ; ses coadjuteurs, chacun douze mille francs ; somme bien modique pour les grands services qu'ils rendaient. Ce n'était pas un écu par mensonge.



Lettre au rédacteur de la Gazette de France.

Monsieur, quelques personnes fort estimables, sachant que j'arrivais de Londres, m'ont demandé s'il était vrai que Buonaparte fût encore loué dans les journaux d'Angleterre. Buonaparte, grand Dieu ! loué par des Anglais ! Des gens capables de croire le fait possible, eussent pris sans doute dans un sens très-sérieux la proposition faite par l'un de

nos derniers ministres (M. Windham) : « Érigeons, disait-il, une statue à Buonaparte ! N'est-il pas de la dignité de la nation britannique de décerner d'éclatans témoignages de sa reconnaissance à ceux qui lui rendent d'éminens services? Et quel homme, jamais, fit plus que Napoléon Buonaparte pour la grandeur et la prospérité de l'Angleterre? Il nous a livré partiellement, et jusqu'à leur destruction totale, les flottes nombreuses de la France, de l'Espagne et de la Hollande; il a étouffé soigneusement tout négoce, toute industrie dans toutes les parties de l'Europe où il a pu pénétrer; il a isolé toutes les colonies de leurs métropoles, il les a forcées de se jeter dans nos bras; et c'est ainsi qu'il nous a donné le Mexique et le Pérou, qu'il a fait passer dans nos mains le commerce exclusif de l'univers entier! Enfin le Corse, depuis qu'il règne, n'a point adopté une mesure, n'a point fait un pas qui n'ait tourné à la plus haute gloire et félicité de la Grande-Bretagne. En conséquence, quel Anglais peut se refuser à voter avec moi une statue à Napoléon Buonaparte » ? M. Windham, s'il

vivait encore, n'aurait point plus de peine à démontrer aux Français qu'ils doivent à cet homme un monument public de leur gratitude. N'est-ce pas lui, en effet, qui, après vingt-cinq ans d'agitations, leur a fait voir clairement qu'il n'y avait de salut pour eux que dans le retour du souverain légitime? N'est-ce pas l'horreur et l'épouvante dont il a frappé tous les partis, même le sien, qui les a enfin réunis tous dans un même sentiment, le désir sincère de fermer les plaies de la patrie, et de confier ce noble soin aux enfans du bon roi? N'est-ce pas encore ce même homme qui....? Mais je reviens au but de cette lettre, qui est d'exposer fidèlement dans quel sens et dans quels termes tous nos papiers publics, sans exception, parlent aujourd'hui de cet homme dont la fausse grandeur, je le dis avec orgueil, n'a jamais ébloui des yeux anglais.

Si je citais des journaux *ministériels*, on me taxerait de prévention, et, peut-être, de mauvaise foi; je me bornerai donc à ceux de l'*opposition*, et, de préférence, à celui de tous le plus célèbre, le plus prononcé, le *Morning-Chronicle*. Je trouve, par exemple, dans celui du 11 de ce mois, la copie textuelle du dis-

cours tenu la veille au parlement, par le comte Grey, chef actuel de l'opposition : il s'agissait de la réunion volontaire ou forcée de la Norwège à la Suède; les passages suivans sont littéralement traduits :

« L'invasion de la Russie signala plus qu'au- » cun autre événement que je puisse me rap- » peler, le système de *violence et d'injustice* » suivi par le dominateur de la France; systè- » me dont il a été tiré une si noble vengeance, » en y faisant succéder cet heureux état de » choses qui permet à l'Europe de nourrir les » plus brillantes espérances ».

« Il y eut un moment où l'on put croire la » cause de l'Europe perdue, si elle n'eût été » sauvée par *l'extravagance et la folie de* » *l'individu* (*extravagance and folly of the* » *individual*) dont le pouvoir, grâces au ciel, » a cessé d'exister ».

Un autre chef non moins connu, de l'opposition (lord Grenville), prononça, dans la même séance, un long discours à l'appui de celui de lord Grey; en voici quelques phrases :

« On allègue, en faveur de la réunion for- » cée de la Norwège, les grands mots d'*utilité* » et de *convenance :* eh! mylords, s'il exis-

» tait un être assez déhonté pour entreprendre la justification des actes innombrables d'agression et d'iniquité qui ont signalé la trop longue domination du tyran de la France; s'il voulait jeter un voile *sur les atrocités qui ont attiré sur lui la haine des nations, jusqu'à ce qu'elles se levèrent pour punir ses crimes* (*Over the atrocities which have drawn upon him the hatred of nations, antil they rose to punish his crimes*), cet avocat de Buonaparte aurait recours aussi à ces mots d'utilité et de convenance, *prétexte du tyran, et fondement de toutes ses usurpations.* (*The tyrant's plea, on which all his usurpations were founded*) ».

A l'expression d'une haine aussi profonde, aussi générale, a succédé bientôt celle d'un mépris plus injurieux, cent fois, pour un homme qui prétendait fouler les peuples sous ses pieds. Toutes les circonstances qui ont accompagné ou suivi son humble et facile abdication, ont dessillé les yeux les moins clairvoyans. Le tyran de l'univers, l'effroi de l'espèce humaine, n'a plus été pour nous qu'un *wretch*, un *rascal*, un *base villain*, et même un *poor fellow*; termes que, par décence, je

m'abstiens de traduire ; mais qui, reproduits chaque jour dans tous nos journaux, sans exception, attestent que nul individu de la nation britannique ne saurait être accusé de conserver, pour l'idole renversée, un enthousiasme qu'il n'a jamais ressenti pour elle, quand elle était encore debout. Non, certes, aucun Anglais ne prostituera son honneur et sa raison au point de proclamer *grand homme* l'aventurier qui, porté par la vague sur le faîte de l'édifice, n'a jamais entrevu les moyens de s'y maintenir. Est-ce un *grand homme* que l'extravagant, dont la population et les trésors des deux tiers de l'Europe n'ont pu prolonger le règne au-delà de dix ans ? Est-ce un *grand homme* que celui dont la toute-puissance a été refoulée, en quelques mois, des plaines de Moscou jusque dans un îlot de la Méditerranée ? Est-ce un *grand homme* que ce marchand cupide qui, faisant du trône le comptoir d'un monopoleur, échangeait le pain de ses sujets contre le sucre de nos colonies, afin de leur revendre l'un et l'autre au poids de l'or ? En un mot, est-ce un grand homme que ce Vitellius qui, précipité du trône, n'a plus d'autre soin que de négocier la restitution de son vin

de Madère, lorsque le poignard d'Othon était sur sa table? Ah! s'il est sous le ciel un individu pour qui Buonaparte soit un *grand homme*, que pour lui César, Marc-Aurèle et Henri IV ne soient que des hommes vulgaires!

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma haute considération. JAMES STEPHENS.

Paris, 23 mai 1814.



ON lit dans le journal anglais *The Star*, sous la date du 25 janvier dernier, la lettre suivante :

Lettre de l'amiral Villeneuve à Buonaparte(1).

N. B. Il faut se rappeler que ce brave et malheureux amiral fut pris à la bataille de Trafalgar. Il y commandait les flottes ennemies; et, après quelques mois de séjour à Reading, comme prisonnier sur parole, il lui fut per-

(1) Suivant quelques personnes, l'amiral Villeneuve aurait été assassiné à Rennes par ordre de Buonaparte, et par quatre mamelucks habillés en gendarmes. L'amiral avait dîné chez le préfet, et revenait chez lui s'habiller pour aller à la comédie. Quand il entra dans son appartement, les quatre as-

mis de retourner en France. A Rennes, il reçut un courrier porteur d'un ordre de Buonaparte, qui lui défendait de venir dans la capitale. Villeneuve lui écrivit aussitôt la lettre suivante; presque toutes les prédictions qu'elle contient ont été réalisées.

Rennes, le 5 mai 1806.

« Monsieur, vous devez vous souvenir que, lorsque Latouche mourut à Toulon, je commandais à Rochefort, et que j'hésitai de le remplacer. J'étais alors bien convaincu que, quel que fût le chef des opérations hasardeuses et mal conçues des flottes combinées française et espagnole, il serait disgracié aussi-bien que battu, si sa mauvaise étoile épargnait sa vie dans un combat *presque inévitable*, avec un ennemi accoutumé à la victoire, et couvrant toutes les mers de ses croiseurs.

» C'est ainsi que je parlai au ministre de la

---

sassins se précipitèrent sur lui et l'étranglèrent. On répandit alors le bruit que Villeneuve s'était tué, redoutant la vengeance que Buonaparte avait annoncé vouloir tirer de lui. Cependant, nous ne garantissons point ce fait, et, en le transcrivant ici, nous ne faisons que rapporter un *on dit*.

marine, lorsque bientôt après, et contre mon inclination, je fis voile par Barcelonne et Cadix; et, quand je lui rendis compte des préparatifs et manœuvres de la flotte espagnole, mes premières dépêches, ainsi que celles que je lui adressai de Cadix, du Ferrol et de la Martinique, lui firent connaître mon entière résignation. Sur l'ordre qui me fut donné le 24 septembre dernier, de revenir à Toulon avec la flotte combinée, (et nous eûmes toujours en vue la flotte anglaise pendant notre route), je répondis que de tels ordres seraient exécutés; mais je rappelai en même temps au ministre et ma première résignation, et mes craintes sur les chances douteuses des combats de mer; et je l'instruisis, en même temps, de ma déterminaison, soit que je fusse vainqueur ou vaincu, d'abandonner pour jamais un poste périlleux que mes principes, et surtout votre caractère violent et cruel, ne me permettaient pas d'occuper.

» Ce n'est ni au manque de valeur, ni à quelque faute que l'on doit attribuer le désastre de Trafalgar. Ce fait a été prouvé sans réplique dans mon récit officiel de cette bataille. Pourquoi lui a-t-on refusé place dans le *Mo-*

niteur, tandis qu'on y a inséré les calomnies et les outrageantes assertions de mes ennemis ?

» Lorsque, au milieu de votre heureuse et ambitieuse campagne en Allemagne, mon rapport vous parvint, ne dites-vous pas, avec votre fureur et votre cruauté ordinaires : « Je » le vois, un exemple sur le Bing français est » absolument nécessaire pour mettre la vic» toire à l'ordre du jour dans mes flottes » ?

» Mille voix ont répété ces dures expressions, cette sentence de mort lancée contre un amiral français, par un usurpateur étranger et féroce, tandis que ma dépêche est restée inconnue, et n'a peut-être été jamais lue. Elle contenait pourtant quelques vérités sévères, qui n'auraient ajouté, je l'avoue, aucun lustre à vos talens militaires et nautiques, mais qui auraient prouvé que la même incapacité, la même ambition qui avaient causé la perte d'une escadre française à Aboukir, avaient causé aussi celle d'une autre escadre à Trafalgar.

» Dans mon dernier entretien avec vous, vous me fîtes observer que, quand bien même la France serait sans opposition la souveraine de tout le continent, tant qu'elle ne pourrait

pas forcer la Grande-Bretagne à se soumettre à ses lois, son pouvoir à l'extérieur serait précaire, son état intérieur mal assis, son commerce languissant, ses manufactures anéanties, et ses habitans pauvres et malheureux. Mais qu'avez-vous fait pour remédier à ces maux certains ?

» Depuis les quatre années que dure votre tyrannie, ma patrie et ses alliés ont déjà perdu un plus grand nombre de vaisseaux de guerre que n'en avait toute la marine royale pendant une grande partie des longs règnes de Louis XIV et de Louis XV ; et si la France doit rester plus long-temps encore sous votre sceptre de fer, sa marine militaire marchera bientôt de pair avec sa marchande, et l'on ne verra, dans ses ports de mer, que d'infâmes pirates et des marchands ruinés.

» Quel honneur est-il résulté pour mon pays de toutes vos campagnes si heureuses ? Est-il plus libre sous votre puissance sans bornes ? Accablés d'impôts et cruellement opprimés par un despotisme militaire impitoyable, mes concitoyens, asservis, voient arriver, en pleurant, et sans exhaler un soupir, le moment prochain d'une ruine inévitable, tandis

que vous, monsieur, vos parens et vos créatures, profitez des conquêtes obtenues aux dépens du sang le plus pur et des riches trésors de la France.

» Le style de cette lettre vous convaincra aisément que son auteur est hors de l'atteinte de votre vengeance, et n'a plus à redouter vos tortures ou vos cachots, vos bourreaux et vos poisons.

» L'ordre que m'a donné votre ministre de ne point approcher de la capitale sans une permission expresse de vous, a fait différer le moment de votre punition et de la délivrance de l'espèce humaine. J'étais résolu à ne point survivre à la ruine de la marine française, et j'avais décidé de vous tuer avant de me punir moi-même d'avoir été votre instrument, et d'avoir contribué à mon propre déshonneur, à l'oubli de mes devoirs, de ma naissance, et à la honte de ma profession.

» Que vous soyez au nombre des vivans, et qu'il vous soit permis d'exercer votre effroyable tyrannie, c'est ce qu'il faut attribuer à la providence, dont les motifs sont impénétrables. Cependant, comptez sur cette vérité..... que, comme vous êtes un des plus

grands criminels de la terre, votre mort sera plus précipitée et plus terrible. Un assassin ou un bourreau mettra fin à la carrière d'atrocités qu'à la honte de notre siècle vous n'avez que trop long-temps parcourue. Afin que la postérité, qui pourra blâmer une partie de ma vie, n'ignore pas le sincère repentir et les sentimens patriotiques qui ont accompagné ma mort, des copies de cette lettre ont été envoyées à plusieurs officiers de la marine française; et si votre mort avait précédé mon suicide, non-seulement la génération présente, mais les âges à venir m'auraient proclamé comme un libérateur, et révéré comme un sauveur. Des autels et des statues auraient été érigés à ma mémoire.

» Tremblez, tyran, vous êtes abhorré, et les malédictions de l'univers vous suivront par de-là le tombeau.

» *Signé* De Villeneuve ».



Pendant son séjour en Westphalie, Jérôme a prouvé qu'il avait été à bonne école, et qu'il était digne d'administrer à la manière de son frère.

Les états du royaume, composés de cent membres, furent convoqués, pour la première fois, en 1808 : tout s'y passa assez bien. La seconde assemblée eut lieu en 1809 : le gouvernement, qui avait besoin de beaucoup d'argent, et qui, *quoique le fondateur du royaume se fût réservé la moitié des domaines,* faisait des dépenses énormes pour le faste de la cour, proposa un projet de loi pour créer un emprunt forcé : les états, motivant très-bien leur refus, rejetèrent le projet, et adressèrent leur refus au gouvernement. Le roi dissout l'assemblée, et les états ne furent point convoqués depuis; mais le gouvernement mit, par ses édits de finances, le comble aux malheurs du royaume.



Lettre de Napoléon à son frère Jérôme, et Réponse de ce dernier. (Extrait d'une brochure intitulée : Vision de Buonaparte).

« Mon frère Jérôme Napoléon, roi de Westphalie,

» Tout ce que j'apprends de vous me prouve que mes conseils, mes instructions, mes ordres, font à peine de l'impression sur

vous. Les affaires vous ennuient, la représentation vous fatigue. Sachez que l'état de roi est un métier qu'il faut apprendre, et qu'il n'y a pas de souverain sans représentation. Vous aimez la table et les femmes : la table vous abrutira, et les femmes vous afficheront. Faites comme moi, restez à table une demi-heure, n'ayez que des passades et point de maîtresses. Le prince de P......., que je vous ai donné pour aumônier, écrit à mon ministre des cultes que vous ne vous entretenez jamais avec lui d'affaires ecclésiastiques : c'est mal; il faut vous occuper de tout, même de religion. Vous avez relégué votre chambellan M....... à Hanovre, parce que, lui avez-vous dit, ses continuelles homélies sur l'étiquette vous fatiguaient. Eh! f....., comment saurez-vous jamais votre rôle de roi si personne ne vous l'apprend? N'a-t-il pas fallu moi-même que je prisse des leçons et beaucoup. Rappelez M...., comme si cela venait de vous. La reine est négligée par vous. Eh! sacred...... polisson, n'est-elle pas assez grande dame pour vous? Je n'entends point parler de sa grossesse, malgré l'importance que j'attache à avoir des rejetons de races mixtes. Si vous courez les filles, si

vous faites des orgies, sans doute ce n'est pas là le moyen d'avoir des enfans légitimes. Vous avez fait à la reine une mauvaise scène, quand vous avez feint d'être jaloux du baron de S......., que je vous ai fait nommer colonel à votre service, par considération pour le roi de Wurtemberg, qui estime beaucoup le père de ce jeune homme. C'est pour couvrir vos propres sottises, que vous voulez en attribuer à votre femme. Mais souvenez-vous que, si vous ne lui faites pas d'enfant. . . . .
Je fais communiquer à votre ministre S....... mes intentions ultérieures. Il vous en instruira ».

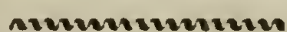
Réponse de Jérôme.

« Mon auguste frère Napoléon, empereur des Français.

» J'ai reçu les conseils de votre majesté ; je les respecte. Quant à ses ordres, je suis roi ; je donne des ordres et n'en reçois point. Votre majesté me reproche d'aimer la table : j'avoue que, comme je n'aime pas à me repaître d'une vaine fumée de gloire, je recherche une nourriture plus substantielle. Je suis gourmand sans être glouton, c'est tout ce qu'on peut exiger d'un roi. Vous me dites d'avoir des

passades et non des maîtresses : les passades sont bonnes pour ceux qui ne voient dans l'amour qu'une jouissance physique, et qui violent les femmes qu'ils ne peuvent ni séduire ni acheter. J'ai du sentiment, moi! je n'ai aucun goût pour des faveurs que le cœur n'accorde pas; c'est cette délicatesse qui distingue les amours de l'homme de celles de la brute. Votre majesté se plaint de mes procédés envers la reine; votre majesté a bien pu me forcer de l'épouser; mais à l'aimer, cela n'est pas en son pouvoir. « N'est-elle pas, me dites-vous, as-» sez grande dame pour moi » ? Il n'y a rien d'assez grand pour le frère de Napoléon; voilà ce que vous m'avez répété mille fois dans une circonstance où vous vous plaigniez d'une mésalliance de ma part. Si j'ai de l'orgueil, c'est vous qui m'en avez donné. Je ne voulais pas d'une grande dame, votre majesté le sait bien. Vous me reprochez de ne point aimer la représentation : je ne l'aime pas; elle m'ennuie, et d'ailleurs elle me plairait, qu'elle ne va pas à ma taille, à ma tournure, deux choses, qui, dans notre famille, ne sont pas, vous le savez, très-remarquables ni très-imposantes. Au reste, j'ai modelé ma cour sur la vôtre; je

m'habille comme vous ; que pouvez-vous exiger de plus ? Le prince de P....... est un radoteur qui me fait bâiller par ses éternelles homélies et ses longues messes. Je dois le garder, parce que vous me l'avez donné ; mais rien ne m'oblige à m'entretenir avec lui d'affaires ecclésiastiques auxquelles je ne connais rien, auxquelles je ne veux rien connaître : je renvoie tout à votre ministre des autels ; je crois qu'en cela je me conforme à vos intentions. J'ai nommé M...... préfet d'Hanovre, parce qu'il est meilleur administrateur qu'un chambellan agréable. Je n'aime pas à employer des étrangers à mon service personnel ; j'ai germanisé les noms de ceux qui en sont chargés ; c'est tout ce que je devais faire pour remplir vos vues et ne pas heurter l'opinion de mes sujets. *Signé* J..... N....... ».



Le poëte Écouchard Lebrun, mort en 1807, n'a jamais rien voulu écrire à la louange de Buonaparte. Voici l'anecdote qu'on nous a racontée à ce sujet : Une personne attachée au gouvernement, et qui désirait que Lebrun consacrât ses talens à la louange du Corse, alla

voir le poëte et lui dit dans la conversation, qu'il devrait travailler à célébrer l'empereur, que les actions de sa vie offraient une belle carrière à son talent. Lebrun dit qu'il verrait, qu'il y penserait. La même personne retourna, quelque temps après, voir Lebrun. — Eh bien! lui dit-elle, notre ode à la louange de l'empereur, est-elle faite? Oui, dit Lebrun, je vais vous montrer mon ouvrage, et il tira de son secrétaire une feuille de papier blanc, sur laquelle étaient écrit ces deux vers :

Du grand Napoléon je suis l'admirateur ;
Mais il me veut sujet, je suis son serviteur.



Telle avait été dans l'univers la célébrité de Buonaparte que tous les grands caractères dans tous les pays aspiraient à le prendre pour modèle : Entre Rome et Naples, un certain chef, connu par son esprit de conquêtes, prenait dans les diplômes qu'il expédiait, les titres suivans : *Empereur des montagnes, roi des forêts, protecteur des conscrits, médiateur des grandes routes*. Par de-là l'Atlantique, un autre grand caractère, l'empereur d'Haïti, avait jugé à propos d'imiter de même

en tout l'empereur Napoléon ; c'était de sa part une sorte de modestie, car après avoir triomphé de l'armée française, envoyée pour le soumettre, ce vainqueur des vainqueurs de la terre montrait une grande condescendance à vouloir bien adopter les mœurs des vaincus. Ce qu'il y a de sûr, c'est que toute la cour de ce souverain était absolument composée sur le modèle de celle de Buonaparte. Les institutions étaient comme la cour ; ceux qui allaient à Saint-Domingue, avaient le bonheur d'y trouver, comme en France, un sénat, un conseil d'état, des ducs, des comtes, des maires, des préfets, des censeurs, même une constitution et des auditeurs.



Le dernier almanach impérial de 1813 (chapitre des naissances et alliances des princes et princesses de l'Europe) avait éprouvé diverses suppressions de commande ; par exemple, on remarque qu'il ne fait aucune mention du mariage de la princesse Catherine Paulowna, sœur de S. M. l'empereur Alexandre. Cette princesse était pourtant mariée on 1808 au prince Georges d'Holstein-Oldem-

bourg, second fils du duc d'Oldembourg. Ce jeune prince, général au service de la Russie, est mort l'année dernière par suite des fatigues de la campagne de 1812; mais Buonaparte avait défendu qu'on parlât de la maison d'Oldembourg, attendu que le duc de ce nom, réintégré dans ses états, par le traité de Tilsit, en avait été dépouillé par le sénatus-consulte du 30 novembre 1810, qui réunissait les villes anséatiques à la France.

On voit à l'article Prusse, parmi les princesses, sœurs de S. M. le roi, « Wilhelmine-Frédérique-Louise, mariée en 1791, au prince de Nassau-Orange » ; mais il n'est nullement question des enfans du prince que Buonaparte avait dépouillé, en 1806, de ses états situés en Allemagne, (ce qui fut une des causes de la guerre de cette année). Le fils aîné de ce prince, maintenant souverain de la Hollande, est un jeune et vaillant guerrier qui combattait en 1812 et 1813, en Espagne, comme aide de camp du feld-maréchal marquis de Wellington, et auquel ce grand capitaine a donné les plus grands éloges. C'est ce jeune prince qui doit se marier sous peu avec la princesse Charlotte, fille unique du prince

régent d'Angleterre. Il n'était point question non plus dans l'Almanach des maisons de Hesse-Cassel, de Brunswick, etc., etc.



Les personnes qui étudient dans l'histoire des siècles passés, l'histoire du siècle où elles vivent, trouvent et saisissent des rapprochemens curieux, et rencontrent des passages qu'on croirait écrits de la veille, s'il était permis de douter de la date et de l'authenticité des livres qui les renferment. Voici, en peu de lignes, une histoire de notre révolution ; elle est extraite du discours que l'auteur de la satire Ménippée met dans la bouche de M. Daubray, bourgeois de Paris, à l'assemblée des états de la ligue.

La date est de 1593.

« Ville de Paris, tu n'as pu supporter une
» légère augmentation de tailles et d'office et
» quelques nouveaux édits qui ne t'impor-
» taient nullement ; mais tu endures qu'on
» pille tes maisons, qu'on te rançonne jus-
» ques au sang, qu'on emprisonne les séna-
» teurs, qu'on chasse et bannisse tes bons
» citoyens et conseillers ; qu'on pende, qu'on

» massacre tes principaux magistrats : tu le » vois et tu l'endures ; tu ne l'endures pas seu- » lement, mais tu l'approuves et le loues, et » n'oserais et ne saurais faire autrement : Tu » n'as pu supporter ton roi débonnaire, si fa- » cile, si familier qui s'était rendu comme » concitoyen et bourgeois de la ville : Que » dis-je? pu supporter? c'est bien pis; tu » l'as chassé de sa ville, de sa maison, de son » lit : quoi, chassé? tu l'as poursuivi? tu l'as » assassiné, canonisé l'assassinateur, et fait » des feux de joie de sa mort; et tu vois » maintenant combien cette mort t'a profité ; » car elle est cause qu'un autre est monté à » sa place, et qui saura bien te serrer de plus » près comme tu as à ton dam déjà expé- » rimenté.

» Je vous prie, messieurs, s'il est permis » de jeter encore ses derniers abois en li- » berté, considérons un peu quel bien et » quel profit nous est venu de cette détesta- » ble mort, que nos prêcheurs nous faisaient » croire être le seul et unique moyen de nous » rendre heureux. Mais je ne puis en discou- » rir qu'avec trop de regret de voir les choses » en l'état qu'elles sont, au prix qu'elles

» étaient lors ; chacun avait encore en ce
» temps-là le blé en ses greniers, et du vin
» en sa cave : chacun avait sa vaisselle d'ar-
» gent et sa tapisserie et ses meubles : les
» femmes avaient encore leur demi-cient : les
» reliques étaient entières: on n'avait point tou-
» ché aux joyaux de la couronne; mais main-
» tenant qui se peut vanter d'avoir de quoi
» vivre pour trois semaines, si ce ne sont des
» voleurs qui se sont engraissés de la subs-
» tance du peuple, et qui ont pillé à toutes
» mains les meubles des présens et des ab-
» sens » ?



Peu de jours avant le combat livré sous les murs de Paris, un particulier, inquiet sur les événemens qui pouvaient avoir lieu, songeait à trouver un asile pour ses filles. Une dame de ses amis lui proposa un souterrain pratiqué sous son jardin, rue Saint-Jacques, et s'étendant au loin dans ce quartier. Le particulier voulut le visiter et s'y rendit. La propriétaire et lui y descendirent avec des flambeaux ; ils marchaient tranquillement, lorsqu'ils aperçurent avec étonnement une lumière qui s'avançait de leur côté. Ils ne tardèrent pas à voir

un homme en uniforme, qui leur dit d'un ton arrogant : Que faites-vous ici ? — Qu'y faites-vous, vous même ? Je suis chez moi dit la propriétaire, ce souterrain est pratiqué sous mon jardin et communique à ma maison. — Sachez que tous les souterrains appartiennent au gouvernement. Retirez-vous ; et demain je ferai murer l'entrée de ce lieu.

La porte fut en effet murée.



Discours adressé par le feld-maréchal de Blucher, aux députés de la ville de Nanci, qui étaient venus à sa rencontre le 20 *janvier* 1814.

Messieurs, je suis satisfait des sentimens que vous exprimez dans votre discours.

Enfin la divine Providence a, dans sa justice, conduit nos armes sur le territoire de la France. Toute l'Europe a été retirée de sa fausse sécurité, par l'ambition insatiable de l'homme qui depuis quatorze ans a gouverné despotiquement la France. Les peuples du Volga, du Danube, de l'Elbe, de la Tamise et du Tage, ont quitté leurs demeures et sont entrés dans cette France jadis si heureuse.

Plusieurs de ces peuples étaient autrefois attachés à la France d'amitié et d'affection, tous sont devenus ses ennemis, et pourquoi ? à cause de l'ambition démesurée d'un seul homme. Il a forcé ceux même de ces peuples qui n'étaient pas guerriers à le devenir, parce qu'ils ne pouvaient pas supporter plus longtemps l'asservissement et la honte sous lesquels ils gémissaient, ni les insultes et les brigandages de cet homme et de ses satellites. Voyez ces Portugais qui sont sur les bords de la Garonne ! On les compte maintenant parmi les meilleures troupes de l'Europe ; ces Hollandais ! par un mouvement spontané, ils ont secoué le joug et pris les armes.

La justice divine a enfin prononcé, et six cent mille Français ont en deux campagnes disparu de la terre ; malheureuses et déplorables victimes de l'ambition d'un maître prodigue du sang d'un peuple auquel il est étranger.

Et quel fruit de tant de sang répandu me présente la France ? Toute une génération dévorée par la guerre, la masse du numéraire disparue, le commerce entravé, l'agriculture découragée, l'industrie paralysée, le peuple gémissant sous le poids des impôts, des gen-

darmes traînant vos enfans sous les drapeaux de l'ambitieux qui les laisse périr par un manque de prévoyance, des espions qui se glissent dans les sociétés pour rapporter à un Savary les plaintes et les soupirs qu'arrache un gouvernement si infâme ; des commissions militaires et spéciales, qui, par des jugemens à mort, rendus illégalement, par des condamnations aux galères ou à la prison, étouffent les plaintes... Est-ce là le prix des guerres interminables qui ont fait le malheur de tant de nations de l'Europe? C'est donc pour ces intendans, pour ces commissaires qui se sont enrichis par le pillage de nos pays et par des vexations infâmes, que vous avez enduré tant de maux ? O peuple malheureux !

Souvent nous avons offert la paix, nous l'aurions volontiers achetée par de grands sacrifices ; nos offres ont été insolemment rejetées. Nous sommes donc obligés de la chercher les armes à la main dans votre pays, et s'il le faut dans votre capitale. Eh bien ! la bravoure de nos troupes saura la conquérir ; avec elle, nous conquerrons notre indépendance nationale et la liberté des mers, car c'est nous qui combattons pour cette liberté de la mer et

non pas lui, votre maître, qui voudrait fermer tous les ports que la providence bienfaisante a donnés aux peuples.

Je suis fâché de ne pas pouvoir vous épargner tous les maux que la guerre rend inévitables; je ferai tout ce qui dépendra de moi pour les diminuer. Nous ne vous rendrons pas les dévastations que vos troupes ont commises dans notre pays; nous ne sommes pas venus pour nous venger, nous ne faisons la guerre qu'à ceux qui voudraient la perpétuer.

J'ai supprimé les plus odieux de vos impôts; les droits réunis, la gabelle, les droits d'enregistrement. Puissé-je, braves Lorrains, vous rappeler ce bon vieux temps où le gouvernement paternel de vos ducs vous rendait si heureux!



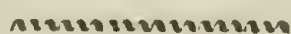
Contre Ginguené, qui s'était mis sur les rangs avec Michaud pour remplacer........ à l'académie française.

Pour s'élever à l'éclatante place
Ou des Buffons ou des Barthélemis,
Ce n'est le tout d'avoir quelques amis
Au déjeuner, voire même au Parnasse.

De l'Italie, au gré des bons esprits,
Bien débrouiller les modernes écrits,
Ce n'est le tout. Confesser une belle
De compagnie avec l'ami Grouvelle (1),
Une ambassade avoir fait à Turin,
Devant Ronsard s'extasier sans fin,
A la syntaxe être même fidèle,
Bon Ginguené, ce n'est encor le tout.
Dans l'art d'écrire, et cet art n'est point vôtre,
Il faut, mon cher, le génie et le goût;
Or, chacun sait que n'avez l'un ni l'autre.



Machiavel était l'aliment habituel de Buonaparte ; il était son seul instituteur, sa seule lecture. « Tacite a fait des romans, disait-il » Gibbon est un clabaudeur ; Machiavel est le » seul livre qu'on puisse lire ».



En 1810, Napoléon fit un voyage en Belgique, et entr'autres villes visita celle de Gand. Chacun, selon l'usage, fit de son mieux, et

(1) On sait quels débats se sont élevés entre MM. Ginguené, Grouvelle et Mérard de Saint-Just, au sujet de la pièce de vers intitulée : *La Confession de Zulmé.*

ce fut à qui mettrait dans les inscriptions et devises le plus d'emphase, d'exagération ou d'érudition. Les personnes qui ont séjourné à Gand, connaissent le bâtiment appelé la *Petite Boucherie*, situé à l'extrémité de la place nommée le *Kanter*. Les bouchers qui occupent ce local se réunirent, et cherchèrent une inscription qui, par sa simplicité, répondît à la destination du lieu et à la profession de ceux par qui l'hommage était rendu. Après avoir bien rêvé, ils ne trouvèrent rien de mieux que ces deux vers :

Les petits bouchers de Gand,
A Napoléon-*le-Grand.*

Heureusement qu'avant l'arrivée du maître, les autorités s'aperçurent de l'équivoque, et firent effacer le premiers vers.

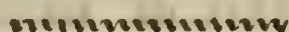


Buonaparte n'avait jamais eu le sentiment des beaux-arts, il n'avait pas la plus légère connaissance de musique, et sa prétention cependant était de donner, non pas des conseils, mais de véritables leçons à nos plus habiles compositeurs. Un jour qu'il voulait dire à M......, auteur de plusieurs opéras du

plus beau genre, que sa musique était trop chargée de motifs accessoires, contraires au système d'unité qui constitue la véritable mélodie, il lui reprochait de n'être pas assez *monotone*. Le compositeur, qui savait beaucoup mieux l'art du contrepoint que le métier de courtisan, lui répondit froidement : « Sire, » permettez que je ne suive pas vos conseils ; » je ne me pardonnerais jamais de donner à » V. M. des avis sur un plan de campagne ». *Inde iræ;* depuis ce temps, l'auteur de cette courageuse réponse ne cessa d'être en butte aux vexations les plus odieuses ; la décoration de l'ordre d'Italie, qui lui était si justement destinée, fut donnée à un chanteur....



Des bonnes gens nous demandaient hier :
« Où doit aller, en quittant sa guenille,
» L'âme du Corse ? »— Eh ! vraiment, en enfer,
» Au bon endroit, dans l'endroit où l'on grille »,
Répondions-nous, croyant répondre bien.
« Non pas, messieurs ; souffrez qu'il n'en soit rien »,
En soupirant, se prit alors à dire
Un philantrope honnête et généreux;
« Le Corse au diable arracherait l'empire,
» Et les damnés seraient trop malheureux ».



Le 30 mars 1813, Buonaparte a déclaré que, lors même que les armées ennemies seraient campées sur les hauteurs de Montmartre, il ne céderait pas un village des provinces réunies constitutionnellement à l'empire; et, le 30 mars 1814, la ville de Paris a capitulé avec les troupes alliées qui avaient attaqué la capitale du côté même de Montmartre. Le 1er. avril 1810, Buonaparte contracte un mariage qui semblait l'affermir à jamais sur le trône, et le 1er. avril 1814, le sénat l'a déclaré déchu du trône.



Quatrain (mai 1814).

Le duc de Parme déménage,
Plus d'hôtel, plus de courtisan;
Monseigneur mange du fromage,
Mais ce n'est plus du parmesan.



On ne pourrait imaginer à quel prix une victime de la politique ombrageuse de Buonaparte pouvait obtenir la liberté.

M. Cotterel, médecin-légiste, si connu par le courage qu'il a constamment déployé dans la défense de nombre de victimes de la tyran-

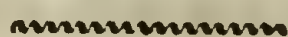
nie, et notamment dans celle de plusieurs co-accusés du général Moreau, fut mis au Temple quelque temps après l'événement de cette grande cause. Huit jours avant son élargissement, on le fait venir à la police générale; on lui annonce que sa sortie est signée, mais à la condition qu'il méritera cette faveur, en révélant au gouvernement ce que la confiance des conspirateurs lui avait appris. « Les soi-disant » conspirateurs, répondit cet estimable dé-» fenseur, ne m'ont rien appris; quand cela » serait, je ne dois compte de leur confiance » qu'à eux-mêmes. Si je ne puis sortir du » Temple qu'à cette condition, qu'on m'y re-» conduise ». On l'y reconduisit en effet. Il n'en sortit enfin qu'à la condition, *par ordre*, de ne plus plaider à Paris. Il ne pouvait obtenir de passe-ports à l'étranger; on préféra le voir reprendre ses fonctions de médecin aux armées. Il y passa encore utilement son exil.

C'est lui qui, dans l'une de ses plaidoieries, plaçait le général Moreau à côté d'Aristide, de qui, disait-il, le surnom de Juste fatiguait un habitant d'Athènes.

Excédé des trop fréquentes interruptions du premier président : « Veut-on nous donner

» des cravates à la Pichegru, dit-il à ceux qui » entouraient la tribune? Ou qu'on nous laisse » plaider, ou qu'on nous le défende tout-à- » fait ».

Pourquoi de simples particuliers ont-ils montré ce caractère qui a principalement distingué le barreau, quand des hommes publics, grandement payés pour l'avoir, en ont manqué? C'est que cela ne s'achète pas.



On disait en société que, pour le retour de l'empereur après la campagne de 1807, on se proposait de donner un nouvel opéra d'Esmenard, intitulé : *Le triomphe de Trajan.* Une dame (madame de Saint-L...) répondit qu'on se trompait, et que la pièce devait être intitulée : *Le triomphe* ou *Trajan* (outrageant).



NÉGOCIATIONS DE BUONAPARTE EN RUSSIE.

Entrevues de Kutusoff et de Lauriston; de Miloradowitch et de Murat.

Buonaparte, qui croyait dicter la paix à Moscou, n'y fut pas plutôt arrivé, qu'il aperçut qu'il était bien plus dans une situation à

solliciter une capitulation qu'à dicter des conditions de paix ; il imagina donc d'envoyer son Lauriston au prince Kutusoff proposer un armistice. Le prince reçut Lauriston, au milieu de ses généraux, afin que Buonaparte ne pût pas composer la conversation ; on sait le parti que le *moderne César* sait tirer d'un tête-à-tête, dans ses commentaires, qu'il a la modestie d'intituler des bulletins.

« Je ne suis point autorisé, dit-il, à écouter aucune proposition de paix ou d'armistice : quant à la lettre adressée à sa majesté, je ne m'en chargerai certainement pas. Je dois vous déclarer que l'armée russe a trop d'avantages pour les sacrifier ; elle n'a pas besoin d'armistice ».

Lauriston observa que la guerre ne pouvait être éternelle ; qu'elle devait avoir une fin, surtout quand elle se faisait d'une manière aussi cruelle.

« Les révolutionnaires français ont donné l'exemple de la barbarie, et Buonaparte a encore ajouté à leur cruauté. Sans doute la guerre ne sera pas éternelle, mais il ne faut pas songer à la paix tant que les Français seront au-delà de la Vistule.

» La Russie n'a point provoqué la guerre : l'empereur pouvait anéantir tous les préparatifs de Buonaparte, en portant immédiatement toutes ses forces de l'autre côté de la Vistule avant que Buonaparte les eût commencés ; mais les tentatives de sa majesté pour l'éviter ont été inutiles. Buonaparte est entré en Russie sans déclarer la guerre ; il a dévasté une partie de l'empire. Il n'a pas été invité à venir à Moscou ; il faut qu'il en sorte comme il pourra. Nous lui ferons tout le mal que nous pourrons : c'est notre devoir. Il a proclamé que la campagne était terminée à Moscou ; nous voyons la chose tont différemment ; nous croyons qu'elle ne fait que de commencer. Si vous ne vous en doutez pas, nous vous en convaincrons incessamment ».

Lauriston. Puisqu'il n'est pas possible d'espérer la paix, il faudra bien marcher ; mais, en partant, il faudra encore répandre le sang des braves, puisque vos armées marchent de tous côtés.

« Je vous le répète, vous ferez comme vous pourrez pour vous en retourner, et nous ferons tout ce que nous pourrons pour vous en empêcher. Au reste, s'il n'est question que

de votre départ, nous pourrons arranger cette affaire quand le temps sera venu ».

Lauriston se plaignit de nouveau de la fureur qu'on avait inspirée au peuple, afin de rendre tout rapprochement impossible, en attribuant aux Français l'embrasement de Moscou, tandis que le feu y avait été mis par les habitans eux-mêmes.

« C'est la première fois que j'entends porter des plaintes de l'enthousiasme et du dévouement d'un peuple tout entier, qui défend son sol contre un ennemi qui l'a envahi, sans y avoir été provoqué, et qui, par cette aggression injuste, excite cette animosité, cette rage, dont cet ennemi se plaint, mais que tous les autres peuples admireront. Quant à l'embrasement de Moscou, je suis vieux, M. Lauriston, j'ai un peu d'expérience à la guerre. Soyez donc bien sûr que je sais tous les jours, et à toutes les heures du jour, ce qui se passe à Moscou. J'ai ordonné que l'on mît le feu à quelques magasins; mais depuis l'arrivée des Français à Moscou, les Russes n'ont brûlé que les ateliers des charrons; les habitans ont brûlé peu de maisons. Vous avez détruit systématiquement le reste; les jours

étaient fixés, les quartiers qui devaient être livrés aux flammes étaient marqués. J'ai eu des renseignemens précis, et je pourrais vous dire les édifices dont vous avez abattu les murs à coups de canon, parce qu'ils étaient si solidement construits que les flammes ne les consumaient pas. Attendez-vous à ce que nous nous vengerons. M. Lauriston, notre conférence est finie ».

Le 11 d'octobre, Murat fut chargé par Buonaparte de faire une seconde tentative auprès du général Miloradowitch, qui commandait l'avant-garde de l'armée russe. Murat se rendit près du général, et, après les complimens d'usage, la conversation suivante eut lieu :

Murat. Avez-vous connaissance, général, des excès que commettent vos Cosaques ? Ils tirent sur mes fourrageurs ; vos paysans même, quand ils se croient soutenus par les Cosaques, massacrent les hussards qu'ils trouvent isolés.

Miloradowitch. Je suis enchanté d'apprendre de la bouche de votre majesté que mes Cosaques exécutent strictement mes ordres. Je

ne suis pas moins charmé d'apprendre que nos paysans se montrent dignes du nom de Russes.

Murat. Cela est contraire aux règles reçues à la guerre ; et, si cela continue, je serai obligé d'envoyer des colonnes pour protéger mes fourrageurs.

Miloradowitch. J'en suis charmé, sire ; mes officiers se plaignent d'avoir été trois semaines dans l'inaction ; ils voudraient bien prendre quelques canons, quelques drapeaux.....

Murat. Mais pourquoi chercher à envenimer deux nations faites pour s'estimer sous tant de rapports?

Miloradowitch. Mes officiers et moi sommes prêts à vous donner toutes les marques possibles de notre estime ; mais, sire, vos fourrageurs seront toujours pris, et je crois que les colonnes que vous enverrez pour les protéger seront battues.

Murat. Ce n'est pas avec des mots qu'on nous bat. Jetez les yeux sur la carte ; voyez le pays que nous avons conquis, et jusqu'où nous avons pénétré.

Miloradowitch. Charles XII a pénétré encore plus avant, il est allé à Pultawa.

Murat. L'armée française a été constamment victorieuse.

Miloradowitch. Mais nous ne nous sommes battus qu'à Borodino.

Murat. Cette victoire nous a ouvert les portes de Moscou.

Miloradowitch. Je vous demande pardon, sire ; on vous a abandonné Moscou.

Murat. Quoi qu'il en soit, nous sommes maîtres de votre ancienne et immense capitale.

Miloradowitch. Oui, sire, et tous les Russes en sont affligés ; moi, en particulier, j'ai tout fait pour sauver Moscou. La Russie vous a fait un grand sacrifice ; mais elle commence déjà à en recueillir les fruits.

Murat. Comment ?

Miloradowitch. Je vois que Napoléon a envoyé Lauriston au général en chef pour traiter de la paix. Je sais que vos soldats n'ont qu'un tiers de la ration ordinaire.

Murat. Les passe-ports qu'on vous a demandés étaient une farce.

Miloradowitch (continuant). Et je vois que sa majesté le roi de Naples vient au général

Miloradowitch demander quartier pour ses fourrageurs, et entamer une espèce de négociation pour apaiser ses troupes.

Murat (piqué). Ma visite a été purement accidentelle ; je voulais simplement vous faire connaître les abus commis par vos troupes. Le défaut de discipline est un grand défaut dans une armée ; il en a souvent causé la ruine.

Miloradowitch. En ce cas, il vous conviendrait bien mieux de l'encourager : c'est un défaut de discipline précieux que celui qui nous fait tuer les fourrageurs français.

Murat. Vous vous trompez beaucoup à l'égard de notre situation ; Moscou est abondamment pourvu de tout ; nous attendons des renforts immenses, qui sont déjà sur la route.

Miloradowitch (riant). Nous croyez-vous réellement plus éloignés de nos renforts que vous ne l'êtes des vôtres ?

Murat. Général, j'ai aussi à me plaindre sur un point très-essentiel, et j'en appelle à votre justice. Vous avez tiré deux fois sur nos parlementaires.

Miloradowitch. Sire, nous ne voulons point de pourparlers ; nous voulons nous

battre et point négocier. Prenez vos mesures en conséquence.

Murat. Quoi ! je ne suis donc pas en sûreté ici ?

Miloradowitch. Vous courriez un grand risque, sire, en venant une seconde fois; mais aujourd'hui j'aurai l'honneur de vous accompagner moi-même jusqu'à vos vedettes.

Le général demanda son cheval, et Murat, frappé d'étonnement, dit qu'il n'avait pas d'idée de cette manière de faire la guerre. Le général lui dit en souriant, qu'il aurait pu en prendre une idée en Espagne. Murat vit bien qu'il valait mieux changer de conversation, et demanda au général où il avait d'abord servi en qualité de général.

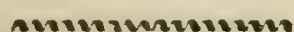
Miloradowitch. On doit se souvenir encore en France de la campagne de Suwarow en Italie. J'ai souvent eu l'honneur de commander l'avant-garde du généralissime.

Après une conversion assez courte sur la mort du prince Bagration, ils se séparèrent.

Contre un rimeur.

A ce rimeur justement dénigré,
A Pellegrin, Martin S... succède :

De ce monsieur qu'un sot démon possède,
Les vers sont longs ou sont courts, à son gré;
Selon le cas pour suivre son modèle,
Ceux-là de quatre il les met à six pieds:
Il ne lui chault qu'ils soient estropiés:
C'est un jockei qui monte à toute selle.
Ces riens rimés, ces ennuyeux écrits,
Ces plats couplets, cette ode somnifère,
Ces petits vers qu'il fit pour Robespierre,
Il les allonge aujourd'hui pour Louis.



Sur quelques contes populaires relatifs aux derniers événemens.

L'HOMME est naturellement ami du merveilleux, et la crédulité semble un des caractères distinctifs de notre espèce. C'est surtout dans les temps de troubles ou de calamités, à l'approche des grands événemens politiques, qu'une fermentation sourde multiplie parmi les peuples (et sur ce point la bonne compagnie est quelquefois peuple elle-même) les prédictions alarmantes, les terreurs superstitieuses, les contes ridicules, mais effrayans, même pour les esprits éclairés, parce qu'ils sont l'indice d'un mécontentement général, ou d'une inquiétude trop fondée.

Ainsi, les beaux vers de Virgile nous ont conservé le récit des prodiges qui précédèrent l'assassinat de César.

La mort de Montézume et la destruction de son empire, furent annoncées aux Mexicains par l'apparition d'une comète, le rêve sinistre d'un laboureur et les menaces que des voisins inconnus faisaient entendre dans les airs. Qui ne sait que notre bon roi Henri, quelques jours avant l'attentat du monstre qui le ravit à la France, avait un vague pressentiment de son sort? Ils me tueront, répétait-il à Sully, et plusieurs de ses sujets partageaient cette opinion, qui ne fut que trop justifiée.

Lorsque le féroce Néron expia tant de crimes par la plus lâche des morts, une croyance superstitieuse s'établit parmi les chrétiens qu'il avait persécutés : long-temps ils furent persuadés que Néron n'était point mort, et que, destiné par l'éternel à redevenir leur fléau, il devait reparaître un jour, pour affliger encore l'univers.

Combien n'a-t-on pas parlé, dans les premières années de la révolution, d'une prédiction de saint Césaire, qui, en effet, a paru offrir des rapports assez frappans avec plu-

sieurs des événemens qui se sont passés sous nos yeux?

Enfin, un grand événement vient de changer les destinées de la France, et, sans doute pour les causes que j'ai signalées plus haut, nombre de contes populaires en ont été aussitôt les précurseurs. La plupart de ces fables devraient être reléguées dans les faubourgs où elles ont pris naissance; mais quelques-unes offrent des détails assez singuliers pour que nous puissions en occuper un moment nos lecteurs.

Dès le commencement du mois de mars 1814, on racontait, dans beaucoup de sociétés de Paris, l'histoire merveilleuse de l'*Homme rouge*. La voici avec tous ses détails et même avec quelques variantes.

L'*Homme rouge* apparut pour la première fois à Napoléon, alors général, en Égypte, la veille de la bataille des Pyramides. Suivi de quelques officiers, il passait à cheval près de l'un de ces antiques monumens, lorsqu'un homme, enveloppé d'un manteau rouge, sortit de cette pyramide, lui fit signe de descendre de cheval et de le suivre. Buonaparte n'hésita pas; ils pénétrèrent ensemble dans l'inté-

rieur de la pyramide ; déjà plus d'une heure s'était écoulée, et la suite du général, inquiète de cette longue absence, se disposait à entrer dans le monument, lorsqu'il en sortit seul, avec un air très-satisfait. Avant cette rencontre, il refusait de livrer la bataille ; il ordonna sur-le-champ que l'on s'y préparât, et le lendemain, il remporta la victoire des Pyramides.

Les esprits forts sourient sans doute à ces détails ; mais les autres ont déjà entrevu que l'Homme rouge n'était autre qu'un génie infernal, avec lequel le vainqueur avait fait un pacte, qui lui assurait sa puissante protection. Dix ans s'étaient écoulés, et tout, en effet, lui avait réussi ; mais le marché approchait de son terme ; il expirait quelques jours avant la bataille de Wagram. Cependant l'Homme rouge voulut bien céder aux instances de son protégé, et conclure avec lui un nouveau marché pour cinq ans.

On pourrait objecter aux conteurs de cette merveilleuse histoire, que pendant les deux dernières années, l'Homme rouge remplit assez mal ses engagemens ; mais on a vu souvent de beaux payeurs se relâcher de leur exactitude vers la fin de leur bail ; et d'ail-

leurs, en fait d'aventuriers diaboliques, il ne faut pas y regarder de si près.

Quoi qu'il en soit, le premier avril passé était le jour fatal où ce nouveau pacte expirait. Or, dans le mois de janvier dernier, quelques jours avant le départ de Napoléon, l'Homme rouge, très-ponctuel, à ce qu'il paraît, à prévenir ses commettans, se présente aux Tuileries, et demande à parler à l'empereur. Un factionnaire voulut l'empêcher de passer, il étendit sa main sur lui, et ce soldat fut réduit en cendres, selon les uns; et, selon les autres, seulement condamné à l'immobilité; j'avoue que je préfère la dernière version, pour avoir un garant de plus de cette véridique histoire.

Un chambellan, à qui s'adressa l'Homme rouge, lui demanda s'il avait une lettre qui autorisât sa demande.

« Non, lui répondit-il; mais allez dire à » votre maître qu'un homme vêtu de rouge » veut lui parler sur-le-champ ». Le chambellan, qui crut pouvoir amuser son maître de ce récit, alla sur-le-champ le prévenir de la visite. Quelle fut sa surprise, quand, avec un front sévère qui fit bientôt disparaître la gaieté du courtisan, Napoléon ordonna que l'Homme

rouge fût aussitôt introduit, et s'enferma avec lui dans un salon!

Un chambellan est curieux comme un autre, celui-ci appliqua tour à tour l'œil et l'oreille au trou de la serrure : il vit, il entendit le monarque et l'homme mystérieux discuter ensemble avec beaucoup de chaleur. « Songez-y bien, disait ce dernier, au premier » avril, je ne me mêle plus de vos affaires. » C'est une chose convenue depuis long- » temps, et à laquelle je suis irrévocablement » décidé. Ainsi, avant ce jour, ayez repoussé » vos ennemis ou conclu la paix avec eux; » car, je vous le répète, le premier avril, je » vous abandonne, et vous savez ce qui en ré- » sultera ». En vain l'empereur objecta l'impossibilité d'avoir, dans un si court espace, terminé, de manière ou d'autre, ses affaires avec l'Europe entière, en vain il sollicita une prolongation : l'Homme rouge fut inflexible; les génies ont quelquefois du caractère.

Il disparut; suivant quelques personnes, le parquet s'ouvrit pour lui livrer passage : mais je n'ose trop insister sur ce point; car les gens difficultueux demanderaient peut-être pourquoi il n'était pas entré par le plafond. Tout le

monde s'accorde à assurer que cette visite hâta le départ de l'empereur, qui dès lors savait qu'il n'avait pas de temps à perdre. Au surplus, jamais prédiction ne fut plus exactement vérifiée. Le 31 mars, les armées alliées entrèrent dans Paris; dès ce moment, tous ceux qui savaient l'aventure, et le nombre en était grand, virent bien que l'Homme rouge s'était arrangé de manière à tenir sa parole plus fidèlement encore qu'il n'avait tenu son marché.

Après une si mémorable histoire, c'est bien peu de chose, j'en conviens, que celle du Minime, et je la raconterai en peu de mots. Un vieux Minime, demeurant à Paris, et vénéré dans son quartier, où il faisait beaucoup de bien, s'avisa de prédire à qui voulait l'entendre, dans les premiers jours de mars, que l'empereur serait renversé du 24 au 30. Le ministre de la police, dans le département duquel se trouvent apparemment les prophètes, fit mander ce religieux et le menaça de l'envoyer dans une prison d'état. « Vous le pou-
» vez, répondit celui-ci ; comme je dois mou-
» rir le 16 mars, peu m'importe où je passerai
» le peu de jours qui me restent ». D'après cette réponse, on voulut bien considérer le

Minime comme un vieux radoteur, et on le renvoya chez lui. Mais le 17 mars, ajoute-t-on, le ministre se souvint tout à coup de lui, et par curiosité envoya savoir si le prophète était effectivement mort la veille. Il n'y avait pas manqué, et on le trouva déjà étendu dans sa bière On pense bien que l'accomplissement de cette première partie de la prédiction parut d'un fâcheux augure pour la seconde, que la capitulation de Paris justifia également le 30 mars.

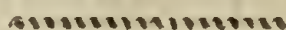
Ce qui doit donner quelque piquant à ces deux contes, c'est qu'une foule de personnes peuvent attester qu'ils n'ont point été faits après coup, qu'ils circulaient dans Paris, l'un plus d'un mois, l'autre plus de huit jours avant l'événement, et qu'un hasard singulier a voulu que les dates qu'on y indiquait se trouvassent parfaitement exactes.

Quelques mois auparavant, on avait raconté un fait non moins extraordinaire. Un esprit avait, disait-on, apparu à l'empereur, et par ses menaces lui avait inspiré un grand effroi. Voici le fait, très-simple et très-vrai, qui a donné lieu au conte.

Pendant une séance du conseil d'état, l'em-

pereur s'était absenté quelques momens, il avait passé dans la salle de spectacle des Tuileries, assez voisine de celle où se tient le conseil. Cette dernière salle ne reçoit aucun jour du dehors, et Napoléon, assis dans l'obscurité sur une banquette, était abîmé dans ses réflexions. Un auditeur au conseil d'état, M. D...., s'étant égaré dans les corridors, entre dans cette salle. Par une précaution naturelle, il étend les bras pour la traverser, tout à coup sa main touche un homme qui jette un cri épouvantable; c'était Buonaparte, qui sans doute croyait qu'on en voulait à sa vie. L'auditeur se sauva; mais le cri avait été entendu, et l'on a vu comment il fut commenté.

Malheur au gouvernement où ces contes populaires, au lieu d'inspirer de l'inquiétude, sont accueillis avec une curiosité maligne, et répétés avec une sorte de plaisir! Ce n'est plus par l'amour qu'il se soutient, c'est par la terreur; et deux fois en vingt ans l'expérience a prouvé que ce ressort était le plus sujet à se rompre.



Ma protestation.

A qui ces présens vers lira,
De par nous-mêmes et d'avance,
Faisons savoir en diligence,
Que quiconque nous offrira
Richesse, honneur, *et cætera*,
Doux accueil, promesse, espérance,
Jamais ne nous attrapera.
Non, jamais ne m'éblouira,
Par ses oripeaux d'opéra,
La catin que Fortune on nomme.
Savez-vous qui son œil fuira?
A coup sûr c'est un honnête homme,
Et c'est un fripon qui l'aura.
En tout, partout, qu'elle ait la pomme,
A Paris, à Pékin, à Rome;
Je la laisse à qui la voudra.
« Ce vieux fou, quelqu'un le dira,
» Qu'on le mette aux petites loges »!
Mon paquet bientôt fait sera.
Franc montagnard, fils d'Allobroges,
Mon cœur libre et vrai m'y suivra.
« Un grand poste on vous donnera;
» Vous irez au grand et très-vite;
» Un grand cocher vous mènera ».
J'aime mieux mon bâton d'ermite,
Le barbet qui marche à ma suite

Et jamais ne me quittera.
« Vous resterez donc sans rien faire » ?
Vraiment oui, c'est ma grande affaire.
« Mais la misère enfin viendra ».
Qu'elle paraisse, on la verra.
Sans projets, pauvre volontaire,
Les greniers ont l'art de me plaire,
J'y vois gaiement trotter mes rats.
Je laisse couler la rivière.
Mon lit est fait à ma manière.
Je suis assez bien dans mes draps :
Assez bien, c'est beaucoup, sans doute.
Le bonheur, plein de si, de mais,
Musard, boiteux, qui tout écoute,
Regarde, attend, s'égare en route,
Vient tard, rarement ou jamais.
Promenés d'objets en objets,
Nous cherchons dans la nuit profonde,
Tâtonnant, le croyant tout près,
Ce bonheur que promet le monde;
Nous crions souvent : Le voilà!
Je le tiens! il n'était pas là.
Obtenons tout ce qu'on désire,
Femmes, plaisirs, trésors, empire;
Nous finirons toujours par dire :
Eh! bon Dieu! ce n'est que cela!
Le ciel m'a fait, dans sa clémence,
Présent d'un pauvre et tendre ami,

De tout artifice ennemi,
Amant des arts et du silence :
Cet ami-là n'est pas de France,
Mais du sol de ces bons Germains,
Hospitaliers, loyaux, humains,
Pleins de candeur et de vaillance,
Et dont Tacite, enfin, si las
Des Nérons, des Caligulas,
Nous peignit si bien l'innocence.
Nous craignons tous deux l'opulence;
Le luxe nous est importun,
Et nous avons mis en commun
Les trésors de notre indigence.
Un jour, en un bois écarté,
Dans notre esprit de liberté,
Tous deux, gaiement et sans affiches,
Sous l'œil du Dieu de vérité,
Nous avons fait, pour être riches,
Le vœu charmant de pauvreté.
C'est un vœu, j'y serai fidèle :
Oui, tant que Dieu me soutiendra,
Jamais l'or ne me séduira.
Doux serment, je te renouvelle,
Je plaindrai bien qui me plaindra.

Fait à Versailles, le 16 brumaire an 13 (7 novembre 1804), par moi, Jean-François Ducis, de l'académie française.

Proclamation du prince de Schwartzenberg, publiée à Vesoul le 19 *janvier* 1814.

Quoi ! la paix, objet des vœux de tant de nations, et qui doit mettre un terme au fléau qui, depuis si long-temps, ravage et désole l'Europe, cette paix serait désirée par un gouvernement qui répand des libelles remplis des calomnies les plus outrageantes !

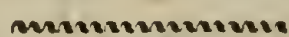
Avec quelle indignation ne lira-t-on pas le discours de M. de Ségur, qui, rapportant les circonstances les plus fausses et les plus injurieuses, ose avancer que les alliés ont demandé à la ville de Bâle une contribution de deux millions (1) !

Quelle confiance peut inspirer un gouvernement qui n'a pas honte de souiller, par un mensonge grossier, une pièce officielle destinée à être publiée ?

Partout où les armées alliées ont passé, elles n'ont demandé que paix et amitié. Telle est la contribution qui leur a gagné tous les

(1) Discours du sénateur de Ségur, prononcé à Troyes le 2 janvier 1814, et imprimé dans les journaux des 5 et 6 du même mois.

cœurs ; c'est celle qu'elles demandent et qu'elles offrent à tous les peuples.



On sait que M. Barthélemy est le seul membre du directoire qui ait été déporté au 18 fructidor, et il le fut, dit-on, par sa faute ou par excès de confiance ; car, la veille au soir, M. Carnot l'avait prévenu de ce qui se tramait. Il paraît que Carnot avait passé la soirée hors de chez lui, et qu'à son retour son domestique l'instruisit qu'il y avait eu des placards affichés, annonçant la découverte d'une conspiration, dans laquelle les deux directeurs, Carnot et Barthélemy, étaient impliqués. Carnot, s'étant convaincu par lui-même de la vérité de ce rapport, alla en faire part à Barthélemy, qui était déjà couché, et lui conseilla de s'échapper. Celui-ci répondit qu'il ne voyait dans tout cela qu'une mystification de quelques badauds ou de quelques méchans, et qu'il ne pouvait pas croire ses collègues capables d'une semblable perfidie. Il se repentit bientôt de n'avoir pas suivi l'avis de Carnot ; car, le lendemain matin, Barras plaça une sentinelle à sa porte, avant même d'avoir pré-

venu ses autres collègues de ce qui avait été fait dans la nuit.



Bref du saint père, du 11 *juin* 1809, *qui excommunie Napoléon Buonaparte.*

« Pie VII, pape, à l'empereur des Français.

» Par l'autorité du Dieu tout-puissant, des saints apôtres Pierre et Paul, et par la nôtre, nous déclarons que vous et vos coopérateurs, d'après l'attentat que vous venez de commettre, avez encouru l'excommunication, dans laquelle (selon la forme de nos bulles apostoliques, qui, dans des occasions semblables, s'affichent dans les lieux accoutumés de cette ville) nous déclarons être tombés tous ceux qui, depuis la dernière invasion violente de cette ville, qui eut lieu le 2 février de l'année dernière, ont commis, soit dans Rome, soit dans l'état ecclésiastique, les attentats contre lesquels nous avons réclamé, non-seulement dans le grand nombre de protestations faites par nos secrétaires d'état qui ont été successivement remplacés, mais encore dans nos deux allocutions consistoriales des 14 mars et 11 juillet 1808. Nous déclarons également

excommuniés tous ceux qui ont été les mandataires, les fauteurs, les conseillers et quiconque aurait coopéré à l'exécution de ces attentats, ou les aurait commis lui-même (1).

---

(1) Ce bref avait été précédé de la proclamation suivante, publiée à Rome la veille :

« Pie VII, pape.

» Ils sont enfin accomplis les desseins ténébreux des ennemis du siége apostolique; après le violent et injuste envahissement de la plus belle et de la plus considérable portion de nos domaines, nous nous voyons dépouillés sous d'indignes prétextes, et avec la plus grande injustice, de notre souveraineté temporelle avec laquelle notre indépendance spirituelle est étroitement liée. Au milieu de cette barbare persécution, nous sommes consolés et soutenus par la pensée que nous ne nous sommes point exposés à tomber dans un si grand désastre par aucune offense faite à l'empereur des Français ou à la France, qui a toujours été l'objet de mes tendres et paternelles sollicitudes; mais pour n'avoir point voulu trahir nos devoirs et notre conscience.

» S'il n'est point permis à quiconque professe la religion catholique de plaire aux hommes en déplaisant à Dieu, combien moins doit-il l'être à celui qui est le chef de cette même religion, et qui est chargé

» Donné à Rome, à Sainte-Marie Majeure, le 11 juin 1809, et l'an 10e. de notre pontificat.

« *Signé* Pie, *pape* ».

---

de l'enseigner? Obligés d'ailleurs envers Dieu et envers l'église, de transmettre à nos successeurs nos droits intacts et entiers, nous protestons contre cette nouvelle et violente spoliation, et nous déclarons nulle l'occupation qui vient d'être faite de tous nos domaines; nous rejetons, avec la résolution la plus ferme et la plus absolue, toute rente ou pension quelconque que l'empereur des Français prétend faire à nous et aux membres de notre collége. Nous nous couvririons tous d'opprobre à la face de l'église, si nous consentions à tirer notre subsistance des mains de l'usurpateur de ses biens. Nous nous abandonnons à la providence et à la piété des fidèles, contens de terminer ainsi, dans la médiocrité, la carrière douloureuse de nos pénibles jours. Nous adorons, avec une parfaite humilité, les décrets impénétrables de Dieu; nous invoquons sa divine miséricorde sur nos sujets fidèles, qui seront toujours notre joie et notre couronne; et, après avoir fait dans cette circonstance tout ce que commandaient nos devoirs, nous exhortons ces mêmes sujets à conserver toujours intacte la religion et la foi, et à s'unir à nous pour conjurer, par nos gémissemens, entre le vestibule et

Le lendemain 12, le saint père donna la déclaration suivante :

« Au nom de la très-sainte trinité, etc.

» Pie VII, serviteur des serviteurs de Dieu, à tous les fidèles qui liront ces présentes, salut et bénédiction apostolique.

» Forcés de nous servir de l'autorité que le père céleste, qui nous a établis pour gouverner l'église, nous a accordée, par ces présentes par nous dressées et signées et scellées de l'anneau du pêcheur, nous déclarons que *Napoléon* 1er., empereur des Français, et tous ses adhérens, fauteurs et conseillers ont encouru l'excomunication dont nous l'avions autrefois menacé lui-même et plus particulièrement dans notre dernière protestation du 3 avril 1809, pour avoir, par son décret du 17 mai dernier, ordonné l'envahissement de la ville de Rome.

» Nous déclarons que la susdite excommunication sera encourue, *ipso facto*, par tous

---

l'autel, le père suprême des lumières, afin qu'il daigne changer les conseils pervers qui dirigent nos persécuteurs.

» Donné dans notre palais apostolique du Quirinal, le 10 juin 1809. » Pie, pape ».

ceux qui, ou par la force ou par tout autre moyen, s'opposeraient à la publication des présentes. Sont compris dans la même excommunication tous les membres de notre collége apostolique, évêques, prélats, prêtres tant séculiers que réguliers qui, par quelque motif que ce soit, et respect humain, refuseraient de se conformer à ce qui, avec l'assistance du père des lumières, a été statué par nous dans nos décrets des 10 et 11 du mois de juin courant.

» Donné dans notre palais du Quirinal, le 12 juin, l'an de la naissance de notre seigneur 1809, et le dixième de notre pontificat. » *Signé*, PIE, pape ».



Récit de quelques événemens qui se sont passés à Fontainebleau depuis l'arrivée du pape en cette ville le 19 juin 1812, jusqu'au prétendu concordat signé le 24 janvier 1813.

SA sainteté fut conduite de Savone à Fontainebleau, dans une voiture où elle se trouvait seule avec le sieur Coste, colonel de gendarmerie. Lorsque le saint père fut arrivé au

haut du Mont-Cénis, l'état de sa santé parut si mauvais que les pères de l'hospice, le croyant près de la mort, lui administrèrent le saint viatique.

On ne laissa au pape que quarante-huit heures de repos. Quoique malade encore, il fut obligé de remonter en voiture, d'où on ne le laissa plus sortir jusqu'à son arrivée à Fontainebleau. Il y entra à minuit. Le concierge du château, n'ayant pas été averti à l'avance, le logea dans sa propre demeure, où les ministres Champagny et Bigot, et quelques cardinaux qui se trouvaient à Paris, vinrent le voir le lendemain. Quelques jours de repos lui rendirent tant de forces qu'il put aller habiter un appartement dans le château. On lui accorda une certaine liberté. Il fut permis de l'aller voir et d'assister à sa messe. On le traitait avec ces ménagemens, dans l'espoir de le tromper et de le porter à signer un nouveau concordat. On prépara les voies en lui envoyant des prélats français qui lui exagérèrent le danger d'un schisme qui menaçait l'église, en lui assurant que Napoléon, las des difficultés que le pape lui opposait, finirait par séparer l'église gallicane de l'église romaine.

Napoléon vint lui-même à Fontainebleau, et essaya d'ébranler la fermeté du pape, par les menaces qu'il laissa échapper tant contre les prélats exilés que contre l'église même. Le saint père, qui a donné tant de preuves de sa résignation à sacrifier à l'intérêt de l'église et à son devoir son propre intérêt et sa vie même, s'il le fallait, fut ému de compassion pour le malheur de tant de prélats et de prêtres exilés. Mais ce qui lui causa la plus grande affliction, et fit sur lui la plus vive impression, fut le triste sort qui paraissait réservé à l'église confiée à ses soins, et l'idée des nouveaux dangers prêts à fondre sur la religion, qui nuit et jour ne laissaient aucun instant de tranquillité à l'esprit de S. S. Pour épargner à l'église de nouvelles violences, le saint père, fatigué des assauts pénibles qu'il avait éprouvés, finit par ne pas rejeter absolument les voies de la conciliation. Napoléon lui proposa alors les articles publiés dans le Moniteur. Après avoir adressé à l'empereur les observations suggérées par ces articles, le pape les accepta provisoirement, et sous la réserve expresse qu'ils ne seraient en aucune manière portés à la connaissance du

public, avant qu'ils eussent été examinés et interprétés d'après leur véritable sens, par un consistoire de cardinaux uniquement tenu à cet effet; et que ces articles ne devaient être regardés que comme des bases préliminaires d'une paix entre l'église et l'empereur des Français. Napoléon promit tout, et, ravi d'avoir obtenu ces articles, il se hâta de retourner à Paris, pour donner connaissance au sénat de la conclusion d'un nouveau concordat, lequel, en supposant que les articles convenus eussent suffi pour en former un, n'existait plus du moment où l'empereur, oubliant ses promesses, en avait enfreint la clause fondamentale. Cependant ce prétendu concordat fut publié dans toutes les feuilles. La paix conclue avec le pape et l'existence d'un nouveau concordat, furent annoncées au son des cloches, en France et en Italie. Le cardinal Fesch porta ses plaintes à l'empereur, et lui déclara que sa conduite était une violation des droits du sacré collége.

Il paraît que Napoléon sentit le besoin d'endormir ses peuples par une prétendue réconciliation avec le pape, afin de pouvoir effectuer les nouvelles levées destinées à remplacer

l'armée qui avait péri en Russie. Quoi qu'il en soit, pour donner quelqu'apparence de réalité à ce concordat imaginaire, Napoléon rendit la liberté à treize cardinaux exilés dans diverses villes de France, et les envoya à Fontainebleau, mais sans lever le séquestre mis sur leurs biens et sans rien assigner pour leur entretien; de manière que sept d'entre eux que ne l'on ne put loger dans le château avec le pape, languirent dans la misère. Le sort des autres ecclésiastiques disgraciés n'éprouva pas non plus d'amélioration. Quelques-uns enfin n'eurent pour subsister que du pain et de l'eau.

Une telle conduite, aussi barbare que contraire aux promesses de l'empereur, ne put rester cachée au saint père. Il adressa par écrit ses reproches à l'empereur Napoléon, déclara rompre l'arrangement fait avec lui, et ajouta qu'il ne consentirait jamais à un concordat, à moins qu'il ne s'étendît à tous les points en contestation entre le saint siége et la France. Pour prévenir l'abus que Napoléon pouvait faire des articles, sa sainteté avertit par une circulaire tous les archevêques français qu'ils ne devaient ajouter aucune foi aux bruits que

l'on faisait circuler, comme si les articles eussent été approuvés, et qu'un concordat eût été signé.

Cette démarche irrita tellement Napoléon que, le 26 mars 1813, il publia son fameux décret dirigé contre ceux qui oseraient attaquer son corcordat; mais malgré ce décret on fut sûr qu'aucun archevêque ne voudrait consacrer des intrus, car fort heureusement le cardinal Maury n'était pas archevêque. Cet homme a eu l'effronterie d'insister auprès de sa sainteté, pour qu'elle exécutât les articles. Un jour qu'il renouvelait ses instances, en présence du cardinal de Piétro, celui-ci parla dans le sens du pape, et s'attira par là la disgrâce de Napoléon, qui le lendemain l'exila de Fontainebleau et le dépouilla de tous les honneurs du cardinalat.

Inébranlable dans ses principes, le saint père a redoublé de vigilance contre les piéges qu'on voulait lui tendre. Sa déclaration adressée à Napoléon lui a attiré de nouvelles duretés : il fut gardé à vue par un gendarme, et on ne lui permit plus de sortir du palais. Le petit nombre de personnes qu'il avait autour de lui furent également prisonnières. La même

sévérité s'étendit aussi aux cardinaux, auxquels on ne permit plus d'écrire, même à leurs parens. Enfin le pape et ses prélats furent dans l'impossibilité de remplir les fonctions que leur imposait l'église.



Tout ce qui regarde le saint père pendant sa longue détention au château de Fontainebleau, a été dérobé avec soin à la connaissance du public. Ce n'était plus que secrètement qu'on osait parler en France du chef de l'église. Un gouvernement tyrannique est toujours sombre et défiant. Il craignait l'intérêt et jusqu'à la pitié que pouvait exciter le sort de Pie VII; et, dans sa démence, il croyait se venger des vertus du souverain pontife par des humiliations et des outrages; mais il se trompait, la noble fermeté, la constance héroïque du pape, ont triomphé de tous les complots, et la vérité commence à paraître au grand jour. Voici une relation fidèle de ce qui s'est passé à Fontainebleau les 22 et 23 janvier 1814 :

Monsieur l'évêque de....., nommé par Napoléon archevêque de Bourges, avait été plusieurs fois envoyé, par le gouvernement, vers

le saint père, pour le déterminer à quelques arrangemens. Tous ses efforts avaient été inutiles.

Trois prélats se rendirent aussi à Fontainebleau ; Pie VII refusa d'en voir un, et dit aux deux autres prélats, qui furent admis à son audience, et qui le pressaient de faire quelques sacrifices pour éviter les suites funestes d'un refus :

« Laissez-moi mourir digne des maux que » j'ai soufferts ».

Cependant, l'évêque de. . . . . revenant toujours à la charge, le souverain pontife ordonna d'avertir le prélat, lorsqu'il se présenterait, de mettre ses demandes par écrit. L'évêque fut sans doute averti ; car, lorsqu'il parut au château pour obtenir une nouvelle audience (c'était le 22 janvier 1814), dès qu'on lui fit part des volontés du saint père, il donna un papier écrit, en sollicitant l'honneur de voir sa sainteté, toujours par l'ordre du gouvernement.

Buonaparte, par ses nouvelles propositions, consentait à rendre au chef de l'église une partie de ses états, pourvu que Pie VII lui cédât l'autre.

L'auguste prisonnier ayant fait entrer l'évêque, lui dit : « Les domaines de Saint-Pierre » ne sont pas ma propriété ; ils appartiennent » à l'église, et je ne puis consentir à aucune » cession. Au reste, dites à votre empereur » que, si pour mes péchés je ne dois pas re- » tourner à Rome, mon successeur y retour- » nera triomphant, malgré tous les efforts du » gouvernement français ». L'évêque de...... voulut justifier Buonaparte, qui, disait-il, avait la meilleure volonté. « Je me fie beau- » coup plus aux princes alliés qu'à lui », répondit le souverain pontife. Le prélat, étonné, demanda quelques explications sur ces dernières paroles : « Il ne me convient pas de » vous les donner, ni à vous de les entendre », dit le chef de l'église.

L'évêque de......., voyant tous ses efforts inutiles, ajouta que le saint père allait retourner à Rome ; que c'était l'intention de Buonaparte : « Ce sera donc avec mes cardinaux », dit le souverain pontife. L'évêque dit que cela n'était pas possible pour le moment : que Buonaparte avait les meilleures volontés, mais que les circonstances ne lui permettaient pas de

faire partir en même temps les cardinaux pour Rome.

« Hé bien, répliqua Pie VII, si votre em-
» pereur veut me traiter en simple religieux,
» et je n'oublie pas que je le suis, je n'ai be-
» soin que d'une voiture pour me conduire;
» tout ce que je demande, c'est d'être à Rome
» pour remplir les fonctions de ma charge
» pastorale ».

« Saint père, dit le prélat, S. M. sait ce
» qu'elle doit au chef de l'église; elle ne mé-
» connaît pas votre dignité, elle veut vous
» donner une escorte honorable : un colonel
» doit vous accompagner ». « Du moins, re-
» prit avec dignité l'auguste pontife, le colo-
» nel ne sera pas dans ma voiture »; et aussitôt il congédia l'évêque de...... Dès que celui-ci fut sorti de l'appartement de sa sainteté, le colonel y entra pour avertir le saint père qu'il allait le conduire à Rome; c'était le samedi après midi. Le souverain pontife, bien persuadé de la mauvaise foi du gouvernement, qui ne voulait pas le renvoyer dans sa capitale, déclara qu'il ne partirait que le lendemain, après avoir dit sa messe, et il le dé-

clara avec tant de fermeté, qu'on ne répliqua pas ; mais le colonel ne quitta pas son appartement. Il ne fut pas permis au saint père de parler en particulier à personne. Cette circonstance n'empêcha pas l'illustre prisonnier de convoquer tous les cardinaux qui étaient à Fontainebleau au nombre de dix-sept : un d'entr'eux, malade, fut apporté au château. Arrivés auprès du saint père, ils se jetèrent à ses pieds en pleurant, et Pie VII mêla ses larmes avec les leurs, en leur donnant sa bénédiction. Malgré la présence du colonel, il leur prescrivit trois choses : la première, de ne pas porter les décorations du gouvernement français ; la deuxième, de ne recevoir aucuns traitemens, aucunes pensions du gouvernement ; la troisième, de n'aller à aucuns repas où ils seraient invités par les hommes du gouvernement. Le dimanche 23 janvier, le saint père fut enlevé de Fontainebleau à onze heures du matin, et le soir même il arriva près d'Orléans. On l'a fait voyager sous le nom d'évêque d'Imola.

Plusieurs cardinaux ont témoigné le désir que tous ces détails fussent connus : on ignore s'ils en étaient chargés par le saint père : leurs

éminences n'ont pas tardé à être enlevées elles-mêmes. On a fait partir chaque cardinal en particulier avec un gendarme, et ils ne devaient savoir qu'en route le lieu de leur destination. Les trois cardinaux, Doria, Duguain et Ruffo-Fabricio, ont eu permission de rester à Paris. Le cardinal Mattei a été relégué à Aix, Oppizani à Carpentras, et l'évêque de Naples à Grasse. On ignore où sont les autres.



Peu de personnes savent ce qui s'opposa à la deuxième représentation de *Guillaume-le-Conquérant*. Ce ne fut pas, comme on l'a généralement cru, le mauvais succès de cet ouvrage, auquel il était facile de faire d'heureuses corrections. Buonaparte se disposait alors à traverser la Manche pour descendre en Angleterre. Le drame de Guillaume faisait naturellement allusion à ce projet. Malheureusement l'acteur, chargé de représenter le conquérant, se trouva, par son armure et sa longue taille, si parfaitement conforme au portrait du chevalier de la triste figure, que de tous les coins de la salle on s'écria : *Eh! c'est le don Quichotte de la Manche!* Cette

saillie, si simple et si gaie, faillit perdre l'auteur de la pièce, qu'on voulut rendre responsable d'une circonstance impossible à prévoir, et d'ailleurs innocente.



On parlait dernièrement de la cruauté de Robespierre : Votre Robespierre ! dit une aimable dame, n'en parlez donc pas ; il aurait vécu six mois avec un déjeuner de Buonaparte.



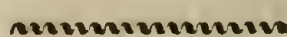
Une scène très-amusante a eu lieu dimanche 17 avril 1814, à Richmond. Les matelots et les jeunes gens de la ville se sont rassemblés, et ont fait une procession pour célebrer la chute de Buonaparte. Tous les individus qui la composaient, portaient des cocardes blanches, des lis, et plusieurs devises emblématiques. Plusieurs, en habits de caractère, représentaient les personnes principalement intéressées dans le grand événement qui vient de se passer. A la tête de la procession, paraissaient plusieurs personnages remarquables. Ensuite venait Buonaparte, très-ridiculement costumé, et assailli par les sarcasmes et les huées de la multitude, et suivi

par une personne furieuse qui l'apostrophait, et l'appelait le caporal du pont de Leipsick.

L'ex-roi Joseph paraissait en costume espagnol; il semblait gêné et mal à l'aise dans cet accoutrement, comme si l'habit n'avait pas été fait pour lui. Le reste de son vêtement était presqu'à la sans-culotte, non que Joseph fût l'ami de la faction des sans-culottes; mais parce que son archi-trésorier s'était sauvé un beau matin avec toute la garde-robe royale, renfermée dans un mouchoir, et l'échiquier royal que Joseph avait la veille laissé dans une des poches de son habit de soldat.

Le pauvre Jérôme venait ensuite, la figure décomposée, les sourcils et les moustaches hérissées.

La procession s'est terminée au bruit de plusieurs petits canons placés sur le rivage.



Quatrain mis au bas de la statue de Buonaparte aux Écoles de Droit, le 17 *mars* 1812.

Si l'empereur faisait un pet,
Geoffroy dirait qu'il sent la rose;
Et le sénat s'assemblerait
Pour confirmer la chose.



Caricatures.

Les artistes ne se bornent pas à multiplier les images chéries des princes de la maison royale et des généreux souverains qui nous ont aidés à recouvrer les Bourbons et la liberté; le burin a, comme la poésie, ses satires et ses épigrammes. Parmi les caricatures qui ont paru depuis le 31 mars chez les marchands d'estampes, on distingue le portrait de Buonaparte, représenté de profil, le chapeau sur la tête, et orné de ses décorations. Son visage, d'une couleur pâle, se compose d'un assemblage de cadavres humains, arrangés de façon qu'à une certaine distance, ils figurent tous les traits caractéristiques de sa physionomie. Son habit représente une carte géographique sur laquelle on lit le nom des diverses batailles où il a inutilement fait verser le sang de nos braves, et le nom des fleuves qu'il a été forcé de traverser dans sa retraite de Moscou. La main de justice, qui lui prend l'épaule, brise le fil de ses grandeurs, dont la fragilité est désignée par une toile d'araignée qui recouvre sa décoration. Cette gravure est une satire trop sanglante pour qu'on doive s'at-

tendre à y trouver le moindre sujet de gaieté ; son objet est moins de ridiculiser Buonaparte, que d'ajouter, s'il se peut, à notre haine pour l'oppresseur des nations.

Quelques jours après on exposa en vente une autre caricature représentant Buonaparte. Il a une aile placée entre les deux épaules ; de la main gauche, il tient une carte de France ; en se déroulant, elle se déchire, et tombe à terre, mais il en reste un petit morceau dans les doigts de Napoléon.

Le ci-devant empereur est botté ; il se pose sur son pied gauche ; le droit paraît levé. Au-dessus de la gravure, on lit : *Je suis sur les épines*. Au bas : *Je perds la carte, je ne bats que d'une aile, je ne sais sur quel pied danser.*

La main droite de Napoléon est dirigée vers un mur couvert d'affiches, sur lesquelles il fixe ses regards. Elles sont ainsi conçues : THÉATRE, aujourd'hui 30 mars 1814, *les Événemens imprévus, le Tartufe*, la dernière représentation du *Valet maître, le Tyran corrigé, la Revanche forcée*. THÉATRE, *le Tyran domestique, les Caprices de la fortune.*

Au-dessous de la carte de France sont gravés ces mots : *Pologne, Italie, Suisse, Espa-*

gne; sous son pied gauche, est écrit : *Hollande*.

Une autre caricature plus risible que les précédentes, et qui parut dans le même temps, est celle qui représente le comédien T. donnant à Napoléon des leçons de dignité royale. La pose du professeur est des plus imposantes, et la gaucherie de l'écolier des plus chargées.

Une caricature récemment publiée à Londres, représente Napoléon sur son trône, environné des premières autorités de l'empire. Il prononce une harangue dont le but est de demander une nouvelle levée de conscrits. Derrière lui on aperçoit la tête noire et cornue du prince des enfers, qui lui dit à l'oreille : « Bravo ! mon garçon, bravo ! tâche de leur » attraper encore une conscription, que tu » puisses m'envoyer aux enfers avant d'y re- » tourner toi-même ».

Lorsque Buonaparte faisait la guerre en Italie, on se permit contre lui une pasquinade sanglante ; on faisait dire à Marforio : *Si dice che tutti i nemici sono ladroni.* « On dit que » tous les ennemis sont des larrons ». Pasquin répondait : *Tutti, no; ma Buonaparte. buona parte* (une bonne partie).

Dans le temps où les betteraves étaient dans la plus grande vogue, on fit une caricature qui représentait le ministre Montalivet ch.... des betteraves ; le roi de Rome en ramasse une et la suce. Fi, monsieur ! c'est du caca, dit la grande gouvernante à l'enfant. — Papa dit que c'est du sucre.



Calembourgs.

Un mauvais plaisant disait que ce qui n'avait pas manqué à Napoléon le jour de son couronnement, était son *artifice*.

Un autre, à qui l'on observait que l'empereur Napoléon, à son couronnement, porterait un manteau de velours vert, parsemé d'étoiles d'or, répondit : *Verre étoilé n'est pas de longue durée ;* et il ajouta : Vous verrez que Napoléon perdra à *l'impériale* ce qu'il avait gagné à la *triomphe*.

On disait aussi que l'empereur, le jour de son sacre, serait couvert, *debout* (de boue) et assis sur un trône *sans glands* (sanglant).

Savez-vous pourquoi Napoléon a choisi le jour de l'Assomption pour le jour de sa fête ? C'est parce que *Assumpsit coronam*. Il aurait

bien dû aussi faire célébrer, par-dessus toutes les autres, la fête de l'*Ascension*, en commémoration de la rapidité effrayante de la sienne.

Quelqu'un disait : « En allant au sénat » faire ses beaux discours, — Napoléon » se trompe ; c'est à la cour des *comptes* » (contes) qu'il devrait aller les débiter ».

Lorsqu'on sut que Buonaparte, à l'exemple de Louis-le-Grand, voulait se faire peindre en soleil, un mauvais plaisant dit : « Que ne » se fait-il peindre en lune ? nous le verrions » en quartiers ».

Au commencement de la guerre d'Espagne, on disait qu'elle avait commencé comme celle de Troie, par l'enlèvement *des laines*. On ajoutait que l'empereur avait l'intention de la pousser jusqu'à la *Barbarie*, et qu'il voulait régner sur les *morts* (Maures).

Lorsqu'on sut que Buonaparte voulait donner la couronne d'Espagne à son frère Joseph, on afficha, sur les murs des Tuileries, un placard ainsi conçu : THÉATRE DE L'AMBITION ; aujourd'hui les *Folies en Espagne*, suivies de *Joseph livré par ses frères*.

On disait, en 1811, que le troupeau de mérinos de Compiègne était égaré. — Bah ! ré-

pondit-on, on l'a retrouvé parmi les *champs, bélant* (les chambellans).

Savez-vous pourquoi l'empereur fait fermer les grilles du bois de Boulogne lorsqu'il chasse? — C'est qu'il ne veut pas que son peuple le voie avec *des dains* (dédain).

On faisait la question suivante au mois de décembre 1809, lors de la répudiation de l'impératrice Joséphine : Quelles sont les passions de l'empereur? Il aime éperduement sa femme et la *chasse* (et la chasse).

On demandait pourquoi l'empereur déclarait la guerre à la Russie? C'est, reprit-on, pour avoir des troupes *fraiches* à commander dans le Nord.

Quand Buonaparte revint de Moscou, on disait : « Il a renvoyé son jardinier, parce qu'il » a laissé flétrir ses lauriers et geler ses grena- » diers ».

Ensuite qu'il avait laissé toute son armée, et qu'il était revenu accompagné seulement de *sapeurs* (sa peur).

Le même jour on trouva affiché, dans le jardin des Tuileries, l'avis suivant : « *Théâtre de la Cour*; aujourd'hui, 20 décembre 1812, on donnera la troisième représentation du *Dé-*

serteur, suivie de la *Danse des Cosaques;* le spectacle commencera par *une Folie* ».

Le dimanche suivant, Napoléon passa une revue où l'on avait appelé de pauvres conscrits. « As-tu vu l'empereur, demanda-t-on à » l'un d'eux? Oui, répondit-il, il n'avait pas » l'air honteux ».

Dans le même temps, on disait que Buonaparte avait ajouté à la danse russe des *pas en arrière* et un *échappé;* que c'était un homme très-édifiant; car, après avoir bâti des châteaux en Espagne, il avait fait des écoles en Russie.

Voici un autre dialogue que l'on fit circuler à la même époque : « L'empereur s'est cassé » le nez en Russie. Ma foi, répondit un plaisant, s'il s'est cassé le nez, il l'a fait geler à » bien d'autres ».

On disait aussi que depuis son retour de Russie, les cuisiniers et officiers de la bouche de Buonaparte avaient l'ordre de ne lui point servir de glaces ni de plats de gelée, dans la crainte de lui rappeler sa malheureuse campagne.

Lors de l'entrée de Buonaparte à Paris, après la bataille d'Hanau, on disait : Il s'est

trompé de chemin, il a pris la *rue des Boucheries* pour la *place des Victoires*.

Savez-vous quelle analogie il y a entre Dieu et l'empereur? C'est que Dieu a tout fait de rien, et que l'empereur a fait beaucoup de *guère* (guerres).

On trouva un jour à la poste une lettre portant cette suscription : A M. Roustang, mameluk, place des *Ciboules* (six boules), au chariot d'or, chez le fabricant de *cire* (sires).

On connaît le jeu de mots qui fut fait à propos de ce même *chariot d'or* de l'arc de triomphe du Carrousel : A Napoléon; le *char l'attend* (le charlatan).

En payant ses impôts l'autre jour, mons Clément,
Du grand Napoléon contemplait l'effigie;
Puis, tirant ses écus, aussitôt il s'écrie :
Ah! que ce monstre est *imposant!*

Un paysan, qui payait sa taxe pour la remonte de la cavalerie, disait : « Que d'argent » j'ai déjà donné pour des *bêtes de somme* »!

Lorsque Buonaparte alla habiter l'Élysée Bourbon, on fit le quatrain suivant :

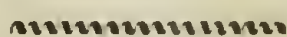
Eh quoi! Napoléon habite ce palais!
Bon dieu, mais c'est une risée,

Et l'on peut dire.... Français,
C'est le diable dans l'Élysée.

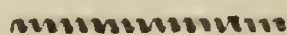
C.... va, dit-on, à Florence. Il a renvoyé ses gens, vendu ses voitures, et n'a gardé qu'un tape-cul pour le voyage.

Hélas! disait madame de Montesquiou, que deviendrai-je? Me voilà sans charge; je serai obligée de *croquer le marmot*.

Un officier russe, en visitant le Louvre et les édifices publics surchargés de la lettre initiale du nom de Napoléon, disait à un Français qui l'accompagnait: « Nous différons bien » de vous; vous avez des N mis (ennemis) » de tous côtés; nous, au contraire, nous » avons des A mis (amis) partout ».



Quelques jours après l'établissement de l'empire, C........., devenu prince, dit à son secrétaire, qui le questionnait sur le cérémonial à observer dans sa maison: « En public vous me donnerez toujours le titre » d'*altesse sérénissime*; mais entre nous, appelez-moi tout simplement *monseigneur*, ça » suffira ».



Peu de temps après que Buonaparte eut été nommé consul, il dit à un de ses ministres qu'il aimait beaucoup la chasse, et lui demanda s'il avait du gibier dans sa terre de N... Le ministre, qui savait que son nouveau maître ne s'était jamais exercé qu'à la chasse aux hommes, lui dit qu'il avait des canards sauvages et des lapins. En conséquence, il fit mettre dans son parc des canards et des lapins de basse-cour, croyant que cela serait la même chose pour le chasseur novice. Quand Buonaparte se mit en chasse, les lapins, au lieu d'être effrayés, s'approchèrent de lui, au point de venir lui lécher les bottes ; ce qui déconcerta fort le chasseur, comme on peut le croire. L'aventure devint publique, et les malins y virent une sanglante plaisanterie de la part du ministre ; mais ce qu'il y a de plus piquant, c'est que celui-ci était, dit-on, de bonne foi, et n'avait eu aucune intention maligne.



Buonaparte, en envoyant M. de Pradt à l'ambassade de Varsovie, lui dit, à son audience de congé : « Allez, faites, je vous essaye. Vous pensez bien que ce n'est pas pour dire la messe que je vous ai fait venir.... Il

faut tenir un état immense... Soignez les femmes, c'est essentiel dans ce pays. Vous devez savoir la Pologne, vous avez lu Rulhière.... Dans quinze jours on a des cuisiniers.... Pour moi, je vais battre les Russes... La chandelle se brûle; à la fin de septembre il faut avoir fini. Je m'ennuie ici (à Dresde). Je suis depuis huit jours à faire le galant, à faire le petit Narbonne auprès de l'impératrice d'Autriche.... Je vais à Moscou; une ou deux batailles en feront la façon : l'empereur Alexandre se mettra à genoux; je brûlerai Thoula, voilà la Russie désarmée : on m'y attend, etc.

» Tous vos gens d'esprit sont des bêtes, toutes vos femmes des..... Je m'ennuie à périr, disait-il à Saint-Cloud en 1806. Il faut que je fasse la guerre » ; et il partit pour celle de Prusse.

Sur le 18 *brumaire*.

Tout Paris savait qu'il se préparait un changement dans la forme du gouvernement, surtout quand on sut que Sieyes apprenait à *monter à cheval*. Il était facile de juger, par les discours des membres des deux conseils qui étaient dans le secret, qu'on préparait un

coup. En conséquence, la veille du 18 brumaire, Dubois-Crancé, ministre de la guerre, alla demander au directoire un arrêté ordonnant l'arrestation de Buonaparte, Murat, Fouché, Barras, etc., etc. Gohier, président du directoire, et Moulins, un des directeurs, y consentirent; mais Lagarde, secrétaire général, soit par ignorance, soit par trahison, déclara qu'il ne le signerait pas, parce que, pour rendre un arrêté, il fallait la majorité du directoire. — Mais, dit Gohier à Dubois-Crancé, il ne peut pas y avoir de révolution, car je tiens les sceaux, et on ne peut rien faire sans moi; et, quand le 18 brumaire on informa Moulins de ce qui s'était passé à Saint-Cloud, il s'écria tout étonné: « Eh mais, cela » ne se peut pas, Buonaparte doit dîner chez » moi aujourd'hui »!

Cependant, quoique Gohier eût les sceaux en sa possession, et malgré l'engagement que Buonaparte avait pris de dîner chez Moulins, la révolution s'opéra; et si Buonaparte avait eu l'idée des obstacles qu'il rencontra, il est probable qu'il n'aurait rien tenté. Voici quelques détails à ce sujet.

Il sortit de la salle du conseil des cinq

cents, la tête perdue; son abattement et ses frayeurs gagnèrent ses partisans.

Sieyes s'enfuit au grand galop; son cheval prit peur aussi, et se débarrassa de son cavalier, qui grimpa sur un arbre, où il resta caché jusqu'à la nuit.

Boulay de la Meurthe et Regnault de Saint-Jean-d'Angely se cachèrent dans un cabinet chez le restaurateur de la grille de Saint-Cloud, où il y avait un dîner préparé. Quand l'affaire fut finie, plusieurs officiers entrèrent dans la salle où étaient cachés ces deux messieurs, qui, en apprenant la tournure favorable qu'avaient prise les choses, sortirent de leur retraite, se mirent à table, et se prêtèrent de bien bonne grâce aux plaisanteries de leurs autres convives.

Murat, voyant l'état d'insensibilité dans lequel était le grand Buonaparte, et la conduite honteuse de tout ce qui n'était pas militaire, envoya chercher Lucien Buonaparte, qui présidait le conseil des cinq cents. Lucien, voyant que le conseil allait mettre son frère hors de la loi, quittait déjà le fauteuil pour l'aller rejoindre, et pour lui conseiller de s'enfuir; mais, arrivé hors de la salle, il trouva

un détachement des gardes du conseil, auxquels, en qualité de président, il ordonna de le suivre dans la salle, ce qu'ils firent.

Lucien et Murat entrèrent alors dans la salle, à la tête des soldats, et les députés s'enfuirent de tous côtés. Quand au grand Buonaparte, il demeura assis sur une des marches de la porte d'entrée, dans un état de stupeur extraordinaire. Augereau, qui était membre du conseil, en était sorti en même temps que Lucien, et vint offrir ses services à Buonaparte. Mais, malgré tout cela, si le décret de mise hors de la loi eût été rendu et proclamé par les huissiers avant la rentrée de Lucien et de Murat, la journée aurait été fatale aux conspirateurs.



La formalité que Buonaparte avait, dit-on, établie pour choisir un auditeur, était assez curieuse. On donnait à écrire aux candidats le mot *citron*. Ceux qui écrivaient avec un C, étaient nommés auditeurs de première classe, comme gens de savoir et de capacité. Ceux qui l'écrivaient avec une S, étaient de seconde classe. Arrivaient ensuite les élégans, à qui on disait : Écrivez *citron*. — Quoi, *zitron!*

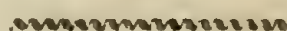
parbleu, ce n'est pas difficile; et plusieurs écrivaient *zitrons*.

Cette petite anecdote a donné lieu à une réclamation très-sérieuse de trois auditeurs auprès du *Journal de Paris*, réclamation qui a été malignement imprimée après celle d'un suisse de Notre-Dame. Le rédacteur, pour mettre fin à cette discussion, annonça à ces messieurs que, s'ils n'entendaient pas raillerie, il examinerait les principes qui régnaient dans le collége des auditeurs, surnommé, dit-il, par l'opinion publique, le *séminaire de la tyrannie!* — Ces messieurs n'ont pas jugé à propos de pousser plus loin la chose.



Couplet fait en l'an 6 sur l'expédition d'Égypte.

Que de talens jetés à l'eau,
Et que de fortunes perdues!
Que de gens courent au tombeau
Pour porter Buonaparte aux nues!
Ce guerrier vaut son pesant d'or,
En France, personne n'en doute;
Mais il vaudrait bien plus encor,
S'il valait tout ce qu'il nous coûte.



Chanson sur le retour de Moscou.

AIR : *Dans les gardes françaises.*

MES braves camarades,
Chantons Napoléon;
Mutilés ou malades,
N'avons-nous pas raison?
L'univers s'épouvante
A cet horrible nom;
Mais à Paris l'on vante
Le héros de Pluton.

Oh! les belles campagnes
Qu'on fait avec ce fou!
Du milieu des Espagnes
Il nous mène à Moscou.
C'est, dit-il, pour sa gloire,
Et pour nous le Pérou;
J'ai perdu la mâchoire,
Et je n'ai pas le sou.

Quand j'ai quitté l'armée
Au milieu des frimats,
Elle était affamée,
Sans souliers et sans bas;
Errans sans espérance,
Cinq cent mille soldats
Redemandaient la France,
Qu'ils ne reverront pas.

Mais quel bruit! j'entends dire :
Le drôle a déserté!
Quoi! le chef de l'empire
Aurait la lâcheté?...
Amis, la rage m'outre,
Je sens mon sang qui bout;
En Égypte, J... f.....,
Il le sera partout.

Le peuple, enfin moins bête,
Las d'être massacré,
Devrait crier : La tête
De ce monstre exécré!
Mais non; dès qu'il arrive,
Certain duc, plein d'honneur,
Fait crier : Vive, vive,
Vive notre empereur!



M. Ducis, de l'ancienne académie française et de l'institut, autrefois secrétaire de S. A. R. Monsieur, a eu l'honneur d'être présenté au Roi par M. le duc de Duras, et de lui offrir l'hommage du Recueil de ses œuvres. M. Ducis, ayant dit à S. M. qu'il espérait qu'elle n'aurait pas oublié les traits de l'un de ses plus anciens serviteurs, le roi, qui avait agréé l'hommage avec une extrême bon-

té, daigna ajouter : *Voici une preuve que je m'en souviens très-bien.....* Et de suite, avec un sentiment et une grâce inexprimables, S. M. a prononcé de mémoire, devant l'auteur d'*OEdipe chez Admète*, ces quatre vers :

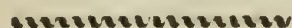
Oui, tu seras un jour, chez la race nouvelle,
De l'amour filial le plus parfait modèle ;
Tant qu'il existera des pères malheureux,
Ton nom consolateur sera sacré pour eux.

S. M. a daigné ajouter des expressions pleines de bienveillance pour le poëte respectable qui lui était présenté.

Rien ne peut se comparer aux sentimens de joie et de bonheur qu'éprouva M. Ducis en sortant de l'audience du roi. Il rencontre un de ses amis ; il le prend, il l'embrasse, il lui serre les mains, et lui dit : « Boileau et Ra-
» cine, mon cher ami, avaient l'honneur de
» réciter leurs vers à Louis XIV ; et moi, je
» viens d'avoir l'honneur d'entendre les miens
» dans la bouche de mon roi » !

FIN DU PREMIER VOLUME.

SUPPLÉMENT.



Pièces relatives à la conspiration de Malet (1).

Les pièces qu'on va lire n'avaient jamais été rendues publiques ; nous les étant procurées depuis peu de temps, nous avons cru devoir les ajouter à ce volume par forme de supplément. Elles se composent 1°. du prétendu sénatus-consulte du 22 octobre, 2°. de l'ordre du jour du général Malet, et 3°. de la proclamation par lui adressée aux habitans de Paris et des départemens ; proclamation qui fut lue par lui dans les casernes dans la nuit du 22 au 23 octobre, et qui excita parmi les soldats le plus vif enthousiasme.

Sénat conservateur.

Séance du 22 octobre 1812.

La séance s'est ouverte à huit heures du soir, sous la présidence du sénateur Sieyes.

Le sénat, réuni extraordinairement, s'est fait donner lecture du message qui lui an-

(1) *V.* une notice sur le général Malet, t. II, p. 201.

nonce la mort de l'empereur Napoléon, qui a eu lieu sous les murs de Moscou le 7 de ce mois.

Le sénat, après avoir mûrement délibéré sur un événement aussi inattendu, a nommé une commission pour aviser, séance tenante, aux moyens de sauver la patrie des dangers imminens qui la menacent; et, après avoir entendu le rapport de sa commission,

A décrété ce qui suit :

Art. 1er. Le gouvernement impérial n'ayant pas rempli l'espoir de ceux qui en attendaient la paix et le bonheur des Français, ce gouvernement et ses institution sont abolis.

2. Ceux des grands dignitaires, civils et militaires, qui voudraient user de leurs pouvoirs ou de leurs titres pour entraver la régénération publique, sont mis *hors la loi*.

3. La légion d'honneur est conservée; les croix et les grands cordons supprimés.

Les légionnaires ne porteront que le ruban, en attendant que le gouvernement ait déterminé un mode de récompense nationale.

4. Il est établi un *gouvernement provisoire*, composé de *quinze* membres, dont les noms suivent :

MM. le général Moreau, président; Carnot, ex-ministre, vice président; le général Augereau; Bigonet, ex-législateur; Destutt-Tracy, sénateur; Florent Guyot, ex-législateur; Frochot, préfet du département de la Seine; Jacquemont, ex-tribun; Lambrechts, sénateur; Montmorency (Mathieu); Malet, général; Noailles (Alexis); Truguet, vice amiral; Volney, sénateur; Garat, sénateur.

5. Ce gouvernement est chargé de veiller à la sûreté intérieure et extérieure de l'état; de traiter immédiatement de la paix avec les puissances belligérantes; de faire cesser les malheurs de l'Espagne; de rendre à leur indépendance les peuples de Hollande et d'Italie.

6. Il fera présenter, le plus tôt possible, un projet de constitution à l'acceptation du peuple français réuni en assemblées primaires.

7. Il sera envoyé une députation à sa sainteté le pape Pie VII, pour le supplier, au nom de la nation, d'oublier les maux qu'il a soufferts, et pour l'inviter à venir à Paris avant de retourner à Rome.

8. Les ministres cesseront leurs fonctions, et ils remettront leurs portefeuilles à leurs se-

crétaires généraux. Tout acte subséquent de leur part les mettrait *hors la loi*.

9. Les fonctionnaires publics, civils, judiciaires et militaires, continueront leurs fonctions : mais tout acte qui tendrait à entraver la nouvelle organisation les mettrait *hors la loi*.

10. Les décrets sur les bans de la garde nationale sont rapportés : ceux qui ont été appelés aux armées, d'après ces lois, sont autorisés à rentrer dans leurs foyers.

11. La garde nationale sera sur-le-champ organisée dans tous les départemens, par municipalités, et conformément aux anciennes lois sur ce sujet.

12. Les militaires de tous grades composant la garde impériale, la garde de Paris, et les troupes qui s'y trouvent actuellement en garnison, formeront la garde du gouvernement : le congé absolu sera donné à ceux qui le demanderont.

13. Il est accordé une amnistie générale pour tous les délits provenans d'opinions politiques et délits militaires, même de désertion à l'étranger : tout émigré, déporté ou déserteur, qui voudra rentrer en France, d'après cette dis-

position, sera seulement tenu de se présenter à la première municipalité frontière, pour y faire sa déclaration et recevoir un passe-port pour le lieu qu'il désignera.

14. La *mise hors la loi*, outre les peines corporelles, entraîne la confiscation des propriétés.

15. La liberté de la presse est rétablie, sauf la responsabilité.

16. Le général Lecourbe est nommé commandant en chef de l'armée centrale, qui sera assemblée sous Paris, au nombre de cinquante mille hommes.

17. Le général Malet remplace le général Hullin dans le commandement de la place de Paris, ainsi que de la première division militaire. Il pourra nommer les officiers généraux et l'état-major qu'il croira nécessaires pour le seconder.

Il est particulièrement chargé de faire réunir les membres du gouvernement provisoire, de les installer, de veiller à leur sûreté, de prendre toutes les mesures de police qui lui paraîtront urgentes, et d'organiser leur garde.

Il est autorisé à donner des gratifications à ceux des citoyens et des militaires qui le seconderont, et qui se distingueront, dans cette im-

portante circonstance, par leur dévouement à la patrie.

Il est, à cet effet, mis à sa disposition une somme de *quatre millions*, à prendre sur la caisse d'amortissement.

18. Il sera fait une adresse au peuple français et aux armées, pour leur faire connaître les motifs qui ont déterminé le sénat à changer le mode de gouvernement, à les rendre à leurs droits si souvent violés, et à les rappeler à leurs devoirs trop long-temps oubliés. Il se dévoue pour la patrie : il a l'assurance qu'il sera courageusement secondé par les citoyens et par les armées, pour rendre la nation à l'indépendance, à la liberté et au bonheur.

19. Le présent sénatus-consulte sera proclamé sur-le-champ dans Paris, à la diligence du général Malet, et envoyé à tous les départemens et aux armées, par le gouvernement provisoire.

Les président et secrétaires,

Signé SIEYES, *président*;

LANJUINAIS, GRÉGOIRE, *secrétaires*.

Certifié conforme à la minute restée entre mes mains,

Le général de division commandant la

force armée de Paris et les troupes de la première division militaire,

Signé MALET.

Première division militaire. — Place de Paris.

Ordre du jour du 23 au 24 octobre 1812.

Au nom du sénat, les troupes sont prévenues que l'empereur Napoléon a trouvé la mort à Moscou le 7 de ce mois.

Toutes les mesures ont été prises pour sauver le reste de l'armée.

Le sénat a saisi cette circonstance pour changer un gouvernement oppresseur, et qui ne pouvait qu'empirer sous l'influence d'un enfant. Il a établi un gouvernement provisoire, dont les membres doivent obtenir l'entière confiance des troupes. L'acte qui règle ce changement leur sera communiqué, dans les casernes, par des généraux, ou officiers de l'état-major, accompagnés d'un commissaire de police.

Le général Hullin, par une conduite inconsidérée dans une pareille circonstance, a perdu la confiance du sénat : il a été remplacé

par le général Malet dans le commandement des troupes de la place de Paris et de la première division militaire. Ce dernier aura son quartier-général à l'Hôtel-de-Ville.

Le général de division Desnoyers est nommé chef de l'état-major de cette division.

L'adjudant-commandant Doucet est nommé général de brigade, sous-chef de l'état-major.

Le général de division Payle-Hardi est nommé commandant de l'artillerie; il prendra son quartier-général au château de Vincennes.

Le général Guidal prendra le commandement des troupes qui se réuniront au Luxembourg pour la garde du sénat.

Le général Soulier, chef de la dixième cohorte, prendra le commandement des troupes qui se trouveront réunies pour la garde de l'Hôtel-de-Ville.

Les cohortes de la garde nationale devant être licenciées, le général Chiner aura le commandement des dépôts d'infanterie légère de la division.

Le général Rabbe aura le commandement des dépôts d'infanterie de ligne.

Tous les autres généraux actuellement employés dans la division y continueront leurs services.

Le général Lecourbe est nommé commandant en chef de l'armée centrale qui va s'assembler sous Paris.

Le général de division Lahorie en sera chef de l'état-major.

Les officiers d'état-major de la place et de la première division, ainsi que les officiers des troupes qui s'y trouvent, seront susceptibles d'obtenir un grade supérieur à celui qu'ils occupent actuellement, si le général Malet les en trouve dignes par leur conduite civique.

Les sous-officiers jouiront de la même faveur.

Lors du licenciement des cohortes, les officiers et sous-officiers qui les commandent, et qui voudront continuer leurs services, seront attachés à l'état-major général, en attendant qu'ils aient obtenu un emploi.

Les troupes de toutes armes qui feront le service dans Paris recevront, à dater de ce jour, une haute-solde de vingt sous par jour pour le fusilier; de vingt-cinq sous pour le

caporal ou brigadier; de trente sous pour le sergent ou le maréchal-des-logis. Les officiers auront doubles appointemens.

Les troupes se tiendront dans leurs casernes, prêtes à marcher au premier ordre : s'il s'y présentait quelques ministres ou généraux non désignés dans le présent ordre, ils encourraient la peine de la *mise hors la loi*, indiquée dans les articles 2 et 9 du sénatus-consulte en date d'hier.

Les gardes ne seront point relevées; les vivres leur seront apportés de la caserne.

Les légionnaires ne porteront que le ruban en attendant une nouvelle décoration.

Le nouvel ordre de choses exigeant de la sagesse et de la prévoyance du gouvernement provisoire, qu'il s'assure de quelques hommes dangereux et corrompus, qui voudraient se servir de leur influence pour contrarier sa marche, le général Malet invite les troupes qui seront employées à ce service à le faire avec ordre et modération, mais avec toute l'énergie qu'exige une mesure commandée par la sûreté et la tranquillité publiques. C'est par une pareille conduite qu'il jugera les offi-

ciers, sous-officiers et soldats dignes de l'avancement et des récompenses promises.

Le général de division commandant en chef la force armée de Paris et les troupes de la première division militaire.

Signé MALET.

PROCLAMATION.

Le général de division commandant la force armée de Paris et les troupes de la première division militaire.

Citoyens et soldats, Buonaparte n'est plus! Le tyran est tombé sous les coups des vengeurs de l'humanité! Graces leurs soient rendues! Ils ont bien mérité de la patrie et du genre humain.

Si nous avons à rougir d'avoir supporté si long-temps à notre tête un étranger, un Corse, nous sommes trop fiers pour y souffrir un enfant bâtard.

Il est donc de notre devoir le plus sacré de seconder le sénat dans sa généreuse résolution de nous affranchir de toute tyrannie.

Un sincère et ardent amour de la patrie nous inspirera les moyens nécessaires pour

opérer cette urgente et dernière révolution ; mais c'est à votre courage, à votre parfaite union, à une confiance réciproque, que nous devrons nos glorieux succès.

Citoyens, dans cette journée à jamais mémorable, reprenez toute votre énergie ! arrachez-vous à la honte d'un vil asservissement ! L'honneur et l'intérêt se réunissent pour vous en faire la loi : c'est un régime oppressif qu'il faut renvoyer ; c'est la liberté à reconquérir pour ne plus la laisser perdre.

Terrassez tout ce qui oserait s'opposer à la volonté nationale ; protégez tout ce qui s'y soumettra.

Soldats, les mêmes motifs doivent vous animer ; il en est encore un plus pressant pour vous ; celui de ne plus prodiguer votre sang dans des guerres injustes, atroces, interminables et contraires à l'indépendance nationale. Prouvez à la France, à l'Europe, que vous n'étiez pas plus les soldats de Buonaparte que vous ne fûtes ceux de Roberspierre. Vous êtes et serez toujours les soldats de la patrie, qui saura vous restituer le juste avancement dû à vos services, et dont vous êtes frustrés depuis trop long-temps.

Légionnaires civils et militaires, on conserve votre institution ; nous devons, n'en doutez pas, cette faveur insigne au serment que nous avons fait de défendre la liberté, l'égalité, et de combattre la féodalité de tous nos moyens. Tel est notre serment, il doit être gravé dans vos cœurs. Comme l'un de vos commandans, je vous requiers de l'accomplir. Mais souvenez-vous qu'il n'y a de vraie liberté que celle qui est le fruit de la raison, des vertus, d'autre égalité que celle qui provient des lois. Toute autre idée ne serait qu'une folie qui finirait toujours par rendre la tyrannie inévitable, et il se trouverait encore des hommes assez lâches, assez pervers pour dire qu'elle est nécessaire.

Travaillons tous de concert à la régénération publique! Pénétrons-nous de ce grand œuvre, qui méritera à ceux qui y participeront, la reconnaissance des contemporains, l'admiration de la postérité, et qui lavera la nation, aux yeux de l'Europe, des infamies commises par le tyran.

Réunissons nos efforts pour obtenir une constitution qui assure le bonheur des Français ! Qu'elle soit basée sur la raison, sur la

justice, et nous sommes certains d'y parvenir.

Mes braves camarades, le champ de la véritable gloire vous est ouvert ; de celle qui vous fera estimer, chérir de vos concitoyens ; de celle enfin qui vous vaudra de justes récompenses nationales. Saisissez une si belle occasion pour vous montrer dignes du nom de Français ; mourons, s'il le faut, pour la patrie et la liberté, et rallions-nous toujours au cri de *vive la nation*.

Signé, MALET.

QUELQUE temps après la bataille de Marengo, M. Bost-Monbrun, capitaine au 64e. régiment, adressa à Buonaparte la lettre suivante :

« Consul, quelles bornes veux-tu maintenant mettre à ta gloire ? Vainqueur des premières puissances de l'Europe, que te faut-il de plus ? un sceptre ? Il deviendrait l'écueil où tôt ou tard tu te briserais. Ta réputation est faite ; consolide tes triomphes. Consul, crois-moi, je suis ton ami ; ne confie plus rien aux événemens : une seule action grande, sublime et digne de toi, peut mettre le sceau à

ta gloire, donner la paix à l'Europe, et te faire des amis dans toutes les parties du monde. Vole au-devant du légitime héritier du trône; dis-lui : Sire, je viens remettre en vos mains le sceptre des Bourbons, dont un crime atroce avait dépouillé votre famille. Je vous le remets dans toute sa splendeur. La victoire a cicatrisé une partie de ses plaies, et la sagesse de votre règne fera le reste. Venez parcourir les rangs d'une armée de braves que j'ai longtemps conduits à la victoire, et qui sont encore prêts à mourir pour le service de Votre Majesté.

» Maintenant, Consul, si la véritable gloire a des charmes pour toi, elle va devenir ton patrimoine. Un bonheur pur et sans mélange devient ton partage, et moi j'aurai le doux plaisir de voir le premier homme de son siècle chargé de biens et d'honneurs ».

Buonaparte en recevant cette lettre était assis. J'étais seul dans sa chambre, dit la personne de qui nous tenons ce fait, occupé à lui couper les feuillets d'une brochure nouvelle sur le système monétaire. A peine eut-il parcouru cette lettre, qu'il se leva spontanément : il était fortement ému ; et sans faire attention

a moi, il se mit à marcher à grands pas dans la chambre, en disant : « Que me veut cet officier ? Le malheureux n'y pense pas..... me croit-il ?.... Cependant il a raison..... oui, raison..... Des biens, des honneurs..... immortel..... » Il prononça ce mot deux fois ; ensuite s'arrêta devant la croisée, qui était fermée, et se mit à jouer avec ses doigts sur les vitres, toujours en se parlant à lui-même ; mais alors je ne pouvais distinguer les mots, j'étais trop éloigné. Un moment après, il vint se rasseoir, et mit la lettre sous un petit lion de porphyre qui était sur la table. Il me demanda sa brochure ; je la lui remis ; il essaya de la lire ; mais il la jeta sur la table et se rapprocha du feu. Un huissier vint annoncer Cambacérès, qui parut aussitôt. Je me retirai. Un moment après, un valet reçut l'ordre de faire avancer la voiture du premier consul : Cambacérès et lui descendirent, et je rentrai dans le cabinet.

Mon premier soin fut de regarder si la lettre était encore sous le porphyre. Contre mon attente elle y était : je tremblais de tous mes membres. Néanmoins j'eus le courage de la lire et d'en prendre une copie, non sans avoir

pris des précautions pour n'être point surpris.

En réfléchissant sur cette aventure, j'ai toujours été dans la persuasion que si dans le moment même qu'il venait de lire cette lettre, il se fût présenté un éloquent défenseur de la cause des Bourbons, c'en était fait, Louis XVIII ressaisissait le diadème ; Buonaparte, chargé de dignités et de biens, prenait rang parmi les premiers capitaines du monde, et l'Europe n'aurait point à pleurer la perte de dix millions d'hommes.

Ce qui m'a confirmé dans cette idée, c'est que le premier consul ne fit point informer contre le capitaine Bost-Montbrun, qu'il décora même de la croix au camp de Boulogne.

Les habits de Monseigneur et la fête de famille.

Je reçus, lundi dernier, une lettre de madame la comtesse de B....., qui m'invitait à passer la journée du lendemain à sa petite maison de campagne.

« Nous fêtons mon mari, m'écrivait-elle, et nous voulons jouer la comédie ce jour-là.

Je compte sur vous pour un proverbe, dans lequel nous vous avons réservé un rôle de père noble, qui n'a presque rien à dire, mais qui change de costume à chaque scène. Nous aurons le chevalier de Céran, qui joue les niais avec une habitude désespérante, et le gros marquis de Léon, qui fait les petits-maîtres avec une prétention si naturelle!....

» J'ai fait sortir mes enfans de pension pour fêter leur père. Ils sont arrivés hier soir; je ne sais, en vérité, si le comte les reconnaîtra : vous ne vous faites pas d'idée comme ils sont grandis depuis que je ne les ai vus! L'aîné ressemble beaucoup à mon mari; les deux autres sont mieux. Le maître de pension leur a fait apprendre une petite scène de sentiment, qu'ils m'ont récitée avec un art admirable : s'ils peuvent la jouer aussi sérieusement qu'ils l'ont répétée, ce sera délicieux! Nous dînerons dans le jardin. J'ai fait provision de chansons pour le dessert. Le secrétaire du comte a pris la peine de me faire des couplets, qui ne vont pas tout-à-fait sur l'air que je dois chanter, mais qui n'en sont pas moins charmans : vous les entendrez, et vous serez de mon avis.

» A propos, le jeune peintre R..., qui ne peut être des nôtres, vient de m'envoyer son bouquet : je n'ai jamais rien vu de plus ingénieux. « C'est un petit dessin grand comme la main, mais rempli de sensibilité, et composé avec un goût, une délicatesse parfaite! Le fond représente un paysage fort gai; sur le premier plan s'élève un tombeau, qui est supposé renfermer mon mari. Un saule pleureur courbe ses rameaux chevelus autour du cénotaphe; une inscription modeste, placée sur le devant, contient en peu de mots l'éloge du comte : *Le plus vertueux des hommes, le plus heureux des époux a fini sa carrière le.....* Il a laissé la date en blanc, comme bien vous pensez. Moi, je suis là, assise auprès du mausolée : l'air triste, abattu, je suis censée me désespérer. Je tiens à la main un mouchoir brodé, que j'arrose de mes larmes, et je couvre de fleurs la tombe où repose l'époux que je regrette. L'idée de cette composition est, comme vous le voyez, très-simple, mais fort heureuse; l'exécution est d'un fini, d'un précieux!.... R.... y a mis tout son talent, et je lui en sais gré : c'est un véritable présent d'ami. J'ai montré ce petit dessin à la jolie du-

chesse de Reirac, qui en a sur-le-champ commandé un tout pareil. J'ai fait monter le mien sur une boîte d'or émaillé. C'est Jenny qui le présentera à son père. Je me fais d'avance un plaisir de sa surprise, de sa joie : je suis sûre qu'il sera dans l'enchantement..... C'est le premier cadeau que je lui fais depuis que nous sommes mariés. Surtout, mon cher ami, venez de bonne heure, afin que nous puissions répéter : les proverbes et les gouvernemens pèchent toujours par le défaut d'ensemble ».

L'agrément de cette invitation, la tournure aimable du billet, les obligations que j'ai à la maison du comte, me mettaient dans l'impossibilité de refuser : j'acceptai ; mais ce rôle de père noble me chagrinait : à vingt-cinq ans on n'est guère au fait de cet emploi-là ; puis je n'avais point dans ma garde-robe d'habits de caractère. Par raison je me conforme à la mode ; et, si j'en excepte un frack anglais, que je n'ose plus porter, aucun de mes habits n'a l'avantage de me vieillir. Je réfléchissais donc au parti que je devais prendre, lorsque mon vieux Philippe annonça M. Jollivet. M. Jollivet est un pauvre diable de ma province, que la fortune a pris en amitié. Il est placé chez un an-

cien sénateur, et il *émarge* dans une administration. Ma famille a autrefois rendu de grands services à la sienne : il a la bonté de s'en souvenir, et vient de temps à autre me demander à déjeuner. Ce n'est point un grand génie; il lit même assez difficilement son écriture : mais il intrigue tout comme un autre, et ne s'en tire pas trop mal. Du reste, obligeant par vanité, il offre son crédit à tout le monde, et réussit quelquefois pour le compte de son amour-propre.

Je lui confiai l'embarras que me faisait éprouver l'invitation de madame de B..... Il se mit à me regarder et à sourire. Ce n'est que cela? me dit-il; tranquillisez-vous : M. le sénateur D..... est parti pour sa terre, qu'il veut faire ériger en comté-pairie; je suis seul à l'hôtel; j'ai les clefs de sa garde-robe; nous y trouverons tout ce qu'il vous faut : Monseigneur est fort riche en habits de caractères de toute espèce.

Je me laissai persuader; je montai dans la voiture de M. Jollivet, et nous arrivâmes à l'hôtel du comte D..... Après avoir traversé une longue suite d'appartemens plus brillans, plus riches les uns que les autres, nous nous

arrêtâmes devant une petite porte jaune d'assez mince apparence : votre affaire est là, dit mon conducteur en me frappant sur l'épaule. Il ouvrit, et nous nous trouvâmes dans un cabinet où gisaient, suspendus autour de la muraille, une douzaine d'habits de toutes les couleurs; ils formaient, ce qu'on appelait dans l'hôtel, la *garde-robe historique* de M. le comte.

Tous ses habits, numérotés avec soin, étaient rangés par ordre de date. Chacun d'eux était surmonté d'une petite étiquette indiquant l'année où il avait été fait, le caractère politique, et les sentimens de celui qui l'avait porté; je n'ai pas besoin de dire que le nom était toujours le même.

Le premier qui frappa mes regards était un petit habit de ratine, d'une couleur douteuse; on l'avait usé à profit, et il paraissait tout honteux de se trouver en si belle compagnie. L'inscription portait seulement : 1786, maître D....., avocat.

Son voisin était un bel habit noir, au-dessus duquel on lisait : 1789, M. D....., député du tiers-état à l'assemblée nationale, l'un des plus fermes soutiens du trône et de l'autel,

l'un des plus hardis défenseurs de la monarchie française (*voir les journaux du temps*). Ces derniers mots paraissaient avoir été nouvellement ajoutés.

Le n°. 3, façonné en 93, ressemblait comme deux gouttes d'eau à une veste de matelot; une grande pancarte annonçait qu'il avait été la parure du représentant du peuple D....., amant de la liberté, apôtre de l'égalité, l'un des meilleurs patriotes de la république, l'un des..... (On avait effacé le reste; l'habit lui-même était couvert de petites taches qu'on était en train de faire disparaître).

A ses côtés brillait un habit bleu, recouvert d'un manteau rouge, dont l'origine remontait à 1795. C'était le costume du citoyen D....., membre du conseil des cinq-cents, élevé à cette dignité pour avoir coopéré à la formation du directoire. Il paraît qu'à cette époque le citoyen D..... tournait un peu le dos aux principes *invariables*, et n'était pas trop sûr de sa façon de penser, car il avait écrit de sa propre main sur l'étiquette : *pendant la durée du conseil je ne parlai pas; mais j'opinai beaucoup.*

Venait ensuite un habit bleu brodé en ar-

gent, dont le propriétaire était le tribun D....., ami du premier consul, qui, par ses discours et son influence, avait préparé la chute du directoire. Le tribun avait, par distraction, oublié dans la poche de son habit quelques exemplaires imprimés d'un petit discours, qui, dans le temps eut le plus grand succès.

Par amour pour l'humanité il y proposait de changer la république en empire, et de faire un empereur avec le premier consul. Je parcourus rapidement cette petite brochure; je dois rendre justice au tribun D.....; son style s'était singulièrement formé depuis 93; son éloquence avait beaucoup gagné, en variété, en souplesse; ses phrases étaient plus polies, et ses images plus gracieuses; enfin, il y avait une distance très-remarquable entre cet ouvrage et ses discours sur les avantages de la république, sur la nécessité d'un être suprême, et sur la continuation de l'immortalité de l'âme. On sait, qu'heureux dans toutes ses propositions, le tribun D..... fit adopter l'empire à la minorité des opinions.

Auprès de cet habit se montraient avec orgueil les habits brodés du chevalier D....., auditeur, de M. le baron D....., *conseiller-d'état*,

et de M. le comte D....., *sénateur*, grand officier de la Légion d'honneur, chevalier de la Couronne de fer, commandeur de l'ordre de la Réunion, etc., etc.

Une dernière place était préparée, et c'était la seule qui restât à remplir ; l'étiquette, posée en attendant, portait ces mots : Monseigneur le comte de D....., décoré de l'ordre du Lis, l'un des Français les plus sincèrement attachés à la maison des Bourbons, l'un des sujets les plus fidèles de S. M. Louis XVIII, l'un des sénateurs qui a contribué le plus puissamment à la déchéance de Buonaparte. « C'est vrai, me dit M. Jollivet; cette fois-ci, M. le comte a changé sérieusement » ; puis, en se retournant vers moi, il m'engagea à choisir parmi les costumes qu'il venait de me montrer, celui qui me conviendrait le mieux. « Vous le voyez, ajouta-t-il, la plupart sont presque neufs! Monseigneur en changeait si souvent! — Mais ne craignez-vous pas, lui repliquai-je, que M. le comte ne revienne à Paris, qu'il ne lui prenne envie de visiter sa garde-robe, de remettre un de ses vieux habits? — Oh non! me répondit-il vivement; monseigneur vient de se retourner : il lui faut un habit neuf ». Je sentis la

force de ce raisonnement, et, voulant assortir mon costume au rôle insignifiant que je devais jouer, j'emportai l'habit de sénateur....



Un écrit périodique, intitulé le *Censeur*, nous a fait connaître l'anecdote littéraire suivante, qui nous semble devoir mériter une place dans ce recueil : « Nous croyons devoir aux amis de la censure des complimens de condoléance, au sujet de la petite mortification qu'elle vient de recevoir dans la personne de son féal et amé M. D. M....., censeur en pied du journal de Paris. Quoiqu'il ne soit pas probable qu'ils ignorent la triste aventure de M. D. M....., nous allons la raconter ici, en peu de mots, en faveur de ceux qui l'ignorent encore, et avec des circonstances que très-peu de personnes connaissent.

« On sait avec quelle complaisance M. C....., censeur du journal des Débats, et M. M......, censeur de la Gazette de France, se louent réciproquement dans les journaux soumis à leur inspection. L'un des rédacteurs les plus malins du Journal de Paris, ayant remarqué ce ridicule commérage, inséra dans le numéro du

22 juillet, un petit article dans lequel, supposant que ces deux Messieurs se rencontrent au coin de la rue des Mauvaises-Paroles, il leur fait répéter le dialogue de Trissotin et de Vadius, dans la comédie des Femmes Savantes :

Vos vers ont des beautés que n'ont pas tous les autres.
— Les Grâces et Vénus règnent dans tous les vôtres.
— Vous avez le tour libre et le beau choix des mots.
— On voit partout chez vous l'*Ithos* et le *Pathos*.
— Nous avons vu de vous des Églogues d'un style,
Qui passe en doux attraits Théocrite et Virgile.
— Vos *Odes* ont un air noble, galant et doux,
Qui laisse de bien loin notre Horace après vous.
— Est-il rien d'amoureux comme vos *Chansonnettes?*
— Peut-on voir rien d'égal aux couplets que vous faites?
— Si la France pouvait connaître votre prix.....
— Si le siècle rendait justice aux bons esprits.....
— En carrosse doré vous iriez par les rues.....
— On verrait le public vous dresser des statues.....

Avant de faire imprimer cet article, il fit au censeur du Journal de Paris, qu'il savait être très-lié avec ses confrères du Journal des Débats et de la Gazette de France, l'espièglerie de le soumettre à son approbation. M. le censeur mit au bas la note suivante : « *Le censeur*

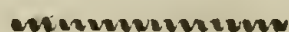
» *du Journal des Débats ne se mêle, sous*
» *aucun rapport, de l'annonce des ouvrages.*
» L'AUTEUR DES VERS CI-CONTRE *le sait bien;*
» *mais il est bon que le public ait* UN ÉCHAN-
» TILLON DES TALENS POÉTIQUES DE M. LE RÉ-
» DACTEUR ». L'article parut malgré la note, et le surlendemain la note parut à son tour, précédée d'une petite réflexion du rédacteur.
« Pour donner aux lecteurs, dit-il, la juste me-
» sure de l'instruction qu'il faut avoir pour
» être censeur d'un journal, et un échantillon
» des connaissances littéraires de celui du
» Journal de Paris, je crois devoir leur faire
» connaître que ce censeur m'a attribué les
» vers de Molière, que je faisais réciter avant-
» hier à MM. les censeurs du journal des
» Débats et de la Gazette ». On sent à quel point il dut être piquant pour le censeur de se voir averti de sa lourde méprise, publiquement, et par le journal même soumis à sa juridiction. Furieux, il court au bureau de son journal, et après avoir fait beaucoup de bruit, il dit au rédacteur indiscret : Monsieur, tenez-vous prêt à vous battre; j'irai vous chercher demain matin chez vous. — Monsieur, si vous y venez, et que vous fassiez autant de tapage

qu'ici, je vous ferai sauter par ma fenêtre! — Monsieur!.... j'irai vous joindre demain, accompagné de l'aide-de-camp de M.***, qui sera mon second. — Monsieur, je ne connais point d'aide-de-camp; mais si vous voulez me faire connaître la personne qui vous a si bien r.... avant hier soir, vers onze heures, dans la rue de la Monnaie (1), je le prendrai pour second. — Qu'est-ce à dire, Monsieur? je n'ai point été b.... — Ah! vous n'avez point été b....? Qu'on fasse monter l'imprimeur et ses ouvriers qui vous ont recueilli dans leurs bras, et le portier qui vous a si à propos tiré le cordon à vos cris..... — Le censeur n'y tenait

---

(1) Cette rue de la Monnaie a été, dit-on, quelques jours après, le théâtre d'une scène tragique de même espèce, entre M. M.-B. et M. V....... Ce dernier, piqué d'un article dans lequel M.-B. avait *calomnié* son établissement, le guetta, muni d'un vigoureux bâton, et l'atteignit enfin dans la rue de la Monnaie, presque vis-à-vis la porte du Journal de Paris. On ajoute que M. D.-M. a été tellement irrité de l'audace de M. V....., qui a osé chasser sur ses terres, qu'il se propose de le citer devant le juge-de-paix.

plus ; la colère le suffoquait. Il sortit pour aller se plaindre au directeur général de la police qui, en homme d'esprit, rit beaucoup, dit-on, de la mésaventure du plaignant, et n'eut pas beaucoup de peine à calmer sa fureur.



M. Maret, duc de Bassano, est fils d'un médecin de Dijon. Il vint à Paris pour faire fortune, au commencement de la révolution, et n'a pas mal réussi. Il commença sa carrière par écrire pour le *Moniteur* des notes ou des extraits des séances de l'assemblée constituante, et gagnait à ce travail environ six francs par jour, dont il était fort content. S'étant attiré l'attention de Roland, de Brissot et de Lebrun, ministre des affaires étrangères, il fut envoyé en Angleterre avec Chauvelin. Il fut ensuite chargé d'une deuxième mission pour l'Angleterre ; mais on ne lui permit pas d'aller plus loin que Cantorbéry, et il fut obligé de reprendre le chemin de Calais. Quelque temps après, il fut nommé ambassadeur à Naples ; il se rendait à cette mission, lorsqu'il fut arrêté par les Autrichiens et conduit à Brünn en Moravie, avec Semonville.

A son retour en France, Maret fut employé dans les négociations de Lille, et après leur rupture, il revint à Paris en 1797, où il végéta sans place et sans argent, recevant le dîné de MM. P..., D... et autres qu'il a méconnus depuis.

Quelque temps avant le 18 brumaire, il fut introduit dans les conciliabules que tenait Buonaparte et ses conjurés ; il tenait la plume à ces assemblées, et prenait note de ce qu'on y décidait. C'est à ces faibles services qu'il dut sa place de secrétaire d'état, et non à ses talens, car il a toujours passé pour un homme médiocre.

Maret s'est fait recevoir membre de l'académie française, et on rit beaucoup dans le temps de sa nomination. Ses nombreuses créatures publièrent alors que M. Maret était un homme d'infiniment d'esprit, qui avait composé, dans sa prison de Moravie, d'excellentes comédies de mœurs, qu'il ne gardait dans son portefeuille que parce que la dignité de sa place ne lui permettait pas de les livrer au public. On lui attribua aussi les *Deux Gendres*, de M. Étienne, dont il était le protecteur connu, etc.

M. Maret épousa en l'an 9 mademoiselle Lejeas, de Dijon, fille de M. Charpentier-Lejeas, ex-sénateur, et ci-devant marchand de tabac à Dijon, et de mademoiselle Naigeon, fille aînée du célèbre moutardier de ce nom. Les deux beaux-frères de M. Maret ont été nommés, l'un receveur général, et l'autre directeur des droits réunis du département de la Côte-d'Or.

M. Maret n'était point un méchant homme; mais il avait beaucoup d'orgueil et de vanité. Lorsqu'il fut nommé duc, un personnage célèbre, à qui ses ridicules n'avaient point échappé, dit plaisamment: Je ne connais qu'un homme en France plus bête que M. Maret, c'est M. le duc de Bassano. Ce mot circula dans tout Paris, et porta un coup mortel à la réputation de M. le duc.



Affaire de l'octroi d'Anvers.

Il n'est personne qui ne se rappelle le procès des accusés d'Anvers, et l'acte de tyrannie dont ces malheureux furent l'objet. Traduits devant la cour d'assises de Bruxelles, comme prévenus de dilapidations dans la perception

de l'octroi d'Anvers, ils furent jugés et acquittés le 24 juillet 1813, conformément à la déclaration du jury, rendue après de longs et solennels débats. Cette affaire était finie, non-seulement selon les lois françaises, mais selon les principes de droit reçus et consacrés chez toutes les nations civilisées. Tout le monde sent qu'il n'y a plus de sûreté dans la société, si l'on n'y respecte pas inviolablement la chose jugée. Cependant, le dernier gouvernement, voulant, à quelque prix que ce fût, obtenir la condamnation de ceux qu'il avait accusés, fit rendre un sénatus-consulte, le 28 août, qui cassait le jugement de la cour de Bruxelles. Le même sénatus-consulte ordonnait que les accusés acquittés seraient renvoyés, non devant une autre cour d'assises, mais devant une cour spéciale extraordinaire, jugeant sans jurés : ce n'est pas tout, on porta la violence et la fureur jusqu'à ordonner que le procès serait en même temps fait aux jurés eux-mêmes. Un tel décret, brisant tous les liens de la confiance, et détruisant d'un seul coup toutes les garanties sociales, excita une indignation universelle ; il fut partout considéré comme une calamité plus grande que la perte d'une bataille. Tous les

yeux se portèrent vers la cour de cassation, chargée par le prétendu sénatus-consulte de désigner les nouveaux juges; mais il paraît que cette cour ne fut pas libre elle-même de faire son choix. Les journaux allemands ont publié à ce sujet une lettre fort singulière, qui fut interceptée à Naumbourg pendant la campagne de Saxe : c'est une lettre de l'archi-chancelier à l'empereur. On y voit qu'il avait d'abord été question de traduire, devant une cour spéciale de Paris, les accusés acquittés à Bruxelles; mais qu'après avoir sondé les dispositions des juges de Paris, on craignit qu'ils ne se laissassent dominer par le cri de leur conscience et celui de l'opinion publique : en conséquence, on se décida pour la cour de Douai. Cette lettre nous semble trop curieuse pour n'être pas rapportée toute entière; la voici telle qu'elle est imprimée dans le *Journal de Francfort* du 12 février 1814.

« Paris 8 septembre 1813.

» Sire, le grand-juge a fait publier le sénatus-consulte qui annulle la déclaration du jury et l'ordonnance d'acquittement des prévenus d'infidélité dans l'octroi d'Anvers.

» Maintenant la cour de cassation doit dé-

terminer la cour impériale qui prononcera pour la seconde fois sur cette affaire.

» On a cru, au premier aperçu, devoir donner la préférence à la cour impériale de Paris, et V. M. aurait peut-être été de cet avis.

» Mais les renseignemens de la police font craindre quelques désagrémens en prenant ce parti. Le duc de Rovigo m'a écrit qu'il avait des raisons de croire que l'opinion des magistrats n'était pas favorable, et qu'il croyait qu'il fallait remettre cette affaire jusqu'aux vacances, d'autant plus qu'il n'y avait ri[illegible]ndre, puisque les prévenus étaient pour la plupart arrêtés.

» Aujourd'hui, après le conseil des ministres, j'ai retenu le grand-juge et le duc de Rovigo, pour examiner, conjointement avec eux, quel serait le meilleur parti à prendre dans cette affaire, qui deviendrait désagréable si les prévenus étaient acquittés encore une fois.

» Comme la cour de cassation est au moment d'entrer en vacances, et que le comte Merlin va partir pour la campagne, nous sommes convenus que le grand-juge donnerait à ce magistrat l'ordre de suspendre jusqu'à sa

rentrée le réquisitoire qui doit déterminer la nouvelle cour de justice.

» Dans cet intervalle, le ministre de la police prendra de nouvelles informations, et dans le cas où l'on aurait quelque doute fondé relativement à l'issue que pourrait avoir cette affaire devant la cour impériale de Paris, nous la renverrons devant celle de Douai, qui est composée d'hommes fermes et instruits, et qui, étant sur un plus petit théâtre, sont moins influencés par l'opinion publique.

» Sans partager les inquiétudes du duc de Rovigo, je ne peux cependant pas, sire, me dissimuler que, dans les tribunaux, les débats dans les affaires criminelles ne soient devenus une espèce d'arène. Je ne connais rien d'aussi *anti-social* et d'aussi *anti-monarchique* que la manière dont on attend un jugement, lorsqu'il est question de prononcer sur un crime où sont impliquées des personnes en crédit. V. M. voit quel a été le résultat d'une cause entièrement évidente à Bruxelles. Ce qui se passe maintenant sous nos yeux à Paris est un *vrai scandale public* (1). Ces désordres provien-

---

(1) M. Cambacérès veut sans doute parler ici de

nent moins de l'institution du jury, que de la forme de l'instruction des procès et du jugement. Le public, qui s'occupe toujours beaucoup des procès criminels, prend maintenant, soit à cause de ses rapports avec les jurés, soit à cause des longues déclamations des avocats, une part très-active aux causes de cette nature. Je crois nécessaire que V. M., après avoir terminé la guerre actuelle, se fasse rendre compte de toutes ces scènes. Ce compte fera sans doute sentir la nécessité de faire une révision du Code d'instruction, ainsi que du Code pénal, et d'adopter un mode plus conforme aux mœurs et au caractère de la nation.

» Je suis, etc., CAMBACÉRÈS ».

Le roi a mis un terme à cette grande iniquité par son ordonnance du 4 juillet 1814, portant que l'arrêt de la cour d'assises du 24 juillet dernier sortira son plein et entier effet, et que le séquestre apposé sur les biens des requérans et de leurs consorts légalement acquittés sera levé sur-le-champ.

---

l'affaire Regnier et Michel. On sait pourquoi il avait si chaudement épousé les intérêts de ce dernier dans ce procès célèbre, dont l'issue pourtant n'a pas répondu aux désirs de son altesse sérénissime.



Vers la fin de février 1814, lorsque l'on *travaillait* la garde nationale pour l'engager à se défendre, c'est-à-dire à se faire tuer et à faire brûler Paris, il circula une chanson où les mensonges des S....., des M........., et l'absurde système de défense par eux inventé, étaient tournés en ridicule. En voici quelques couplets :

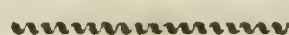
Air : *Des deux Edmont.*

Vaillante garde parisienne,
Que ferez-vous? j'en suis en peine;
Les uns braillent comme des fous,
Défendez-vous !
Et par mille autres j'entends dire :
Vous défendre c'est un délire,
Des bourgeois sont-ils des soldats?
Ne vous défendez pas.

Si de la cravache prussienne,
Des lances du Don, de l'Ukraine
Vous voulez recevoir les coups,
Défendez-vous.
Mais si vos biens et vos familles,
L'honneur de vos femmes, vos filles,
Ont encore pour vous des appas,
Ne vous défendez pas.

Si de manger à la gamelle,
Et de bivouaquer quand il gèle,
Vous paraît un destin bien doux,
Défendez-vous.
Mais s'il vous est plus agréable
D'avoir bon lit et bonne table,
En faisant vos quatre repas,
Ne vous défendez pas.

Si l'on vous dit : « Montrez du zèle,
» L'honneur aux armes vous appelle;
» Braves bourgeois, accourez tous,
» Défendez-nous »!
Répondez : « Que la grande armée,
» A la victoire accoutumée,
» Vous tire de ce mauvais pas »;
Ne vous défendez pas.



Détail de ce qui s'est passé à l'audience que Napoléon Buonaparte donna à Breda le 6 *mai* 1810, *dans la salle du barreau de la cour de justice* (1).

Napoléon, conduisant par la main l'impé-

(1) Ce morceau n'est pas officiel, mais des personnes dignes de foi en garantissent l'exactitude : il rappelle, par l'extravagance des propos qu'a tenus

ratrice Marie-Louise, et suivi du roi Jérôme, de la reine son épouse, du prince Eugène, qui donnait la main à la duchesse de Montebello, entra dans la salle du barreau, où étaient assemblés les grands dignitaires de l'empire, le prince de Neuchâtel, le duc de Bassano, les maréchaux ducs d'Istrie et de Frioul, le ministre de l'intérieur, le comte de Bondi, chambellan de service, le marquis d'Argenson, préfet des Deux-Nèthes, une dame du palais, une dame d'atour, et quelques autres personnes de la cour; les membres de la cour de justice du département, ceux du tribunal civil, les échevins, le clergé catholique, *qui n'était pas en costume*, les pasteurs de l'église réformée, qui, *par ordre supérieur, étaient en costume*, et les consistoires protestans. Toutes ces personnes étaient rangées en cercle dans l'intérieur de la salle; en dehors du barreau il y avait encore quelques autres corps, et diverses autres personnes.

à cette audience l'empereur Napoléon, le fameux discours entrecoupé qu'il prononça lors de la dissolution du corps législatif, et dont les étrangers persistent à révoquer en doute l'authenticité. (Voyez page 192 de ce volume).

L'impératrice s'assit. Napoléon, faisant sur-le-champ le tour du cercle, adressa ces mots au président de la cour d'appel : Vous êtes le président de la cour d'appel ? — Oui, sire. — Combien d'âmes y a-t-il sous votre juridiction ? — Quatre cent mille, sire. — Où en appelle-t-on de vos sentences ? — A Amsterdam. — Combien de membres êtes-vous ? — Neuf, sire.

Puis, passant outre, il s'arrêta devant le vicaire apostolique, qui, tenant un papier en main, prononça son compliment. L'empereur, *sans lui répondre,* dit : « Où sont les ministres protestans » ? Alors M. Ten-Oever, pasteur de l'église walonne, portant la robe, ainsi que tout le clergé protestant et tout le consistoire, furent présentés à Napoléon par le prince de Neuchâtel. Il adressa à l'empereur ces mots :

« Sire, le clergé et les députés des églises réformées et protestantes ont l'honneur de présenter à V. M. I. et R. leurs hommages respectueux. Les maximes des protestans qui, par le cours des événemens, sont de nouveau devenus sujets de votre immense empire, leurs maximes invariables sont d'adorer, dans tout

ce qui arrive, la main d'une sainte, sage et bonne providence, de rendre à César ce qui appartient à César; et je me fais un devoir, sire, d'assurer V. M. que nous pratiquons cet ordre : Obéissez à vos souverains! Nous savons, sire, que jamais, surtout après la révocation de l'édit de Nantes, les protestans n'ont joui de priviléges en France, si ce n'est sous les auspices de V. M. Cette conviction nous est le garant que nous participerons à la protection du grand souverain que Dieu nous a proposé, et qu'il nous assurera les avantages dont jusqu'ici nous avons joui; et nous avons l'honneur de recommander tous nos intérêts à V. M. I. et R. Puissiez-vous, après avoir donné la paix au continent, après l'avoir fermement établie par votre auguste mariage, devenir le pacificateur de l'Europe entière, et nous en faire éprouver les plus désirables effets »!

Napoléon, ayant écouté très-attentivement cette harangue, répondit : « C'est bien! vous avez raison; je protége généralement tous les cultes; les protestans, en France, jouissent des mêmes avantages que les catholiques, et il faut que dans ce département les catholiques

jouissent des mêmes avantages que les protestans. Si vos églises sont trop grandes ou trop nombreuses, il faut les partager, parce que je veux une parfaite égalité entre tous les cultes ».

Après ces mots, il dit à M. Ten-Oever : Pourquoi êtes-vous ainsi habillé? vous êtes en costume? — Sire, c'est par ordre.... Napoléon l'interrompit, et dit : C'est bien, c'est le costume du pays ; et, se tournant vers le clergé catholique : Et vous autres, demanda-t-il, pourquoi n'avez-vous pas la soutane? Vous dites que vous êtes des prêtres ; mais qui êtes-vous? des procureurs? des notaires? des paysans? Quoi! je suis dans un département où la pluralité est composée de catholiques, de catholiques qui ont été auparavant opprimés; qui, depuis la révolution, ont obtenu plus de liberté, qui ont obtenu plus de liberté encore par le roi, mon frère ; et moi, je viens pour vous rendre tous égaux avec les autres, et cependant vous commencez par me manquer! Vous osez ici vous présenter devant moi! Vous vous plaignez des oppressions que vous avez souffertes sous l'ancien gouvernement de ce pays-ci; mais vous montrez que vous les

avez bien méritées. A présent un prince catholique vient régner sur vous, et le premier acte d'autorité que j'ai dû exécuter a été de faire arrêter à Bois-le-Duc deux de vos curés réfractaires, même votre vicaire apostolique. Je les ai fait emprisonner; je les punirai. Et la première parole que j'entends d'un ministre réformé, c'est : Rendez à César ce qui est à César ! Voilà la doctrine que vous devez enseigner. Imbécilles ! prenez exemple à ce monsieur-là (en montrant du doigt M. Ten-Oever). Oui, j'ai toujours trouvé dans les protestans de fidèles sujets. J'en ai soixante mille à Paris, et huit cent mille dans mon empire, et il n'y en a aucun dont j'aie raison de me plaindre. Vous avez calomnié les protestans, en les représentant comme des hommes qui enseignent des principes contraires aux droits des souverains. Je n'ai point de meilleurs sujets que les protestans; je m'en sers dans mon palais à Paris; je leur y donne libre entrée; et ici une poignée de Brabançons fanatiques voudrait s'opposer à mes desseins ! Imbécilles que vous êtes ! Si je n'avais pas trouvé dans la doctrine de Bossuet et dans les maximes de l'église gallicane des principes qui sont analo-

gues aux miens; si le concordat n'était pas adopté, je me serais fait protestant; et trente millions de Français auraient suivi le lendemain mon exemple. Mais vous autres, ignorans que vous êtes, quelle religion enseignez-vous? connaissez-vous bien les principes de l'Évangile, qui dit: *Rendez à César ce qui est à César?* Jésus-Christ n'a-t-il pas dit: *Mon règne n'est pas de ce monde?* Et le pape, et vous autres, vous voudriez vous mêler des affaires de mon gouvernement! Voulez-vous être désobéissans? — Oh! je porte ces papiers dans ma poche (en frappant sur sa poche), et si vous persistez dans vos maximes, vous serez malheureux ici-bas, et damnés dans l'autre monde.

Puis, s'adressant au vicaire, Napoléon lui dit: Êtes-vous vicaire apostolique? Qui est-ce qui vous a établi? Est-ce le pape? Il n'en a pas le droit. C'est moi qui fais les évêques!

Après cela il continua, en adressant la parole à tous les membres du clergé catholique: Vous ne voulez pas prier pour moi, pour votre souverain, parce qu'un prêtre de Rome m'a excommunié! Qui est-ce qui a donné au pape le droit d'excommunier un souverain?

Pourquoi Luther et Calvin se sont-ils séparés de l'église? C'est l'infamie de vos indulgences qui les a soulevés. Ce n'étaient ni Luther ni Calvin, mais c'étaient les princes allemands qui ne voulaient pas se soumettre à votre joug fanatique. Les Anglais ont eu bien raison de se séparer de vous. Ce sont les papes qui, par leur hiérarchie, ont mis l'Europe à feu et à sang. Vous voudriez bien de nouveau élever des échafauds et des bûchers; mais je saurai y mettre ordre. Êtes-vous de la religion de Grégoire VII? vous ne le savez pas. Êtes-vous de la religion de Boniface, de Benoît XIV, de Clément XII ou d'un autre pape? Je n'en suis pas, je suis de la religion de Jésus-Christ, qui a dit: *Rendez à César ce qui est à César*; et, suivant le même Évangile, je rends à Dieu ce qui est à Dieu. Je tiens mon sceptre de Dieu. Je porte le glaive temporel (en frappant sur son épée), je saurai le maintenir. C'est Dieu qui élève les trônes; ce n'est pas moi, c'est Dieu qui m'a placé sur mon trône. Et vous, vermisseaux de terre, vous voudriez vous y opposer! Je ne dois rendre compte de ma conduite qu'à Dieu et à Jésus-Christ. Croyez-vous que je sois homme à baiser la

mule d'un pape? Si cela ne dépendait que de vous, vous me couperiez le nez, vous me couperiez les cheveux, vous me tondriez, vous me jetteriez dans un couvent, comme Louis-le-Débonnaire, et vous me relégueriez en Afrique. Ignorans! imbécilles! prouvez-moi par l'Évangile que Jésus-Christ a établi un pape pour son vicaire, comme successeur de saint Pierre, et qu'il a le droit d'excommunier les souverains. Ne savez-vous pas que toutes les puissances viennent de Dieu? Si vous voulez espérer ma protection, suivez la doctrine de l'Évangile, selon la manière dont les apôtres l'ont prêchée. Si vous êtes de bons citoyens, je vous protégerai; sinon, je vous chasserai de mon empire, je vous disperserai comme les Juifs. Vous êtes sous l'évêché de Malines : présentez-vous devant votre évêque; faites-y votre confession; signez-y le concordat : il vous fera connaître mes intentions. J'établirai un autre évêque à Bois-le-Duc pour ce district-là.

Y a-t-il ici un séminaire, demanda Napoléon, et, sur l'affirmative, il dit au préfet des Deux-Nèthes : Monsieur, vous aurez soin que ceux-ci prêtent le serment sur le concordat.

Allez visiter le séminaire ; faites qu'on y enseigne la pure doctrine de l'Évangile, afin qu'il en sorte des hommes plus éclairés que ces imbécilles-ci de Louvain, où l'on n'enseigne qu'une doctrine bizarre. Monsieur le préfet, vous arrangerez les affaires des églises d'une manière convenable, égale pour les cultes, afin que je n'en entende plus parler.



C'est le 3 mai 1789 que les états-généraux se sont ouverts. C'est le 3 mai 1814 que le roi de France est rentré dans sa capitale. Quel tableau ! quel rapprochement pour l'observateur !

FIN DU TOME PREMIER ET DU SUPPLÉMENT.

University of California Library
Los Angeles
This book is DUE on the last date stamped below.

NON-RENEWABLE

SEP 23 1998
ILL / U. of Alb.

DUE 2 WKS FROM DATE RECEIVED

REC'D LD-URL

NOV 05 1998

QL OCT 02 2001


UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 117 959 7

Univer
Sou
Lib